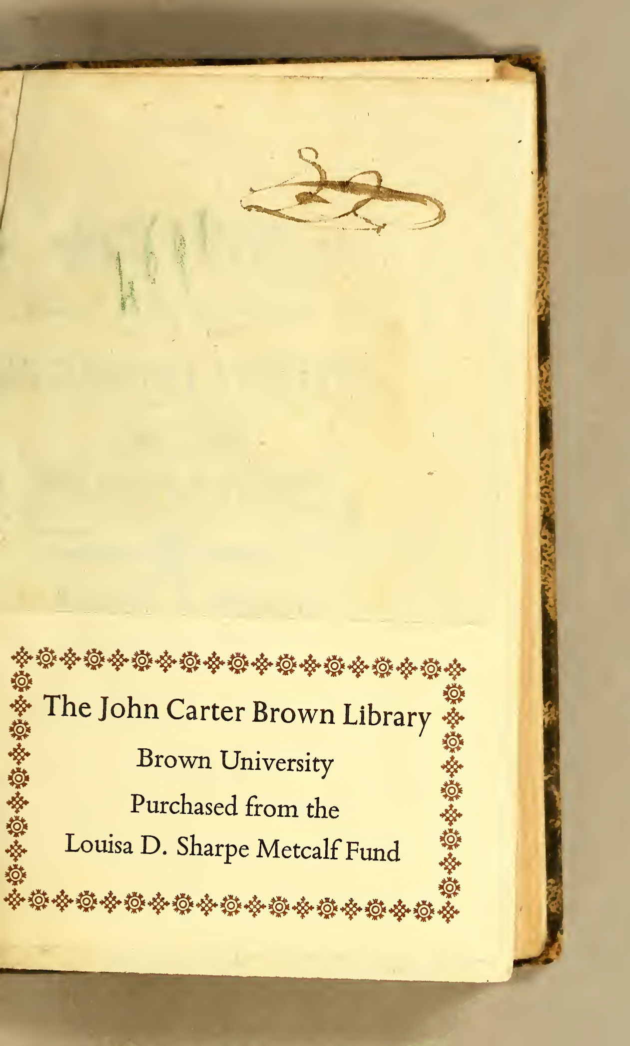


479. **SAINT-DOMINGUE** ou Histoire de ses Révolutions, contenant : Le récit effroyable des divisions, des troubles, des ravages, des meurtres, des incendies, des dévastations et des massacres qui eurent lieu dans cette île, depuis 1789 jusqu'à la perte de la colonie. P., Tiger, s. d., in-16, br., de 108 pp. et 1 gravure repliée. (386) **80 fr.**

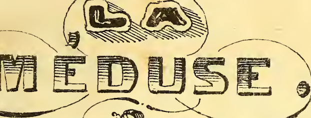
Edition ancienne de cette importante étude.




The John Carter Brown Library
Brown University
Purchased from the
Louisa D. Sharpe Metcalf Fund



NAUFRAGE DE LA FRÉGATE



PRIX 1 FRANC



Chez tous les Marchands de Nouveautés.



NAUFRAGE

DE LA

FRÉGATE FRANÇAISE

LA MÈDUSE.

Le 17 juin 1816, une flottille commandée par M. Duroy de Chaumareys, et composée de la frégate la *Méduse* de 44 canons, montée par le commandant ; de la corvette l'*Écho*, de la flûte la *Loire* et du brick l'*Argus*, quitta la rade d'Aix, faisant voile pour l'Afrique. L'objet de cette expédition était la reprise de possession des établissemens situés sur la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'à l'embouchure du fleuve de la Gambie, dont les Anglais s'étaient emparés en 1808, et qui

venaient d'être rendus à la France par les traités de 1815.

Le nombre des individus embarqués, marins ou passagers, s'élevait à près de 400, dont 200 environ montèrent sur la *Méduse*.

L'expédition se trouva le 28 en vue de l'île de Madère. Le lendemain, au milieu de la nuit, le feu prit dans l'entrepont de la frégate ; des secours furent portés à temps, et l'on se rendit promptement maître de l'incendie; mais la nuit suivante le feu ayant repris de nouveau, on fut obligé, pour en arrêter les progrès, de démolir le four.

Ce fut le 1er juillet que l'on reconnut le cap Bayados, situé sous le tropique. Selon la coutume des marins, on célébra la burlesque céré-

monie du *baptême* telle que nous allons la décrire.

Dès la veille, novices, matelots, maîtres, tous avaient quitté la pipe et s'étaient lavé les mains. Le soir, au haut du grand mât, un grelottement se fit entendre, accompagné d'une pluie de petites fèvres, de haricots et de pois secs qui tintaient sur le pont comme des grêlons sur l'ardoise. Ces pois, ces haricots, ces fèves étaient les dragées du bonhomme Tropique, ce grand despote de l'équateur, qui se couvre de peaux comme un Lapon, et qui frissonne malgré cela sous un ciel où le thermomètre monte à 30 degrés au moins. A peine eut-il fini la distribution de ses dragées, qu'un courrier, botté, éperonné, le fouet à la main, arriva sur le pont et remit,

de la part du bonhomme, une dépêche au maître d'équipage, qui la reçut gravement, la lut sans sourciller, et ordonna la fête pour le lendemain.

Aussitôt le jour tout fut prêt. Sous un local réservé, qu'encadrent des voiles tendues, un vaste baquet, apparut solitaire, et comme destiné à une cérémonie solennelle. Ce baquet, c'était la cuve baptismale où l'on plonge sans pitié ni merci le passager rebelle aux usages maritimes, qui refuse de payer son tribut en passant pour la première fois sous la ligne équinoxiale. La cérémonie commença par l'arrivée des prêtres (c'étaient des marins affublés d'habitsreligieux) précédés du bonhomme Tropique, assis à côté de sa respectable épouse, sur un vieil affût transformé en charriot,

et traîné par deux ours (c'étaient aussi des marins revêtus de peaux d'ours). Le pauvre vieillard, lui, s'était muni contre le soleil. Il avait douze peaux de mouton sur le corps, une perruque de chanvre sur la tête, et au-dessus une magnifique couronne en bois argenté. Son auguste épouse, qui n'était autre qu'un matelot travesti, aurait pu passer pour une très belle femme, si elle n'eût été garnie de scandaleuses protubérances et n'avait les mains écaillées comme la peau d'un rhinocéros. Malgré tout, les deux majestés, suant, étouffant, poussant une goutte à chaque pas, se tiennent sur leur char, dignes, graves, glorieuses, regardant en pitié les personnages allégoriques qui les entourent. Ces personnages ne sont cependant pas à

dédaigner, car ce sont les quatre parties du monde. L'Europe, en chapeau à panaches, habit brodé, vieilles épaulettes de colonel; l'Asie, l'Afrique et l'Amérique coiffées de bandeaux de taffetas jaune, surmontés de plumes de canard, le corps noir ou bronzé au moyen d'une décoction combinée de suie et de goudron.

Lorsque tout le cortége eut défilé, on procéda au baptême. Un seau d'eau dans la manche, un sur la tête et une accolade des deux majestés, voilà à quoi se réduisait la cérémonie pour les novices et les matelots qui passaient sous la ligne pour la première fois. Quant aux passagers, attendu qu'ils furent très dociles, on leur bacla un petit baptême à l'amiable. Mais à peine furent-ils hors de cause, que

retentit le signal de la grande mêlée, de l'aspersion horizontale et perpendiculaire. Trente seaux d'eau, tenus en réserve dans les hunes, tombèrent en cataractes sur le pont; tout fut inondé, passagers, matelots, officiers. Bientôt la lutte devint générale. L'eau fendit l'air dans tous les sens; de l'avant à l'arrière, ce fut comme un déluge. Seulement, entre les marins, le jeu avait des formes très brutales. Ici, un baquet échappé aux mains d'un maladroit allait fendre la tête d'un camarade; là, fuyant la douche des hunes, un novice tombait par un panneau ouvert et se relevait à fond de cale; tantôt un homme poussé à la mer se retenait à grand'peine aux porte-haubans, ou bien un infortuné mousse prenait un bain de siége dans

une marmite de poix bouillante. Au milieu de cette saturnale, on voyait rouler sur ce pont les oripeaux de la fête. La défroque du bonhomme Tropique, sa barbe, son sceptre, son diadème, tout, jusqu'aux charmes de son épouse, se ballotait d'un bord à l'autre; les ours couraient sur les vergues avec la moitié de leurs fourrures; et, chose inouie, les trois parties du monde avaient blanchi au lavage.

Pendant que l'équipage se livrait à ces burlesques ébats, la frégate courait à sa perte. M. de Chaumareys présidait à cette cérémonie avec une sécurité blamable, négligeant ainsi les devoirs que lui imposait son grade, lorsqu'on vint lui apprendre que la *Méduse* se trouvait engagée dans le

golfe Saint-Cyprien, dont le fond est parsemé de rochers qui ne permettent pas aux plus petits bâtimens de passer par-dessus dans les marées basses. Il ne voulut pas accéder aux conseils d'hommes plus instruits et plus expérimentés, qui ne cessaient de lui répéter, qu'on allait se jeter, sinon sur la côte, au moins sur le banc d'Arguin, qui s'étend à près de 35 lieues au large, et malgré les instructions précises du ministre de la mariue qui lui enjoignaient de naviguer 25 lieues au large après avoir reconnu le Cap-Blanc, et de n'aborder la terre qu'en employant les plus grandes précautions, il refusa de changer de route (1). Toutes les prévisions se réali-

(1) Les autres bâtiments de l'expédition suivirent les instructions du ministre, et parvinrent sains et sauf à Saint-Louis.

sèrent, le même jour, 2 juillet, à trois heures de l'après-midi, la frégate, en lofant, donna un coup de talon, courut encore un moment, en donna un second, puis un troisième, et échoua........

Aussitôt cet accident la plus sombre consternation se répandit sur la frégate ; mais elle fit bientôt place à la plus courageuse ardeur. On disposa tous les objets nécessaires pour le sanvetage du navire ; on ne tarda pas à reconnaître l'inutilité des efforts, et l'on avisa aux moyens de sauver l'équipage et les passagers.

Un conseil des officiers se rassembla. Le futur gouverneur du Sénégal, qui était au nombre des passagers, y assistait et donna lui-même le plan d'un radeau capable de porter

deux cents hommes et des vivres. Les six canots de la frégate ayant été reconnus incapables de se charger de la totalité des individus, furent destinés à remorquer le radeau, où les marins de ces embarcations seraient venus prendre leurs rations aux heures des repas. On aurait tâché de gagner ainsi les côtes du désert, que l'on aurait traversé en caravane pour se rendre à Saint-Louis. Ce plan, très bien conçu, n'eut pas le succès qu'on avait le droit d'attendre, mais on ne peut s'en prendre à son auteur, car l'exécution était indépendante de sa volonté; la force des événemens seule exerça une grande influence sur le sort des malheureux naufragés.

Tous les moyens employés jusqu'alors pour relever la frégate ayant

été inutiles à cause du mauvais temps et des vents contraires, on commença à désespérer de pouvoir la sauver. L'on travailla avec ardeur à la construction du radeau.

Le 4 juillet, on jeta à la mer plusieurs barils de farine, et quelques pièces d'eau ayant été défoncées, on fit jouer les pompes.

Le même jour, après de nouveaux efforts, la frégate fut enfin remise presqu'à flot. Mais on ne put continuer les travaux parce que les objets qui avaient été jetés à la mer avaient considérablement allégé le navire. Rien d'ailleurs ne pouvait empêcher la perte du bâtiment, car on ne prit que des demi-mesures, et les manœuvres, au lieu d'être commandées par un homme ferme et capable, étaient

ordonnées par un grand nombre d'officiers qui, malgré les talens de quelques uns, ne pouvaient agir avec autant de précision que s'ils eussent été commandés par un seul chef.

Dans la journée du 5 juillet, on espéra de nouveau pouvoir relever le bâtiment, mais on perdit bientôt tout espoir : la mer commençant à baisser, la quille reposa sur le sable. La nuit vint; la mer ayant beaucoup grossie, *la Méduse* donna plusieurs coups de talon..... Que l'on juge de la consternation des malheureux naufragés, lorsque l'on acquit la triste certitude que le bâtiment était perdu sans ressource. A chaque instant ils s'attendaient à voir le vaisseau s'entrouvrir, tous étaient plongés dans une stupeur profonde. Enfin, il creva au milieu de

2

la nuit, sa quille se brisa en deux parties, le gouvernail se démonta, puis l'eau commença à entrer dans la frégate d'une manière effrayante...... Alors les passions, soulevées par le désespoir et dégagées de tout frein par le sentiment impérieux de la conservation personnelle, éclatèrent dans toute leur force chez la plupart des gens de l'équipage. Vers une heure du matin, une espèce de révolte éclata à bord, suscitée par quelques militaires qui persuadèrent à leurs camarades que l'on voulait les abandonner pendant qu'on s'enfuirait dans les canots; on parvint cependant à rétablir l'ordre. Bientôt après, la force du courant et de la mer ayant entraîné le radeau, l'amarrage qui le retenait à la frégate se cassa; on envoya aussitôt un canot

qui le remorqua et vint le rattacher à bord.

Le 6, à la pointe du jour, le vaisseau ayant plus de deux mètres d'eau dans la cale, et les pompes ne jouant plus avec assez de vitesse, on résolut de l'évacuer le plus promptement possible, l'eau pénétrant déjà jusque dans l'entrepont. On se hata de retirer du biscuit, du vin et de l'eau douce. Ces provisions étaient destinées à être placées dans les canots et sur le radeau; mais la précipitation avec laquelle on abandonna la frégate, força beaucoup de matelots de jeter à la mer les munitions qu'ils portaient, ce qui diminua considérablement les ressources des naufragés. Le radeau, abondamment pourvu de vin, n'eut pas une seule barrique de biscuit; le

peu qui y fut placé, y fut apporté par quelques soldats qui s'en étaient emparé, et le réservaient pour leur consommation personnelle.

L'abandon du navire se fit avec tant de précipitation que, quoique l'on eût dressé une liste d'embarquement et désigné à chacun le poste qu'il devait occuper, aucune de ces sages dispositions ne fut suivie. Cependant, on fit descendre dabord les militaires, qui furent presque tous placés sur le radeau. Il leur avait été défendu d'emporter d'autres armes que leurs sabres; mais quelques uns sauvèrent des carabines et des pistolets, et tous les officiers avaient des fusils de chasse.

Outre les personnes qui se sauvèrent sur la grande chaloupe et dans

les canots, 150 individus furent déposés sur le radeau, savoir : 129 soldats et officiers de terre, 20 marins ou passagers et une femme.

Dix-sept individus furent abandonnés sur la *Méduse*. Lorsque, 52 jours après, on retrouva la frégate, on acquit la triste certitude que 14 avaient péri, trois seulement furent sauvés.

Il est impossible de décrire le spectacle déchirant que présentait cette multitude d'infortunés, essayant, par tous les moyens possibles, de se dérober à la mort. Beaucoup, pressés de fuir, se précipitaient du haut de la frégate, se fiant sur un simple bout de corde, souvent incapable de supporter le poids d'un homme. Plusieurs tombèrent à la mer ; mais, grâce au

dévouement de quelques courageux marins, ils furent sauvés aussitôt.

C'était une chose terrible que la position de ces malheureux sur ce radeau, où il était impossible de remuer tant on était serré les uns contre les autres (1).

Il était sept heures du matin lorsque tout le monde ayant quitté le navire, à l'exception des dix-sept hommes dont nous avons parlé plus haut, on donna le signal du départ. Le grand canot dans lequel le gouneur du Sénégal s'était fait descendre, se mit sur l'avant et remorqua le radeau; deux autres canots le remorquèrent également à babord et à tribord. L'on s'éloigna ainsi de la *Méduse*.

(1) Voyez à la fin, la description du radeau.

M. de Chaumareys s'embarqua alors dans son canot, abandonnant sur la frégate dix-sept hommes, et oubliant ainsi les lois maritimes, qui prescrivent à tout commandant de ne quitter son bord que le dernier. Cet acte, inqualifiable, excita chez les malheureux délaissés des cris de désespoir capables d'attendrir tout homme qui eût conservé le moindre sentiment d'humanité; un officier d'infanterie, le lieutenant Danglas, qui était dans un des canots remorqueurs, prit une carabine pour faire feu sur le capitaine et le punir de sa lâcheté; mais ses compagnons le retinrent et montrèrent que, malgré la triste position dans laquelle ils se trouvaient, ils avaient conservé des sentimens que l'on eût été plus en droit d'attendre

chez un homme de la naissance et du grade de M. de Chaumareys.

Le radeau remorqué par les canots ne tarda pas à les entraîner en derive, ce qui détermina les chefs de ces derniers à en ordonner l'abandon. On est porté à croire qu'ils y furent décidés par des motifs fort peu honorables; aussi tous ceux qui étaient sur le radeau, furent exaspérés et promirent de se venger, s'ils avaient le bonheur de gagner la terre, dont ils étaient à peine éloignés de 12 lieues, et il est fort probable que s'ils fussent parvenus à rejoindre ceux qui les avaient livrés à la merci des flots, ils en eussent fait un affreux carnage.

La consternation fut extrême sur le radeau, quand les naufragés se virent abandonnés. Soldats et mate-

ıts, tous se livrèrent au plus violent
ésespoir. Leur imagination se rem-
lit des plus funestes pensées; ils en-
revoyaient l'horreur de leur posi-
on et vociféraient des imprécations
t des plaintes. Les efforts des chefs et
e quelques personnes sages n'eurent
'abord aucun succès. Ce ne fut qu'à
'aide d'une contenance ferme qu'ils
arvinrent à dissiper la terreur dont
ls étaient frappés. Lorsque l'ordre
ut rétabli, on chercha l'ancre, le
ompas et les cartes que l'on avait
lû déposer sur le radeau en quittant
a frégate; mais on ne trouva rien,
ar aucun de ces objets, si nécessaires
our naviguer, n'y avaient été ap-
ortés. Ce nouveau malheur causa
le vives craintes, ces objets étant de
première nécessité. Un matelot ap-

porta un petit compas de la grandeu
d'une pièce de cinq francs, et fort pe
exact, qu'il avait pris sans savoi
pourquoi. Par une fatalité inconce
vable, la personne qui le remit a
commandant, M. Coudin, le laiss
tomber et il disparut entre les picèe
de bois qui composaient le radeau. I
fallut dès lors se guider sur le leve
et le coucher du soleil.

Les naufragés étant partis du bord
sans avoir pris aucune nourriture,
commencèrent à sentir impérieuse-
ment la faim. On distribua alors, par
ordre de numéros du biscuit mariné
mêlé avec un peu de vin. Cette pre-
mière distribution consomma tout le
biscuit que l'on avait sauvé; il ne
resta plus que du vin, dont on fixa la
ration à trois quarts par jour. Mal-

ré tout, on passa la journée assez
anquillement, avisant aux moyens
employer pour se sauver; les uns
utenus par le désir de se venger de
ux qui les avaient abandonnés, les
itres par l'espoir de se sauver.

Le commandant du radeau ne pou-
int se mouvoir, chargea M. de Sa-
gny, officier de santé, de diriger
installation de la mâture et de la
oile.

Comme tous les hommes ménacés
'un éminent danger, les réfugiés du
ideau saisissaient la moindre pensée
ipable de porter quelqu'espoir dans
ur imagination. Grâce à la croyance
u'avaient soldats, passagers et ma-
ns, que les canots avaient fait route
ers l'île d'Arguin, et qu'ils leur en-
erraient du secours, on reprit cou-

rage ; mais la nuit vint sans que le
canots arrivassent. Le vent agita te
lement la mer que les vagues renve
saient à chaque instant les homme
les uns sur les autres. M. de Savign
donna ordre d'attacher des cordes au
pièces de bois du radeau, afin que le
hommes pussent résister aux lame
La force des vagues était telle qu
plusieurs individus furent obligé
de se faire attacher aux cordes pou
ne pas être entraînés hors du radeau
Les cris de douleur mêlés au brui
des flots, produisaient sur tout l
monde une terreur indicible qu
ajoutait encore à ce que cette scèn
avait d'effroyable. Tout à coup de
cris de joie firent place à des cris d
douleur ; on crut découvrir des feu
au loin, mais ce n'était qu'une er

reur, une vision, ces feux n'existaient que dans l'imagination des malheureux naufragés.... Alors tout redevint silencieux; puis on entendit de nouveau des cris lamentables des imprécations, des prières que l'on adresse à Dieu. Chacun se prépare à la mort, personne ne la craint, tous la désirent.

Enfin le jour parut, et les naufragés reprirent un peu de courage; mais quel spectacle effrayant! Ici étaient des malheureux qui, ne pouvant plus se tenir à la corde, s'y étaient fait attacher, renversés par la vague, ils n'avaient pas eu la force de se relever et avaient péri de froid et de faiblesse. Là étaient des hommes dont les jambes s'étaient trouvées engagées dans les séparations du bois du

radeau, et qui n'ayant pu se dégager, étaient morts ainsi; enfin d'autres avaient été emportés par les flots. Lorsqu'on fit la distribution du vin, il manquait vingt hommes !

C'est dans cette horrible journée que se passa une scène qui arracha des larmes à tous ceux que les horreurs de la nuit précédente n'avaient pas anéantis. Deux jeunes gens reconnaissent leur père étendu sans connaissance dans un coin du radeau, encore attaché à la corde qui devait le protéger contre les vagues. Le croyant mort, ils se livrèrent au plus violent désespoir; les personnes présentes s'apercevant qu'il respirait encore, s'empressèrent de lui prodiguer tous les secours qui étaient à leur disposition, et l'on parvint à le rendre

à la vie et à la tendresse de ses enfans.

Tandis que d'un côté des hommes essayaient de sauver un de leur semblable, d'autres ne craignaient pas de se donner la mort. Un boulanger et deux mousses, après avoir dit adieu à leurs malheureux compagnons, se jetèrent à la mer et évitèrent ainsi, par un prompt trépas, les angoisses d'une mort lente et affreuse.

Jusqu'à la fin du jour, qui fut assez beau, et pendant lequel la tranquillité régna sur le radeau, tout le monde eut l'espoir que les canots apporteraient du secours; mais la nuit vint sans que rien parût. Alors le découragement s'empara de nouveau de tout le monde. Le ciel se couvrit tout à coup de nuages, le vent souffla avec

force et agita violamment la mer, qui devint très grosse. Des masses d'eau venaient se briser à chaque instant au milieu du radeau. La force des lames était heureusement amortie par la raison que le radeau ayant le vent arrière, avait une marche très rapide; il courait alors vers la côte. Bientôt la violence de la mer fut telle que tout le monde fut obligé de se serrer au centre du radeau, qui était la partie la plus solide; la plupart de ceux qui n'y purent arriver, furent emportés par les flots. Ces malheureux ne savaient où se réfugier, car l'avant et l'arrière étaient battus par les vagues, et on était tellement serré au centre, que plusieurs y furent étouffés.

Effrayés par un danger qu'ils ne pouvaient fuir, les marins et les sol-

dats ne doutant plus que tout salut était impossible, résolurent de perdre la vie. Un tonneau était placé au milieu du radeau, ils se précipitèrent dessus, percèrent un large trou à l'une des extrémités, puis, à l'aide de gobelets, ils y puisèrent jusqu'à ce qu'ils l'eurent mis à sec.

Alors ces hommes ne mirent plus de bornes à leur rage; sourds à la voix de leurs supérieurs, ils manifestèrent l'intention de détruire le radeau et de mettre à mort leurs chefs, qui s'opposaient à leurs desseins. A peine avaient-ils divulgué leurs projets que l'un d'eux s'avança sur les bords du radeau, et frappant avec une hache d'abordage sur les liens qui en unissaient les différentes parties, il donna le signal de la révolte. Plu-

sieurs personnes s'avancèrent pour arrêter ces forcenés; celui qui avait donné le signal tomba le premier.

Un grand nombre de passagers se réunirent aux officiers et marins qui étaient de l'avis de conserver le radeau (1), tous s'armèrent. Les rébelles, armés de sabres ou de couteaux, s'avancèrent en déterminés sur les conservateurs, qui se mirent aussitôt en défense. Un des factieux qui levait son couteau sur un officier, tomba percé de coups. La rage de ces furieux semblait s'accroître avec la résistance qu'on leur opposait. L'un de ces hommes se mit à couper les

(1) Nous emploierons à l'avenir le mot de conservateurs, pour désigner les individus qui faisaient leurs efforts pour maintenir l'ordre.

amarrages de l'arrière partie du radeau où ils s'étaient retirés pour mieux exécuter leurs desseins ; les conservateurs s'élancent sur lui pour l'en empêcher : un soldat qui cherchait à le défendre veut frapper un officier, mais celui-ci le terrasse, le perce de son épée, et le précipite à la mer avec celui dont il prenait la défense. Cette lutte devint le signal d'un combat général. A l'instant où on allait hisser la voile, quelques furieux coupèrent les haubans (1) et la drisse (2), ce qui causa la chute du mât, qui, en tombant, cassa la cuisse à un officier de troupes. Ce malheureux perdit aus-

(1) grosses cordes servant à affermir les mâts.

(2) Cordes servant à hisser les vergues et les voiles le long des mâts.

sitôt connaissance et fut jeté à la mer par les révoltés. On s'empressa de le sauver, et lorsqu'il fut retiré de l'eau, on le déposa sur une barrique, d'où il fut arraché par les rébelles qui, dans leur cruelle folie, voulaient lui crever les yeux avec un canif. Ne pouvant alors retenir leur indignation à la vue de semblables cruautés, les conservateurs attaquèrent vigoureusement leurs adversaires, et traversèrent, le sabre à la main, les lignes formées par les rebelles, dont plusieurs furent tués. C'est alors que l'ingénieur-géographe de l'expédition, M. Corréard, réunit une partie de ses ouvriers sur l'avant, pour appuyer toutes les opérations des conservateurs. Il ordonna à ces hommes de ne faire usage de leurs armes que

ɔrsqu'ils y seraient contraints par les
ıttaques des factieux. Cet ordre fait
onneur à M. Corréard, qui montra,
ans cette terrible circonstance, au-
ınt de courage que d'humanité. Plu-
ieurs fois sa troupe fut obligée de
epousser les rebelles qui, tombant
l'eau, nageaient vers l'avant pour
emonter sur le radeau; enfin, grâce
leur contenance ferme, ces hommes
ourageux dissipèrent les masses de
ɔrcenés qui les attaquaient avec
urie.

C'est pendant ce combat que M. Cor-
éard fit un acte d'humanité dont on
peu d'exemples dans les annales des
ıaufrages. Averti par un de ses ou-
rriers qu'un des leurs, nommé Domi-
ıique, avait passé parmi les factieux
et venait d'être jeté à la mer, il ne

considère pas si cet homme est un traître, il se jette à l'endroit où ces misérable se débattait, le saisit par les cheveux et le sauve. Ce malheu- reux était dans un état désespérant il avait reçu plusieurs blessures : un coup de sabre lui avait ouvert la tête. On s'empressa de prodiguer des soins à ce misérable, qui, dès qu'il eut repris ses sens, se joignit de nou- veau aux rebelles. Une si basse ingra- titude ne tarda pas à être punie : il reçut la mort dans le combat qu'on livra aux révoltés quelques heure après.

Une nouvelle occasion de signale son courage vint s'offrir à M. Cor- réard. Une femme, la seule qui fû sur le radeau, venait d'être jetée à l mer avec son mari, qui l'avait coura

eusement défendue. Le brave ingé-
ieur saisit une grande manœuvre (1)
vec laquelle il s'attacha par le milieu
u corps, et, s'élançant dans l'eau, il
arvint à sauver la pauvre femme qui
llait périr. Son mari fut sauvé par un
hef d'atelier. Tous deux furent assis
ur des corps morts et adossés à une
arrique. Le premier mouvement de
ette infortunée, lorsqu'elle eut repris
ses sens, fut d'exprimer toute sa re-
connaissance à son généreux sauveur.
Ne possédant plus rien qu'un peu de
tabac mariné, elle s'empressa de l'of-
frir à M. Corréard comme un gage de
sa gratitude.

Repoussés de tous côtés, les re-

---

(1) Les manœuvres sont des cordages desti-
nés à manier les voiles et à faire les autres
services des vaisseaux.

belles, tout-à-l'heure si furieux, ne sont plus que des lâches, venant demander à genoux un pardon que les conservateurs eurent la générosité de leur accorder. Ces soldats révoltés étaient, pour la plupart, des forçats à qui l'on avait accordé la grâce de s'embarquer pour la colonie. C'était dans les bagnes de Toulon, de Rochefort et de Brest que l'on avait été chercher les hommes destinés à former la force nécessaire à la défense de la colonie.

La soumission apparente dans laquelle étaient entrés les révoltés, n'eut pas une longue durée : croyant l'ordre rétabli, les conservateurs revinrent à la place qu'ils occupaient avant le combat, c'est-à-dire au milieu du radeau, ayant eu soin toutefois de gar-

der leurs armes. Vers minuit, les soldats se révoltèrent de nouveau ; ils avaient entièrement perdu la raison et couraient de l'avant à l'arrière, frappant tous ceux qui leur opposaient de la résistance. Les conservateurs les chargèrent alors avec vigueur et en étendirent beaucoup sur le radeau, qui fut couvert de cadavres. La fureur des révoltés était si grande, que ceux qui n'étaient pas armés cherchaient à mordre leurs adversaires, qui eurent beaucoup à souffrir de cette manière de combattre.

Quatre rebelles s'étaient emparés d'un ouvrier, qu'ils voulaient jeter à l'eau. Un de ces misérables lui tenait la jambe et lui mordait le tendon, tandis que les trois autres le frappaient sur la tête à coups de crosse

de fusil, ou lui tailladaient le corps à coups de sabre. Aux cris de ce malheureux, on s'empressa de venir à son secours. M. Corréard, que l'on était certain de rencontrer là où il y avait du danger et des hommes à secourir, fut un de ceux qui préservèrent le pauvre ouvrier du triste sort qui l'attendait. Aidé d'un ancien sergent d'artillerie de la garde impériale, nommé Lavillette, qui se conduisit également avec la plus grande bravoure, il fondit sur les révoltés et leur arracha leur victime.

Dans une nouvelle attaque, les révoltés s'emparèrent du sous-lieutenant Lozach, dont ils voulurent se défaire aussitôt en le précipitant dans la mer. Ces malheureux le prenaient pour le lieutenant Danglas, qui avait

ui dans un des canots remorqueurs. Comme ils haïssaient ce dernier, I. Lozach fut sur le point d'être vic-me de cette cruelle méprise. Voyant e péril où se trouvait cet officier, IM. l'Heureux, Clairet, Savigny, orréard, Lavillette, et l'aspirant oudin, ainsi que quelques ouvriers, e jetèrent avec impétuosité sur les ebelles et le sauvèrent. Mais ces fu-ieux ne cessèrent pas de demander eur victime.

M. Lozach était à peine en sûreté, ue l'un de ses défenseurs manqua de uccomber à la rage de ces insensés. I. Coudin, aspirant de marine, qui vait été blessé dans le dernier enga-gement, était assis sur une barrique, enant dans ses bras un jeune mousse, comme lui épuisé de fatigue. Les scé-

lérats eurent la cruauté de l'enlever avec sa barrique et de le jeter à la mer, ainsi que le pauvre enfant. M. Coudin eut la présence d'esprit de ne pas lâcher son jeune protégé; et se ratrappant au radeau, ils se sauvèrent de ce péril.

Quand on compare le nombre des révoltés avec celui des conservateurs, on ne peut comprendre comment ces derniers purent résister à la fureur de ces insensés. Ils étaient vingt pour arrêter les efforts de près de cent forcenés, qui, il est vrai, perdaient beaucoup des leurs à chaque engagement.

La lassitude, le besoin et le sommeil, forcèrent les deux partis à suspendre les hostilités. Les conservateurs profitèrent de cette trève pour

essayer de prendre quelques instans de repos. Mais quel repos pouvait-on prendre dans une telle situation? Enfin, le jour parut de nouveau, et vint éclairer la plus horrible scène que l'on puisse imaginer. Beaucoup de militaires avaient mis fin à leurs souffrances en se précipitant à la mer. Soixante-quatre hommes avaient péri dans cette nuit affreuse. Tous, moins deux, étaient des révoltés.

Si le nombre des hommes était moins considérable sur le radeau, les ressources diminuaient encore plus en proportion. Deux barriques d'eau douce, les seules qui restassent à bord, avaient été jetées à la mer pendant la nuit, avec deux barriques de vin. M. Corréard, craignant que l'on ne jetât à la mer les trois barriques de

vin qui restaient sur le radeau, se plaça sur l'une d'elles pour en défendre l'approche aux révoltés. Quelques-uns de ses ouvriers suivirent son exemple, et gardèrent les autres pendant plusieurs heures ; mais ne pouvant résister plus long-temps aux blessures que leur faisaient les barriques, poussées avec violence sur leurs jambes par le roulis de la mer, ils durent se faire remplacer par leurs camarades, qui, trouvant la position trop pénible, abandonnèrent les pièces, qui furent aussitôt jetées à la mer par les factieux. La barrique que M. Corréard avait défendue, fut la seule sauvée ; force fut de se mettre à la demi-ration.

La mer s'étant beaucoup calmée, on rétablit le mât, et l'on essaya de

se diriger vers la côte. Mais la voile n'ayant pas de direction arrêtée, on approchait de la terre, ou l'on s'en éloignait à chaque changement de vent. Personne n'ayant rien pris depuis quarante-huit heures, on fit une distribution de vin ; et, chose incroyable, les soldats qui étaient cause de la plupart des malheurs qui affligeaient les naufragés, osèrent accuser ceux qui avaient continuellement cherché à maintenir l'ordre, des privations qu'ils enduraient tous.

La demi-ration de vin ne pouvait soutenir beaucoup les forces de ces malheureux. On chercha les moyens de se procurer du poisson. Les aiguillettes des soldats servirent à faire de petits hameçons ; mais le courant les entraîna sous le radeau, et l'on fut

obligé de renoncer à ce moyen. Quelqu'un imagina de recourber une bayonnette pour pêcher des requins; on essaya : un requin mordit et redressa la bayonnette; on dut dès-lors perdre tout espoir de se procurer du poisson. Cependant, il fallait trouver un moyen de prolonger sa pénible existence, et ce moyen fut trouvé! Moyen extrême et terrible, mais pardonnable à des hommes réduits au désespoir, qui avaient le moral affecté par les privations les plus cruelles. Le redeau était jonché de cadavres; on les coupa par tranches, puis on les dévora avidement..... Plusieurs des naufragés refusèrent de prendre part à cet horrible repas. Ils essayèrent de manger des beaudriers de sabres, du linge, et jusqu'à des morceaux de

chapeaux couverts de graisse, ou, pour mieux dire, d'une crasse épaisse. Un marin qui tenta de manger ses extrémens, ne put vaincre son dégoût, et fut forcé d'y renoncer.

La nuit vint sans qu'aucun secours fût apporté aux malheureux délaissés, qui s'attendaient toujours à voir les canots venir les sauver. Tous ces hommes, naguère si robustes, portaient sur leurs visages l'empreinte de la mort. Le temps était heureusement assez calme, ce qui permit aux naufragés de se livrer quelques instans au sommeil, mais des rêves affreux rendaient leur situation encore plus horrible que l'état de veille ; la faim et la soif, qui dévoraient ces infortunés, leur arrachaient des cris déchirans. L'eau leur venant jusqu'à

mi-jambes, il leur était impossible de se coucher. Ils ne pouvaient donc dormir que debout, serrés les uns contre les autres, afin de se prêter un mutuel appui.

Le quatrième jour après l'abandon de la frégate, les malheureux délaissés virent une dixaine de leurs compagnons étendus sans vie. Cette nouvelle perte les frappa d'une terreur d'autant plus grande, que l'on pouvait la regarder comme le prélude de la destruction totale des réfugiés.

On jetta à la mer neuf cadavres, réservant le dixième pour se nourrir. La journée fut très-belle, et un événement inattendu vint, vers le soir, apporter quelques consolations dans l'esprit des naufragés : un banc de poissons volans passa sous le radeau,

lont les extrémités laissaient entre
es pièces de bois qui le formaient,
les vides dans lesquels il s'en enga-
gea près de deux cents, que l'on dé-
posa dans un tonneau vide, après en
ivoir retiré ce qu'on nomme la laite,
lont on fit une distribution.

On avait trouvé, le matin, dans un
paquet, environ une once de poudre
à canon, un briquet, de l'amadou et
les pierres à fusil. Après bien des ef-
forts on réussit à obtenir du feu et à
embraser des morceaux de linge que
'on avait fait sécher au soleil. Ce
premier résultat obtenu, on pratiqua
une large ouverture sur un côté d'un
tonneau vide; on plaça au fond quel-
ques effets fortement mouillés; et l'on
établit le foyer sur cet échafaudage,
que l'on éleva sur une autre barrique.

C'est ainsi que l'on fit cuire les pois-
sons, dont chacun mangea avec beau-
coup d'avidité; mais les poisson
étaient si petits (1), et l'appétit de
convives si grand, qu'on fut oblig
d'y joindre de la chair humaine, à
qui la cuisson donnait un goût u
peu moins désagréable. Malheureu-
sement la barrique s'étant enflammée
on étaignit le feu sans pouvoir e
conserver pour le lendemain, et dès-
lors il fallut renoncer à la chair cuite.

Ce repas, si horrible qu'il fût, n
laissa pas de donner à tous de nou-
velles forces pour supporter les fa-
tigues que l'on devait encore endurer.

Le temps fut calme pendant la nuit,

---

(1) Ils avaient à peu près la grosseur d'u
hareng.

mais les naufragés essuyèrent une nouvelle catastrophe. Des Italiens, des Espagnols et des Nègres, tramèrent le complot de jeter les conservateurs à la mer. Le chef de cette conspiration était un sergent piémontais, qui, depuis quelques jours, avait réussi à capter la confiance des chefs, et était parvenu à se faire remettre la garde du vin, dont il distribuait une partie la nuit à ses compagnons, qui, ainsi que lui, s'étaient laissé persuader par les nègres que la terre n'était pas éloignée, et qu'une fois sur la côte, on pourrait traverser le désert sans danger.

Les misérables conspirateurs étaient résolus de tout entreprendre pour tâcher de se sauver, après s'être emparés toutefois de l'argent et des bijoux qui

avaient été mis dans un sac et attachés au grand mât. Cet argent et ces bijoux étaient réservés pour se procurer la nourriture et payer des chameaux pour porter les malades, si on avait pris terre au bord du désert au lieu d'aborder à Saint-Louis.

On reprit donc les armes : les uns se préparant à l'attaque, les autres à la défense. Ce fut un espagnol qui donna le signal du combat. Placé derrière le mât, il traçait dessus une croix, et de l'autre main il tenait un couteau. Les marins restés dans les rangs des conservateurs, le saisirent et le jetèrent à la mer. Un italien, qui était au nombre des révoltés, voyant que le complot était decouvert, saisit la dernière hache d'abordage qui se trouvait à bord, et faisant sa retraite

ır l'avant, il se précipita volontaire-
ent à la mer. Ses camarades accou-
ırent aussitôt pour le venger, et une
ıtte où l'on combattit de part et d'au-
'e en désespérés, s'engagea sur l'a-
ınt du radeau, qui fut bientôt jon-
ıé de cadavres. Au milieu du tu-
ıulte, on demanda de nouveau le
eutenant Danglas. Malgré la réponse
u'on fit aux assaillans que cet offi-
ier n'avait pas été embarqué sur le
ıdeau, on ne put les convaincre ; il
ıllut continuer le combat.

Après des efforts inouis, on par-
int à repousser les révoltés, et l'ordre
ıt rétabli. C'était le cinquième jour
ue l'on passait sur le radeau, où il
e restait plus que trente hommes,
ous dans l'état le plus déplorable.
Vingt au plus étaient capables de se

tenir debout et de marcher, car l'eau de la mer ayant enlevé presqu'entièrement l'épiderme de leurs extrémités inférieures, ils souffraient horriblement; en outre, leurs contusions et leurs blessures, irritées par l'eau salée, ajoutaient encore à leurs maux. La pêche qu'ils avaient faite était à peu près épuisée, il leur restait à peine dix poissons, et du vin pour quatre jours. Ainsi, au bout de ce temps, la mort deviendrait inévitable. Espérant toujours recevoir du secours, ils résolurent de tenir le plus long-temps possible. Ayant calculé que dans le cas où les canots n'auraient pas péri, il leur fallait au moins trois ou quatre jours pour arriver à Saint-Louis, on reconnut qu'il fallait encore, outre le temps d'expé-

ier des navires, celui de chercher
: radeau.

Le septième jour se passa sans re-
evoir de secours. Deux soldats qui
'étaient glissés derrière la seule bar-
ique qui restât à bord, l'avaient per-
ée, et buvaient à l'aide d'un petit
halumeau. On avait juré que qui-
onque emploirait de pareils moyens,
erait mis à mort. Ce serment reçut
on exécution, car les soldats furent
nmédiatement jetés à la mer.

Sur vingt-sept individus restants,
uinze seulement semblaient pouvoir
ésister ecnore quelques jours; les
ouze autres, couverts de blessures et
resque privés de la raison, ne pa-
aissaient pas pouvoir résister plus de
eux ou trois jours. Ils avaient ce-
endant part aux distributions de

vin, et consommaient par conséquent
une part qui était d'un prix inexpri
mable pour les malheureux qui étaient
dans une position moins critique. Il
fallut se décider à un terrible sacri
fice, à un sacrifice dicté par le plu
affreux désespoir. Ces douze malheu
reux furent jetés à la mer..... Un
soldat et trois marins se chargèren
de cette horrible exécution.

Malgré toute l'horreur que doi
inspirer un pareil acte, il faut recon
naître qu'il fut salutaire aux quinz
hommes restants; car ces douze in
fortunés n'auraient pu guérir de leur
blessures, en supposant qu'ils eussen
été sauvés. Ainsi donc le vin qu'il
consommaient diminuait inutilemen
les ressources d'hommes, sinon va
lides, du moins capables de supporte

a mer pendant plusieurs jours en-
ore.

Saisis d'une juste horreur pour
outes ces armes, qui avaient servi
s'entr'égorger quelques jours aupa-
ravant, on les jeta à la mer, ne ré-
servant que trois ou quatre sabres en
as que l'on eût besoin de couper du
bois ou des cordages.

On n'avait pas de quoi passer plus
le cinq jours sur le radeau, après
quoi il faudrait mourir. Les priva-
tions inouies qu'avaient enduré les
réfugiés ayant aigri leurs caractères,
ils étaient tous d'un égoïsme sans
exemple.

La présence d'un petit papillon
blanc, de la même espèce que ceux
de France, qui vint voltiger au-des-
sus du radeau et se reposer sur la

voile, apporta à ces malheureux hommes l'espoir d'un prochain attérage. Tous les vœux appelaient cette terre que l'on croyait voir apparaître à tout moment. Mais ce jour-là rien ne parut; et quoique les jours suivants les papillons continuassent de voltiger autour du radeau, la terre ne fut pas signalée.

Se voyant réduits à un si petit nombre, les naufragés détachèrent quelques planches du radean, avec lesquelles ils élevèrent au centre un parquet qu'ils couvrirent de tous les effets que l'on put ramasser, ce qui le rendit un peu moins dur et leur permit de se coucher dessus. Quoique cet appareil empêchât l'eau de passer par les séparations, la lame recouvrait souvent ces infortunés, qui,

éunissant en eux toutes les misères
umaines, attendaient courageuse-
ient la mort qui ne pouvait tarder à
es frapper.

Chaque immersion produisait sur
es êtres épuisés par tant de souf-
rances de si fortes douleurs, que
hacun employait tous les moyens
naginables pour s'en préserver. Les
ns se mettaient derrière des ton-
eaux vides, qui étaient placés al-
ernativement en travers ou en long.
)'autres faisaient avec des morceaux
e bois de petits parapets où les va-
ues venaient se briser. Mais tous ces
fforts étaient souvent infructueux.

Pour éteindre la soif ardente qui
es dévorait, ils s'abreuvaient d'urine,
u'ils faisaient refroidir dans des go-
lets de ferblanc, ou essayaient de

boire l'eau de la mer. Mais la soif éteinte un instant redevenait plus vive un quart d'heure après.

Une vingtaine de gousses d'ail, trouvées au fond d'un petit sac, furent partagées et consommées avec une extrême avidité. Un officier ayant trouvé un petit citron, le réservait pour lui seul ; lorsque ses camarades lui demandèrent d'en pressurer quelques gouttes à chacun, il s'y refusa ; ils entrèrent alors dans une fureur telle, que s'il ne se fût rendu promptement à leurs sollicitations, on le lui aurait enlevé de force, et peut-être eût-il été victime de son égoïsme.

On trouva également deux petites fioles contenant une eau dentifrice. Celui qui en était l'heureux possesseur, en accordait à peine deux gouttes

ans le creux de la main, et encore
llait-il qu'on lui en fît la demande
npérieusement. Cette liqueur, qui
araît être composée de plantes aro-
atiques, réussissait à faire dispa-
aître la soif chez ceux qui l'appli-
uaient sur leurs langues. Lorsqu'elle
it consommée, on mit dans la bou-
he de petits morceaux d'étain; ce
étal y entretenait une sorte de fraî-
neur assez agréable. Plusieurs indi-
dus conservaient leur ration de vin
ans de petits vases, et le pompaient
vec un petit chalumeau. Cette ma-
ière appaisait beaucoup mieux la soif
ue si on l'eût bu d'un seul trait. Un
oyen employé avec assez de succès,
it de se plonger les mains dans l'eau
e mer, et de s'en laver la figure fort
ouvent.

Après une distribution de vin, le dixième jour que l'on passait sur le radeau, cinq hommes, parmi lesquels était l'aspirant Coudin, eurent la folle idée de se détruire; ils devaient, avant, consommer le reste de la barique. Malgré les vives représentations de leurs camarades, ils persistaient dans leur projet, et l'on étai sur le point d'employer la force pour les arrêter, lorsqu'une troupe de requins vint entourer le radeau. Ce nouveau danger attira l'attention de tous. Ces monstres approchaient s près, que l'on pouvait facilement le attaquer à coup de sabre, mais on n put en tuer un seul, car sitôt qu'ils se sentaient frappés, ils rentraient dan la mer; ils ne reparaissaient qu

uelques instans après à la surface de
eau.

La vie était devenue si indifférente
ces malheureux hommes, que la
lupart ne craignaient pas de se bai-
ner, quoiqu'ils fussent entourés de
equins, et, chose vraiment miracu-
euse, pas un ne fut dévoré par ces
ruels animaux.

Dans la journée du 16 juillet, huit
es plus déterminés naufragés, présu-
nant que la terre devait être très-pro-
he, résolurent de la gagner à la nage:
nais leurs efforts furent infructueux,
t ils furent forcés de rester à bord.
a nuit vint ajouter encore une fois à
i tristesse de cette situation. Il ne
estait plus qu'environ douze bou-
eilles de vin dans la barrique, et la

chair humaine commençait à n'être plus mangeable.

On aperçut enfin dans la matinée du 17 un navire en mer, mais il était si éloigné que l'on ne pouvait distinguer que les extrémités de sa mâture. Néanmoins, chacun croyait son salut certain. On redressa des cercles de tonneaux, et, fixant aux bouts des mouchoirs de couleur, on en fit de petits drapaux que l'on agita en signe de détresse. Tout-à-coup le vaisseau disparut, et, du comble de la joie, on passa à la douleur la plus vive. Les feux d'un soleil ardent dévoraient ces êtres qui ne tenaient plus à la vie que par un fil; pour s'en préserver, ils firent une tente avec une voile de la frégate que l'on avait jetée sur le radeau, et se couchèrent tous dessous

dans une position à pouvoir signaler des navires qui viendraient à leur secours.

Ainsi couchés, ces malheureux, victimes de l'ignorance d'un chef, livrés aux réflexions les plus sinistres, eurent l'idée de tracer sur une planche un abrégé de leurs déplorables aventures, d'écrire leurs noms au bas, et de l'attacher au mât. Idée qui, dans des circonstances semblables, pouvait être regardée comme l'acte d'accusation du capitaine, dressé par quinze agonisans pour la vengeance de cent trente-cinq de leurs compagnons.

Après avoir passé près de deux heures livrés aux réflexions les plus tristes, le maître canonnier sortit de dessous la tente pour aller sur l'avent. A peine sur le radeau, il revint

vers ses compagnons les mains étendues vers la mer, respirant à peine, et criant! *Sauvés! sauvés! voilà le brick, il vient à nous!* En effet, le navire n'était plus à une demi-lieue, et voguant à pleines voiles, il ne pouvait tarder d'aborder le radeau. Tout le monde s'embrassa avec des transports de joie impossible à décrire. Le navire approchant, on le reconnut pour être le brick l'*Argus*. Il vint se mettre en panne à tribord du radeau (1), à demi-portée de pistolet. Les marins témoignaient tout le bonheur qu'ils éprouvaient de venir au secours de leurs compatriotes. Un canot, envoyé par le capitaine, vint

---

(1) C'est-à-dire: Il s'arrêta sur le côté droit du radeau.

ecueillir les naufragés qui furent, en
peu de temps, transportés à bord du
brick, où ils retrouvèrent le lieute-
nant de la frégate et quelques uns de
ceux qui avaient fui dans les canots.
La vue de ces infortunés délaissés,
presque nus, le corps et le visage
flétris par le soleil, arrachaient des
larmes à tous ceux qui les regardaient.
Sur quinze hommes qui avaient été
épargnés par la mort, dix pouvaient
à peine mouvoir leurs membres endo-
loris et dépourvus d'épiderme. Leurs
yeux caves et presque farouches, ainsi
que leurs longues barbes, ajoutaient
encore à tout ce que leurs traits alté-
rés avaient de hideux.

A leur arrivée à bord, on leur fit
prendre du bouillon avec du vin, et
on leur prodigua les soins les plus

attentifs. Quelques uns des malades éprouvèrent plusieurs accès de délire, mais cet accident n'eut aucune suite, et, grâce au zèle du chirurgien de l'*Argus*, M. Renaud, on conçut bientôt l'espoir de rappeler à la vie ces hommes que la mort avait marqués de son doigt.

Nous allons maintenant expliquer pourquoi les naufragés avaient été si longtemps abandonnés.

L'*Argus*, dont le capitaine avait ponctuellement executé les ordres du ministre, avait abordé sain et sauf à Saint-Louis. Lorsque l'on apprit par les embarcations la perte de la *Méduse* et le sauvetage des 150 hommes sur le radeau, on expédia le brick au secours des naufragés. Il côtoya pendant plusieurs jours sans rien rencontrer,

et, jugeant ses recherches désormais inutiles, il mit le cap vers la rade : c'est pendant ce trajet qu'il rencontra le radeau. Le matin de la rencontre, il n'était éloigné que de quarante lieues du fleuve de la Gambie, lorsque le vent passa au sud-ouest, soufflant par conséquent sur la frégate. Le capitaine ordonna alors de mettre le cap sur la *Méduse;* après deux heures de marche on signala le radeau. Beaucoup des personnes qui étaient à bord du brick, dirent aux naufragés qu'ils les croyaient morts depuis plus de huit jours.

Ayant atteint le but de ses recherches, le capitaine du brick dirigea son bâtiment sur le Sénégal, et dans la soirée du jour suivant, on mouilla sous la côte. Le lendemain, 19 juillet,

à trois heures de l'après-midi, on jeta l'ancre dans la rade Saint-Louis.

A l'arrivée du brick, on envoya un canot ponté pour transporter les quinze malades à terre, où ils furent reçus d'une manière brillante par le gouverneur et des officiers français, tous vivement émus du triste état où étaient réduits nos malheureux compatriotes. Ils furent accueillis à Saint-Louis par des négocians français qui leur prodiguèrent les plus grands soins.

Ici se termine le récit de ce qui se passa sur le radeau. De cent cinquante hommes qui y furent abandonnés, quinze seulement ont été sauvés, mais cinq n'ont pu survivre à tant de privations et de fatigue. Ils sont morts quelques jours après à Saint-Louis.

Il nous reste à faire connaître ce
que devinrent les canots lorsqu'ils
eurent abandonné le radeau, et com-
ment les naufragés de ces embarca-
tions parvinrent à gagner la côte.

Les deux chaloupes, montées l'une
par M. de Chaumareys, l'autre par
le gouverneur, abordèrent au Sénégal
sans aucun accident, quoiqu'elles
aient eu beaucoup à souffrir pour
résister à la mer qui était excessive-
ment forte. A leur arrivée en rade,
le 9, vers dix heures du soir, elles
abordèrent la corvette l'*Echo*, où
l'on tint un conseil pour aviser aux
moyens les plus prompts et les plus
sûrs de porter du secours aux naufra-
gés. C'est le brick l'*Argus* qui fut
chargé de cette honorable, mais dan-
gereuse mission. Le capitaine, par

un empressement que l'on ne saurait trop louer, aurait voulu partir de suite; mais par des motifs que l'on ne peut concevoir, on lui ordonna d'attendre, et il fut forcé d'obéir. On connaît le résultat de ses actives recherches.

La grande chaloupe, dès qu'elle eut signalé la terre, se trouvant sur des hauts fonds, fut forcée de prendre le large. S'étant trop éloignée de la côte, elle revira de bord dans la matinée du 6, et revit bientôt la terre pour la seconde fois. Soixante-trois hommes, les plus résolus, désirant gagner le rivage, furent débarqués, munis d'armes et de biscuit, et firent route vers le Sénégal, en suivant les bords de la mer. Ils étaient éloignés d'environ 80 lieues de Saint-Louis

Ce débarquement opéré, la chaloupe reprit de nouveau le large, où elle rencontra les autres embarcations. Elle fit tout son possible pour s'en approcher afin de leur prendre du monde en cas qu'elles fussent trop chargées; mais les canots l'évitèrent avec grand soin parce que l'on disait que l'équipage s'était révolté, et ferait feu sur tous ceux qui tenteraient d'aborder la chaloupe. La pirogue et le canot du commandant furent les seules embarcations qui communiquèrent avec l'équipage.

La mer devint si grosse vers les cinq heures du soir, que la pirogue ne pouvant plus tenir, les quinze personnes qui la montaient furent forcées de demander du secours à la

chaloupe qui revira de bord et vint les recueillir.

Dans l'après-midi du 8, les hommes de la chaloupe, tourmentés par la soif et la faim, firent côte à 40 lieues de Saint-Louis, au même endroit où les équipages du canot-major et de celui dit du Sénégal avaient également fait côte quelques heures auparavant; s'étant tous réunis, on fit route pour le Sénégal, sans eau, sans pain, sans guide à travers un pays dépourvu de ressources. La soif et la faim ne tardèrent pas à les accabler au milieu de ces déserts brûlans. Enfin, ayant franchi les dunes, ils arrivèrent dans de vastes plaines où ils eurent le bonheur de trouver de l'eau, après avoir toutefois creusé la terre à une certaine profondeur.

Le 11 au matin ; après avoir marché sur les bords de la mer pendant toute la nuit, guidés par des Maures qu'ils avaient rencontrés, ils aperçurent le brick l'*Argus*, auquel ils firent des signaux. Aussitôt le navire, qui était à la recherche des naufragés du radeau, envoya un canot à terre portant du vin et du biscuit, puis il continua sa route. Dans la soirée du même jour, ils rencontrèrent d'autres indigènes, parmi lesquels était un capitaine marchand, Irlandais de nation, parlant la langue et portant le même costume que les Maures ; il était parti de Saint-Louis pour porter des secours aux naufragés. Après avoir enduré des privations et des souffrances inouies, ces infortunés arrivèrent à Saint-Louis le 13 juillet

à sept heures du soir. Quelques-uns avaient perdu la raison pendant ce long trajet, qui avait duré cinq jours.

Les soixante-trois hommes débarqués, comme nous l'avons dit plus haut, à près de 80 lieues de St-Louis, eurent à supporter des fatigues beaucoup plus longues. Obligés de traverser un désert aride dans sa plus grande partie, ils furent cependant assez heureux pour trouver, après avoir franchi des dunes très élevées, un vaste étang d'eau douce où ils purent se désaltérer. A quelques lieues de là ils rencontrèrent des naturels qu'ils prirent pour guides; le 23 juillet, après 16 jours de marche, ils arrivèrent au Sénégal. Pendant ce pénible voyage, quelques-uns d'entr'eux moururent de

fatigue ou de misère, d'autres s'écartèrent du gros de la troupe et furent pris par les sauvages qui les emmenèrent prisonniers. Parmi ces derniers, on cite un militaire qui fut ramené un mois après, à Saint-Louis. MM. Rogery et Shummer, forcés d'errer de peuplade en pleuplade, ne gagnèrent le Sénégal que longtemps après leurs camrrades.

Lorsque tous les naufragés furent réunis à Saint-Louis, le gouverneur, deux jours avant son départ pour le Cap-Vert, envoya un navire à bord de la frégate pour y prendre les 100,000 francs qui devaient former le trésor de la colonie, et prendre également les provisions qui s'y trouvaient. On ne parla presque pas des dix-sept hommes qui avaient été

abandonnés sur le navire; on regardait ces malheureux comme perdus.

Ce fut une goëlette, commandée par un lieutenant de vaisseau, qui fut envoyée vers la *Méduse*. Sortie de Saint-Louis le 26 juillet avec des vivres pour huit jours, elle éprouva des vents contraires et fut obligée de rentrer aussitôt dans le port. Partie de nouveau, mais avec vingt-cinq jours de vivres, elle éprouva au large un coup de vent qui, vu le mauvais état de la voilure, l'obligea à rentrer encore une fois après quinze jours de navigation. On fit faire de suite une nouvelle voilure; et lorsqu'elle fut installée, on repartit pour la troisième fois. Les marins de la goëlette furent au comble de l'étonnement, lorsque retrouvant la frégate cinquante-deux

jours après son abandon, ils virent trois des malheureux délaissés respirant encore, mais il est vrai près d'expirer. Quatorze sur dix-sept avaient perdu la vie. Voici l'histoire de leurs souffrances et de leur mort.

Dès que le radeau et les embarcations eurent abandonné la frégate, ces dix-sept infortunés fouillèrent toutes les parties du navire que l'eau n'avait pas encore atteint, pour tâcher de se procurer des moyens de subsistance. Après bien des recherches, ils parvinrent à réunir assez de lard salé, de biscuit, de vin et d'eau-de-vie pour exister pendant un peu de temps. Mais lorsque quarante jours se furent écoulés, sans recevoir les secours qu'on leur avait promis, ces malheureux reconnurent l'impossibi-

lité de tenir longtemps encore. Alors douze des plus déterminés résolurent de construire un petit radeau et de gagner la terre sur cette frêle machine. Leur entreprise n'eut aucun succès, par la raison que, privés de voiles et de rames, ils ne pouvaient manœuvrer à leur gré. On trouva plus tard les débris de leur radeau sur la côte du désert, et tout fait présumer que ces douze infortunés sont devenus la proie des requins. Le treizième individu était un matelot qui ne voulut pas descendre sur le radeau; il se mit sur une cage à poules et fut submergé à une demi-bordée de la *Méduse*.

Il restait donc quatre hommes sur la frégate. Un mourut quelques jours après. Les trois derniers occu-

ant chacun un endroit séparé, se
ıenaçaient les uns les autres lors-
u'ils se rencontraient en allant cher-
her leur nourriture qui, vers la fin,
e consistait qu'en un peu de suif, de
ard et d'eau-de-vie.

Ces trois malheureux ont depuis
ecouvré leur pleine santé, grâce aux
oins qui leur furent prodigués, tant
bord de la goëlette qu'à leur arrivée
au Sénégal.

Toutes les tentatives faites pour
etrouver les cent mille francs furent
nfructueuses ; on parvint seulement
a sauver des farines, du vin et divers
objets, après quoi la goëlette fit voile
pour Saint-Louis.

Les négocians de Saint-Louis re-
çurent, quelques jours après, l'auto-
risation de se rendre à bord de la fré-

gate avec leurs navires, pour y opérer le sauvetage de tout ce qui serait transporté, à la charge desdits négocians, de faire deux portions égales dont l'une pour le gouvernement et l'autre pour l'armateur. Ils revinrent dix-huit jours après, rapportant une grande quantité d'objets, dont on fit le partage en l'absencc du gouverneur, et l'on doit penser qu'il fût commis de nombreuses déprédations.

Pendant plus de huit jours, la ville de Saint-Louis fut transformée en une foire publique, où l'on vendait des objets qui avaient été retirés de la frégate et appartenaient soit à l'Etat, soit aux naufragés. Ameublemens, voitures, hamacs, greémens, et jusqu'aux pavillons du bord, étaient exposés en vente.

Tous les maux que les malheureux ıaufragés avaient à souffrir n'étaient ɔas encore à leur fin. Quelques uns l'entr'eux, échappés à la mort, soit lans le désert, soit sur le radeau, restèrent plongés dans un hôpital af-freux, sans secours, sans consolations.

MM. Coudin et de Savigny, tous es deux échappés du radeau, furent recueillis au Sénégal par un négociant français, M. de Lasalle, qui leur prodigua avec la plus grande générosité les soins que réclamait leur triste position.

Tout différent de ses deux compagnons, M. Corréard, à son arrivée à Saint-Louis, avec quelques autres naufragés, comme lui couverts de blessures, furent portés à l'hôpital et couchés sur des lits de sangles,

dont les matelas n'étaient que des couvertures de laine pliées en quatre et garnis de draps d'une saleté dégoûtante. Quatre officiers d'infanterie, des soldats et des matelots furent aussi placés dans les autres salles de l'hôpital et couchés de la même manière. Aucunes des promesses que leur fit le gouverneur, lorsqu'il vint les visiter accompagné de M. Chaumareys et d'une suite nombreuse, ne furent tenues.

Pendant cinq mois qu'ils restèrent à l'hôpital, ils ne dûrent leur existence qu'à la pitié des étrangers. Le gouverneur partit pour le camp de Daccard, emmenant avec lui tous les français en état de s'embarquer, laissant nos malheureux compatriotes entourés d'hommes impitoyables : ces

ıommes étaient des Anglais! En vain
ɜs malades firent-ils observer que la
ation du soldat était trop grossière
our leur santé altérée; le médecin
nglais répondit qu'il n'avait point
'ordres et qu'il ne changerait rien.
Ieureusement, des officiers faisant
artie de l'expédition anglaise dans
intérieur de l'Afrique et ceux de la
ırnison de Saint-Louis comprirent
ıieux les lois de l'humanité. Grâce à
urs soins généreux, nos infortunés
ɔmpatriotes reçurent des soulage-
ıens qui les rappellèrent à la vie.

Comme nous l'avons dit, le gou-
ɜrneur était parti pour le cap de
accard; voici le motif de cette dé-
rmination. Ne pouvant entrer en
ɔssession de la colonie, par le refus
ıe fit le gouverneur anglais de la

remettre aux mains des Fançais, refu
basé l'on ne sait sur quoi, il fallu
chercher un endroit propice à l'éta
blissement d'un camp. Ce fut au Cap
Vert que le gouverneur ordonna d
se rendre. Le 26 juillet, l'*Argus* e
un trois-mâts se chargèrent des reste
de l'équipage de *la Méduse*, laissan
les plus malades à Saint-Louis. Le gou
verneur monta sur le trois-mâts, e
l'on mit à la voile. Le soir on arriv
dans la rade de Gorée, en vue du cap
où l'on débarqua le lendemain. Plu
sieurs militaires et matelots, ains
qu'une compagnie de soldats colo
niaux, y avaient déjà été transporté
par la flûte *la Loire*. M. de Fonsai
fut nommé commandant du camp e
y mourut victime de son zèle. L
gouverneur alla habiter l'île de Go

réc, afin d'être plus à portée, disait-il, de surveiller le camp et les navires; mais on doit plutôt croire que c'était dans le but de ménager sa santé.

On expédia en France la corvette *l'Echo* afin d'obtenir des secours et de nouveaux ordres, relativement au refus du gouverneur anglais de rendre la colonie.

Le camp fut assis près d'une tribu de nègres nommée Daccard. Soldats et matelots s'y installèrent, mais une mésintelligence ayant éclaté entre eux, on répartit ces derniers sur *l'Argus* et *la Loire*.

Bientôt toutes les maladies du pays assaillirent les hommes campés sur ce sol inhospitalier. Les fatigues et les privations qu'ils venaient d'endurer, jointes à la mauvaise nourriture qu'ils

recevaient, contribuèrent beaucoup à les accabler. La mauvaise saison se fit sentir dès les premiers jours du campement. Des fièvres putrides attaquèrent les deux tiers des hommes, et les progrès du mal étaient si rapides que les médecins avaient à peine le temps de faire usage du quinquina, par un vice d'administration. Les dyssenteries, souvent mortelles, se répandirent partout, et achevèrent de désespérer ces malheureux, qui soupiraient après leur patrie. Heureusement les équipages des navires ne ressentirent presque pas ces fléaux. Il est vrai que mieux nourris et mieux abrités, les marins devaient être moins affligés dans cette rade assez saine, où les maladies du pays ne règnent presque jamais.

Ce fut le 20 novembre 1816, après plus de trois mois de séjour dans ce camp, où ils avaient cruellement souffert, que les Français reçurent du gouverneur-général des établissemens anglais la permission d'habiter le lieu qu'ils jugeraient le plus favorable sur la côte des ex-possessions françaises. On choisit Saint-Louis que l'on habita jusqu'au 25 janvier 1817, où l'on prit pleine et entière possession de la colonie.

Nous terminerons le récit succinct des malheurs éprouvés par les naufragés de *la Méduse*, en rappelant l'arrêt qui frappa M. Duroy de Chaumareys à son retour en France. Poursuivi par la clameur universelle, on fut obligé, pour satisfaire la vindicte publique, de le mettre en jugement :

mais au lieu de la peine de mort dont la loi atteint tout commandant qui abandonne son vaisseau, un conseil de guerre le déclara déchu de son grade et incapable de servir dans la marine française. Arrêt généreux, puisqu'il laissa la vie à celui qui, par son incapacité, causa la mort de plus de cent-cinquante hommes, et perdit l'une des plus belles frégates que possédât la France à cette époque.

DESCRIPTION DU RADEAU.

Pour donner plus de rapidité au récit, nous avons cru devoir reporter, à la fin de notre ouvrage, cette description indispensable pour comprendre les différentes positions des naufragés pendant les divers combats qu'ils se livrèrent les uns aux autres.

Ce radeau était composé des mâts de hune, vergues, etc. Toutes ces pièces étaient réunies ensemble par de très-forts amarrages. Deux mâts de hune, placés sur les côtés, formaient les deux principales pièces; quatre autres mâts, dont deux de même longueur et de même force que les premiers, réunis

deux à deux au centre, rendaient cette partie de la machine extrêmement solide. D'autres pièces remplissaient l'espace compris entre ces six mâts. On cloua par dessus ce premier plan des planches qui formèrent le parquet. On plaça, sur les quatre côtés de la machine, de longs morceaux de bois qui avançaient au moins de dix pieds sur la mer, et que l'on garnit d'une petite drôme pour servir de garde-fou. On adapta aux extrémités des mâts de hune deux vergues de perroquet, dont les bouts de dehors, légèrement élevés, étaient tenus par un fort cordage, et formaient la proue du radeau. L'espace angulaire qui existait entre les deux vergues fut rempli par des planches et des morceaux de bois; malgré tout, cette partie intérieure était très-peu solide, et, de plus, continuellement

ouvert par les vagues. Le derrière n'é-
ait pas plus solide, en sorte que le
entre était la seule partie sur laquelle
n pût compter. Le radeau avait à peu
rès 65 pieds de long sur 20 à 25 de
arge.

FIN DU NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

COMBAT ET NAUFRAGE
DU VAISSEAU
LE VENGEUR.

Le 1er *Juin* 1794,

Le naufrage du vaisseau le *Vengeur* est un des plus célèbres épisodes de l'histoire de notre gloire maritime.

L'escadre française, forte de vingsept vaisseaux de ligne, sortie du port de Brest, pour protéger un convoi Américain qui apportait du blé en France, rencontra à quelques lieues au large, la flotte anglaise, composée de vingthuit vaisseaux de haut-bord, et commandée par l'amiral Howe. Le combat s'engagea aussitôt, les Français se bat-

tirent bravement, mais avec peu d'ensemble. Les bordées de canon se succédaient avec une égale rapidité de part et d'autre.

Déjà trois vaisseaux anglais étaient coulés bas et quelques vaisseaux français étaient désemparés, lorsque la canonnade ennemie entr'ouvrit un de ces vaisseaux et le menaça de la double horreur d'un naufrage certain et d'un combat à mort.

Mais ce vaisseau était monté par des hommes qui avaient reçu cette intrépidité d'âme qui fait braver le danger, et l'amour de la patrie qui fait mépriser la mort. Les vaisseaux ennemis cernent le vaisseau français et somment l'équipage de se rendre. L'artillerie anglaise tonne sur le *Vengeur*! des mâts rompus, les voiles déchirées, des membrures de ce vaisseau couvrent la mer.

Les Anglais croient que ces héroï-

ques marins vont se rendre ; mais non, la patrie les contemple, ils sauront vaincre ou mourir pour elle. Plusieurs heures de combat n'ont pas épuisé leur courage; ils combattent encore; ils envoient leurs derniers boulets à leurs ennemis, et le vaisseau fait eau de toutes parts ! ne craignons rien pour leur gloire, les braves qui montent le vaisseau sont encore plus grands dans l'infortune que dans le succès.

Une résolution ferme et sublime a succédé à la chaleur du combat ; imaginez le vaisseau le *Vengeur* percé de coups de canon, s'entrouvrant de toutes parts, cerné par les ennemis, un équipage composé de blessés et de mourants, luttant contre les flots et les canons : tout-à-coup le tumulte du combat, l'effroi du danger, les cris de la douleur des blessés cessent; tou

nontent ou sont portés sur le pont. Tous les pavillons sont hissés, toutes es flammes sont arborées; les cris de *vive la France! vive la Liberté!* se font entendre de l'avant à l'arrière, de babord à tribord. On dirait une fête nationale plutôt que le moment terrible d'un naufrage. Ces hommes ont cependant dû délibérer un instant sur leur sort? Non, ces braves ne délibèrent pas! ils voient ici la liberté, là l'esclavage. Ils préfèrent s'engloutir que de se déshonorer par un capitulation; aussi ne balancent-ils pas, leurs derniers vœux sont pour la France. Le vaisseau sombre!.... Mais, écoutez!... on entend encore sous l'onde les cris de *Vive la Liberté!* puis tout se tait... le *Vengeur* a disparu!....

La convention nationale décréta qu'un modèle du vaisseau de ligne le

Vengeur, serait suspendu à la voûte du Panthéon, et que les noms des braves marins composant l'équipage de ce vaisseau seraient inscrits sur les murs du Panthéon.

NAUFRAGE
DU NAVIRE ANGLAIS
LE KENT.
En 1825.

Le vaisseau anglais le *Kent* partit d'un port de la Manche, ayant à son bord 641 individus, dont 43 femmes et 66 enfans, faisait voile pour les Indes-Orientales, lorsque le 1er mars, le vent ayant monté un peu, le roulis devint insupportable par suite de quelques centaines de tonneaux de boulets et de bombes qui formaient une partie de la

cargaison ; un officier craignant qu'il ne survint des désordres dans la cale y descendit avec deux matelots et un fanal. A peine était-il descendu, que le vaisseau éprouva un rude coup de roulis qui fit tomber la lampe sur une barrique d'eau-de-vie que l'on était occupé à caler, et qui s'effondra par le choc qu'elle éprouva. L'eau-de-vie enflammée, promenée dans la cale par les mouvemens du navire, alluma l'incendie sur cent points à la fois. Tous les secours, toute l'activité de l'équipage demeurèrent inutiles, et bientôt des tourbillons d'une fumée noire et épaisse, vomis par les quatre écoutilles, vinrent rouler en torrent d'un bout à l'autre du vaisseau.

Le capitaine fait pratiquer des voies d'eau dans le premier et le second pont afin de noyer l'incendie et empêcher le feu d'atteindre la soute aux poudres ;

mais ce moyen de diminuer le danger de sauter, rendit celui de sombrer plus imminent. Quelques soldats, une femme et plusieurs enfans périrent dans l'entrepont suffoqués par la fumée. Tout le monde était sur le pont où se succédaient les scènes les plus déchirantes. Personne à bord ne conservait le moindre espoir de salnt.

Le capitaine fit monter un matelot au petit mât de hune. A peine ce marin eut-il exécuté cet ordre qu'il agita son chapeau en s'écriant : *Une voile sous le vent!* On hissa aussitôt le pavillon de détresse et on tira le canon de minute en minute; mais la violence du vent ne permettait pas aux canons de se faire entendre, ce ne fut que la fumée de l'incendie qui s'élevait en épais tourbillons, qui révéla au brick le danger que courait le *Kent*. Forçant de voiles malgré le mauvais temps, le brick s'ap-

procha du vaisseau enflammé, à qui il communiqua qu'il était prêt à recevoir les naufragés.

Un accident affreux fut sur le point d'arriver lorqu'on mit à la mer le grand canot, où se trouvaient toutes les femmes et les enfans des officiers, avec quelques femmes des soldats.

Il était suspendu par les deux extrémités à deux crochets. Lorsqu'on donna l'ordre de larguer tout pour laisser aller le canot, l'un des crochets ne put être dégagé sur-le-champ. L'extrémité du canot se soulevait déjà, et, suivant les mouvemens du vaisseau, sortait peu à peu de la mer; encore dix secondes et il allait se trouver suspendu verticalement par l'avant, lorsqu'heureusement une vague vint à le soulever par l'arrière et permit aux matelots de dégager le fatal crochet.

Le canot partit enfin, luttant contre

les vagues ; il se passa plus d'une demi-heure sans qu'il pût accoster le brick qui se tenait prudemment en panne à une certaine distance du *Kent*, tant pour se soustraire au danger de l'explosion que pour éviter le feu des canons chargés à boulets qui partaient à mesure qu'ils étaient atteints par les flammes. Il était temps que le canot abordât ; car, pour laisser aux rameurs plus d'aisance on avait entassé pêle-mêle les femmes et les enfans sous les bancs, où ils étaient inondés à chaque coup de mer par l'écume. La première créature humaine qui trouva asile à bord du brick fut un enfant de quelques semaines.

Au retour des embarcations, on fit descendre les femmes et les enfans du haut du vaisseau au moyen d'un cordage, auquel on les attachait deux à deux ; mais le roulis était si violent qu'il était impossible de saisir avec

précision le moment où le canot se trouvait au-dessous de la corde, et on ne put éviter que plusieurs de ces infortunées créatures ne fussent plongées dans la mer à plusieurs reprises : ains périrent un grand nombre d'enfans.

Deux ou trois soldats, pour soulager leurs femmes, sautèrent à la mer avec leurs enfans, et se noyèrent en s'efforçant de les sauver. Un homme, réduit à l'alternative de perdre sa femme ou ses enfans, se prononça promptement pour ses devoirs envers sa femme : elle fut sauvée, mais ses quatre enfans périrent. Un soldat se fit attacher trois enfans autour du corps et plongea ainsi dans la mer ; il échoua dans ses efforts pour gagner le canot, et on le hissa de nouveau à bord, mais déjà deux des pauvres enfans avaient cessé de vivre. Un homme tomba dans l'écoutille et fut à l'instant dévoré par les flammes ; un

autre qui glissa entre la chaloupe et le brick eut la tête écrasée.

Bientôt on donna ordre d'admettre dans les chaloupes quelques soldats en sus des femmes. La plupart de ceux qui restaient à bord construisaient des radeaux avec des planches et des cages à poules, pour s'assurer un dernier refuge si les flammes les obligeaient d'abandonner le bâtiment.

Le soleil se couchait et la fin de cette scène tragique approchait. On remarquait que les malheureux qui restaient à bord témoignaient une répugnance invincible à adopter le moyen périlleux, mais unique, qui leur était offert. Il fallut renouveler avec menaces l'ordre de ne pas perdre un seul instant. Il était près de dix heures du soir; le navire déjà enfoncé de neuf à dix pieds au-dessus de la ligne de flottaison, venait encore de baisser de deux pieds,

Tous les officiers songèrent à faire leur retraite. Le capitaine, bien décidé à ne quitter son bord que le dernier, refusa de descendre avant d'avoir fait de nouveaux efforts pour vaincre l'irrésolution d'un petit nombre d'hommes que la frayeur avait privés de la parole et du mouvement; mais, ayant échoué dans ses prières, et entendant les canons, dont les amarres étaient coupées, tomber les uns après les autres dans la cale et y faire explosion, il crut devoir enfin songer à sa sûreté; saisissant un cordage, il se laissa glisser en dehors du navire, d'où il sauta à la mer et gagna le canot à la nage. Un des bateaux resta en station dessous la poupe pour offrir à ces obstinés les moyens de se sauver s'il leur en venait l'envie. Les flammes s'échappant avec violence de la chambre du conseil, rendirent bientôt cette position insoutenable, et c'est seulement alors que le bateau quitta le *Kent*.

Ainsi, tout l'équipage et les passagers du vaisseau, environ 600 personnes, étaient entassées sur un navire de 200 tonneaux.

Avant de quitter ce lieu de désastre, l'attention des naufragés fut absorbée par la catastrophe finale de cette longue tragédie. Peu après l'arrivée du dernier bateau, les flammes montèrent avec la rapidité de l'éclair jusqu'au haut de la mâture du *Kent,* qui ne forma plus qu'une masse de feu; les mâts s'écroulèrent comme de majestueux clochers. Enfin, la soute aux poudres étant gagnée par les flammes, l'explosion eut lieu; et les débris du *Kent* furent lancés en l'air avec un vacarme effroyable! Puis à ce bruit, à cette clarté, succédèrent un silence et une obscurité qui plongèrent tous les assistans dans une stupeur indicible.

Le brick mit le cap sur l'Angleterre. es naufragés n'étaient pas encore hors

de tout donger, et leur grand nombre sur un si petit espace les laissait exposés à de cruelles souffrances. Ils n'étaient pas moins de 80 dans une chambre disposée pour 12 à 15 personnes; ceux qui étaient sur le pont furent obligés de rester nuit et jour dans l'eau jusqu'à la cheville, à moitié nus et transis de froid; on était tellement pressé dans l'entrepont que la flamme d'une chandelle s'y éteignait à l'instant.

Le vent fut heureusement très favorable, et le capitaine du brick ayant forcé ses voiles, on débarqua le 3 mars à minuit dans le port de Falmouth.

Le dimancche suivant tous les naufragés du *Kent* se réunirent pour rendre à Dieu des actions de grâces sur leur délivrance presque miraculeuse.

NAUFRAGE
DU NAVIRE ANGLAIS
L'ESSEX,
Submergé par une baleine.

Le navire baleinier l'*Essex*, commandé par un brave marin, *Georges Pollard*, se trouvait le 20 novembre 1820, près de l'équateur, dans l'Océan Indien. On venait de prendre deux baleines que les canots, chargés de leurs équipages, suivaient et fatiguaient pour pouvoir les hêler avec plus de facilité. On ne soupçonnait aucun péril, quand vers le milieu du jour, un de ces cétacés, d'une taille moustrueuse, accourut furibond contre le navire et heurta violement l'arrière qui en fut profondément ébranlé. Le brick résista : mais une heure après, le même animal revint à la charge, donnant de toutes ses forces contre le flanc du bâtiment, il le creva, et y fit un trou si grand qu'à

l'instant même la cale commença à s'emplir. On arma de suite les trois canots que l'on pourvut de vivres, et les vingt hommes de l'équipage s'y embarquèrent à la merci du vent et des flots. Dès les premiers jours, l'une des barques chargée de sept hommes, se sépara des autres, et on n'en entendit plus parler.

Les deux qui restaient, après trois semaines d'une navigation pénible, abordèrent a l'île Elisabeth, où les naufragés ne trouvèrent que quelques œufs d'oiseaux. Ne pouvant vivre sur cet écueil, les hommes des deux barques reprirent le large, laissant dans l'île Élisabeth, trois de leurs compagnons qui demandèrent à y rester. La situation fut aussi horrible pour les uns que pour les autres. Les naufragés des chaloupes restèrent bientôt sans vivres; deux hommes moururent d'épuisement et les autres mangèrent leurs cadavres... Quand on eut vaincu une première répugnance et que la faim parla de nouveau, il fut question de sacrifier quelques individus au salut commun. On tira au sort; il frappa sur le mousse du

capitaine, qui fut tué et dévoré aussitôt. Cet horrible sacrifice ne se renouvella plus; mais un homme mourut et fut mangé. Enfin, les deux canots séparés l'un de l'autre eurent le bonheur d'être sauvés. Mais ces malheureux étaient plutôt des spectres que des hommes, tant les fatigues et les privations qu'ils avaient endurées avaient été longues et cruelles.

Quant aux hommes restés dans l'île Élisabeth, un vaisseau fut envoyé plus tard pour les recueillir. Ils avaient passé trois mois sur ce rocher, vivant de quelques oiseaux et de tortues de passages. Le seul abri qu'ils trouvèrent fut des grottes, où ils découvrirent huit squelettes humains. Leur plus grande angoisse fut la privation d'eau douce. Il leur fallut souvent endurer la soif pendant cinq ou six jours, en attendant qu'il tombât quelques gouttes d'eau dans le creux des rochers; malgré tout, ils furent sauvés de cette triste position et allèrent rejoindre leurs compagnons qui les attendaient à quelques lieues de là.

FIN.

Impr. de Pollet, Soupe et Guillois, rue Saint-Denis, 380.



Incendie du Cap.



Révolte générale des Nègres. Massacre des Blancs.

SAINT-DOMINGUE,

OU

HISTOIRE

DE SES RÉVOLUTIONS;

CONTENANT

Le récit effroyable des divisions, des troubles, des ravages, des meurtres, des incendies, des dévastations et des massacres qui eurent lieu dans cette île, depuis 1789 jusqu'à la perte de la colonie.



A PARIS,

Chez TIGER, Imprimeur-Libraire, rue du Petit-Pont, nº 10.

AU PILIER LITTÉRAIRE.

On trouve chez le même Imprimeur-Libraire les ouvrages ci-après, concernant les guerres, batailles, combats, victoires, etc., des Français.

Batailles, combats et victoires des Français en Espagne et en Portugal, 1 volume.
—— En Allemagne et en Belgique, 2 volumes.
—— En Autriche et en Pologne, 2 volumes.
—— En Egypte, en Syrie et en Palestine, 1 vol.
—— En Hollande, en Italie et en Allemagne, 1 vol.
—— En Russie, 1 volume.
—— En Saxe, 1 volume.
Invasions et siéges de Paris, etc., 1 vol.
Révolutions de Saint-Domingue, 1 vol.
Débarquement dans cette île, 1 vol.
Révolution d'Espagne, 1 vol.
—— de Naples, 1 vol.
Guerre de la Vendée, 2 vol.

Moreau; sa vie, ses exploits militaires, etc.; 1 vol.
Pichegru; sa vie, ses talens militaires, etc.; 1 vol.
Vie du maréchal Ney, contenant des détails intéressans. — Son procès: 2 vol.
Vie d'Athanase Charrette, général vendéen; 1 vol.
Henri de Larochejaquelain, général en chef de l'armée d'Anjou: suite de la guerre de la Vendée, 1 v.
Tuffin de la Rouarie, général des chouans: suite de la guerre de la Vendée, 1 vol.

Le Siége de Barcelonne, 1 volume.
Les Conquérans du Nouveau-Monde, ou Histoire de Christophe Colomb et de Fernand Cortez, traduit de l'anglais, 2 vol.
Les Flibustiers, en 8 volumes, qui se vendent ensemble ou séparément.
Les douze Césars, 1 vol.

PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE TIGER.

PRÉFACE.

Nous croyons indispensable, avant que de donner un précis exact des révolutions de Saint-Domingue, de faire connaître cette île sous plusieurs points de vue différens; sa découverte, sa topographie, et son histoire.

C'est à Christophe Colomb qu'on est redevable de sa découverte; il l'aperçut pour la première fois en 1492. Elle était habitée par une nation dont la douceur des mœurs rejetait cette énergie, pour ne pas dire férocité, et cette activité si naturelle aux peuples du nord. Saint-Domingue était partagé en cinq états indépendans, dont chacun était gouverné par un *cacique :* ces cinq caciques avaient des autres subordonnés qui les suppléaient dans leurs fonctions. Une partie de l'île s'appelait *Haïti ;* elle fut nommée par Colomb, *Hispaniola*, ou

petite Espagne. La dénomination de Saint-Domingue lui fut donnée par les Français, du nom de sa capitale.

Des aventuriers français, anglais, allemands, etc., aussi audacieux qu'intrépides, connus sous le nom de Flibustiers et de Boucaniers, furent le premier noyau de la population française à Saint-Domingue.

L'île Saint-Domingue s'étend du 71e au 77e degré de longitude, et du 18e au 20e de latitude. Sa longueur est, du levant au couchant, de 160 lieues; sa largeur moyenne de 30, son circuit de 360, et de 600 en faisant le tour des anses. Elle était partagée entre les Français et les Espagnols; mais ceux-ci possèdent la portion la plus étendue; négligeant les cultures, leur principale richesse est dans de nombreux troupeaux, dont ils font un commerce très-lucratif avec leurs voisins.

La partie française était divisée en trois provinces; celles du nord, de l'ouest, et du sud. La rivière du *Massacre* séparait, au nord de l'île, les possessious des deux puis-

sances. Entre cette rivière et la ville du Cap, sont les quartiers et villes ou bourgs d'Onanamynthe, du fort Dauphin, de Limonade, du Trou, du Morin, de la plaine du Nord, de la Grande-Rivière, de la Souffrière, du Dondon, de la Petite-Anse, et de la Marmelade.

Entre le Cap et la ville de Port-de-Paix, séparée de l'île de la Tortue par un canal, on voit les quartiers de l'Acul, du Port-Margot, du Limbé, de Sainte-Anne, du Borgne, de Plaisance, et du Gros-Morne.

Sur le rivage septentrional, on distingue la baie de Moustique, la pointe et le quartier de Jean Rabel, le môle Saint-Nicolas, et la colonie allemande de Bombarde; au sud-est du môle sont la baie et les quartiers des Gonaïves, de l'Artibonite, de Saint-Marc, des Vases, de Mont-Louis, de l'Archaïe, de Boucassin, du Port-au-Prince, du Cul-de-sac de la Croix-des-Bouquets, des grands Bois, des Verettes, du Mirebalais, du Tapion, de la Petite-Rivière et du Petit-Fond.

Le Port-au-Prince (1) est situé au fond d'un golfe. Sur la côte sont les quartiers du Lamentin, de Léogane, du grand et petit Goave, de Nipes, de Miragoane, des Baradaires, des Caïmites et de la Grande-Anse, dont le chef-lieu était Jérémie.

La province du sud comprend les quartiers de Tiburon, de l'anse des Anglais, des côteaux, du Port-à-Piment, du Port-Salut, de la pointe d'Abacou, de Torbec, des Cayes, du Fond, de Cavaillon, de Saint-Louis, de Benet, d'Acquin, de Jacquemel, du Sale-Trou et des anses à Pître.

La population de la partie française de Saint-Domingue se montait, en 1789, à 450 et quelques mille noirs, et 60,000 blancs, y compris les femmes et les enfans. Indépendamment des populations blanche et noire, il en existait une troisième composée de tous les nègres, mulâtres, ou quarterons

---

(1) Le Port-au-Prince était autrefois la capitale de toute la partie française, et le siége du gouvernement.

libres, formant alors une classe intermédiaire désignée sous le nom d'*hommes de couleur*.

Saint-Domingue était alors administré par un gouverneur général et un intendant, nommés par le roi, et dépositaires de son autorité. Outre ces deux officiers ou magistrats supérieurs, qui avaient sous eux un grand nombre de subalternes, qui les représentaient dans les villes et dans les communes, il existait encore un contrôleur de la marine, spécialement chargé de la surveillance de l'emploi des derniers du fisc, et dont le consentement et la signature étaient indispensables pour toutes les dépenses au compte de l'État. Il y avait en outre une représentation coloniale, qui était appelée auprès des chefs du gouvernement, toutes les fois qu'il s'agissait d'asseoir et de répartir l'impôt, et des tribunaux pour administrer la justice.

Nous n'examinerons point ici si les pouvoirs administratifs et judiciaires, sans se froisser alternativement, agissaient dans

une parfaite harmonie, et si la somme des abus ne l'emportait pas sur celle du bien. La tâche que nous nous sommes imposée, est celle de retracer les faits d'une révolution dont le résultat, pour la France, a été la perte d'une colonie dont elle retirait les plus grands avantages.

SOMMAIRE.

Préface. — Description de l'île de Saint-Domingue. — Premiers troubles du Cap. — Divisions intestines. — Insurrections des mulâtres. — Supplice d'Ogé. — Arrivée d'une station française au Port-au-Prince. — Assassinat de M. le chevalier de Mauduit. — M. de Blanchelande nommé gouverneur-général de Saint-Domingue. — Assemblée coloniale. — Révolte des esclaves. — Divisions entre le gouvernement et l'assemblée coloniale. — Troubles au Port-au-Prince. — Incendie de cette ville. — Attentats commis par les hommes de couleur. — Campagne du Limbé et de l'Acul. — Mort du chef nègre Boukman. — Arrivée au Cap de MM. de Mirbeck, Roume et Saint-Léger, commissaires du Roi. — Leur entrevue avec le chef nègre Jean-François. — Journée du 27 mars. — Déportation de tous les officiers de la garnison du Port-au-Prince. — Troubles dans la ville du Cap. — Désastres de la province du Sud. — M. d'Esparbès, nommé gouverneur-général de Saint-Domingue, à la place de M. de Blanchelande. — Arrivée au Cap, des commissaires Santhonax, Ailhaud et Polverel. — Établissement d'un

club. Arrivée de M. de Rochambeau au Cap. — Journée du 19 octobre. — Révolution totale dans l'administration de la colonie. — Destitution de tous les fonctionnaires publics. — M. de Rochambeau attaque les révoltés au fort Dauphin. — Journée du 2 décembre. — Conduite des commissaires civils. — Expédition de la Grande-Rivière. — Prise du fort de la Tannerie. — Nouveaux succès des blancs. — Les commissaires Santhonax et Polverel arment contre le Port-au-Prince. — Défaite des mulâtres à Jérémie. — Déportation d'un grand nombre d'habitans du Port-au-Prince. — Victoire remportée sur les mulâtres, à la Grande-Anse. — Arrivée au cap du nouveau gouverneur général Galbaud. — Machinations infernales de Santhonax et Polverel. — Destitution de Galbaud et de son frère. — Prétentions des mulâtres. — Le gouverneur général se met à la tête d'une insurrection. — Combat dans les rues du Cap. — Incendie de cette ville. — Les blancs, obligés de fuir de Saint-Domingue, et de se retirer aux États-Unis. — Proclamation de la liberté des noirs, par Santhonax et Polverel.



RÉVOLUTIONS
DE
SAINT-DOMINGUE.

Saint-Domingue, au commencement de 1789, malgré les rivalités de son gouverneur-général et de son intendant, et les jalousies si naturelles aux hommes en place qui la gouvernaient, jouissait de la tranquillité, lorsqu'un navire de Nantes, débarqué dans l'un de ses ports, au mois d'octobre de la même année, apporta la nouvelle de la révolution qui venait de s'opérer en France, et de la prise de la Bastille. Cette nouvelle développa à l'instant le ferment révolutionnaire qui était, pour ainsi dire, comprimé sous le despotisme des agens du gouvernement ; la cocarde fut arborée, et des actes de violence furent exercés contre des individus qui n'avaient point pris ce signe de ralliement. Comme en France, on déclama ouvertement contre les privilèges, les préjugés et le despotisme des colons; on parla hautement de liberté devant des esclaves, qui ne demandaient qu'à briser leurs fers.

Bientôt après des représentans de Saint-Domingue furent admis aux états-généraux, et des cahiers de doléances furent rédigés et apportés par ces nouveaux élus.

Cependant, une inquiétude sourde agitait tous les esprits. Les intrigans qui ne respirent que les troubles et les divisions, essayaient de jeter dans toutes les villes de la colonie les brandons de la discorde; leurs tentatives malheureusement réussirent. Plusieurs colons du Cap furent obligés de se cacher ou de fuir, et même un d'eux fut assassiné aux Cayes, sous prétexte qu'il appuyait les prétentions des hommes de couleur.

M. de Marbois, qui résidait au Port-au-Prince, informé de ce qui se passait au Cap, crut prudent de s'embarquer pour la France; et M. de la Mardelle, procureur général, alla se réfugier sur une habitation au Cul-de-sac.

Au Cap, comme au Port-au-Prince, l'insurrection prit un caractère alarmant, des comités avaient été formés. Des députés nommés par les paroisses réunies à Saint-Marc, prirent la dénomination d'assemblée de la partie française de Saint-Domingue. Les prétentions que cette assemblée affichait causèrent sa perte : 85 de ses membres partirent pour la France.

L'assemblée nationale de France n'eut pas

plutôt proclamé les Droits de l'homme que les mulâtres commencèrent à s'insurger. Dans la nuit du 28 au 29 octobre 1790, trois cents d'entre eux descendirent des hauteurs de la Grande-Rivière, et parcoururent successivement toutes les habitations des blancs, qui furent injuriés et desarmés, et l'un d'eux fut massacré. A leur tête était un mûlatre nommé Ogé, qui avait pris le nom de colonel-général. Cette insurrection n'eut pas de suites; car son chef et un nommé Chavannes son adjoint ayant été pris, expièrent leurs crimes sur la roue, et dix-neuf de leurs complices furent pendus.

Le feu de la révolte ne se borna pas à la province du nord. Au Mirebalais, il y eut des rassemblemens nombreux d'hommes de couleur, et dans la province du sud des attroupemens qui furent dissipés par M. Mauduit, colonel du régiment du Port-au-Prince.

Les décrets de l'assemblée constituante de France n'ayant pu parvenir à faire rentrer dans l'ordre les esprits des insurgés et favoriser les intentions pacifiques des assemblées provinciales, des troupes furent embarquées pour la colonie; la station arrivée au Port-au-Prince, agitée et poussée par les factieux qui, dans tous les quartiers de la ville, avaient déjà fait entendre les mots de *régénération* et de *liberté*, se met en

rébellion ouverte. Les troupes descendent à terre et viennent par leur présence augmenter le tumulte et le désordre : le peuple court aux armes ; le régiment du Port-au-Prince abandonne son colonel, qui fut massacré par les séditieux, le 4 mars 1791.

Ces meurtres et ces assassinats n'étaient que le prélude des crimes et des horreurs qui devaient souiller le territoire de Saint-Domingue. Le 20 août 1791, la révolte des noirs éclata sur une habitation nommée la Gossette, par l'assassinat du gérant nommé Mossut. A l'Acul, une bande de ces misérables ayant à leur tête Boukman, se répandit comme un torrent dans cette paroisse. Ce nègre, dont l'ame cruelle ne respirait que le sang, la torche d'une main et le poignard de l'autre, massacra impitoyablement tous les blancs échappés à la fureur des flammes. Son maître lui-même fut égorgé sans miséricorde dans les bras de sa femme éplorée, qui fit de vains efforts pour le soustraire à la vengeance de ces cannibales.

Malgré les mesures vigoureuses qu'on prit au Cap pour arrêter le débordement de ces furieux, dans la nuit du mardi au mercredi 23 août, ils se portèrent sur la Petite-Anse ; leur rage s'exerça sur l'habitation Choiseul, où ils mirent le feu et brûlèrent un nègre domestique. De là, passant

sur celle des Pères de la Charité, ils incendièrent les cases à Bagasse, et massacrèrent sans pitié le gérant; d'autres habitations furent livrées aux mêmes horreurs.

Enhardis par leurs succès, ces nègres rendus plus féroces par les excès du vin et des liqueurs spiritueuses, s'avancèrent vers le haut du Cap où ils furent arrêtés par le canon; ce qui ne les empêcha pas de porter le fer et la flamme dans diverses habitations, et dans les paroisses de l'Acul, de la plaine du Nord et de la Petite-Anse, qui n'offrirent bientôt plus aux regards épouvantés qu'un monceau de cendres.

Il est difficile de se figurer les troubles, la désolation, les dévastations et les incendies qui marquèrent les pas de ces brigands. On n'était encore qu'au 4e jour de la révolte, et déjà tous les blancs de dix paroisses dépendantes du Cap, étaient ou égorgés ou mis en fuite; la flamme avait dévoré plus de cent sucreries; le Cap était menacé du même sort. Un détachement de troupes sorti de cette ville, atteignit les incendiaires et les massacreurs de l'Acul, et les poussant vers la baie, les enveloppa entièrement. C'était le moment opportun d'exercer une vengeance terrible contre ces nègres devastateurs; on ne le fit point, et on s'en repentit.

Il eût été facile d'arrêter ce fléau destruc-

teur, si les assemblées coloniale et provinciale, qui tenaient leurs séances au Cap, et qui n'auraient pas dû être dissidentes d'opinions, eussent pris des mesures vigoureuses; mais il est une fatalité attachée à toutes les assemblées : c'est de parler beaucoup lorsqu'il faudrait agir. Les mûlatres, au contraire, parlaient peu et agissaient beaucoup. Tandis qu'on pérorait au Cap, les révoltés enivrés de leurs premiers succès, continuaient leurs ravages, et attaquaient nuit et jour les postes avancés du haut Cap, et de la Petite-Anse; les troupes étaient harassées à repousser ces attaques partielles qui devenaient toujours funestes à l'un ou l'autre parti.

Dans cet état des choses, et au milieu du trouble et des craintes qui agitaient tous les esprits au Cap, il aurait fallu adopter des mesures propres à sauver Saint-Domingue. Mais l'irrésolution de toutes les autorités ne laissait aucun espoir de sortir d'une crise aussi violente : au milieu de l'accablement général qui paralysait, pour ainsi dire, l'assemblée provinciale, un particulier fit entendre sa voix, et s'exprima de la manière suivante :

« Depuis cinq jours que les révoltés « incendient nos propriétés et massacrent « nos frères, je ne vois pas qu'on s'occupe « de venger les uns, ni de punir les au-

« tres. Je connais aussi bien que personne
« le danger de notre position et la faiblesse
« de nos moyens ; je sens comme vous la
« nécessité de conserver la ville ; je n'i-
« gnore pas qu'une crainte juste et salu-
« taire nous a jusqu'ici empêchés d'en
« sortir ; mais on peut faire cesser cette
« crainte. Que dès demain un ordre au-
« quel on ne pourra se soustraire, oblige
« de remettre tous les nègres mâles à un
« corps de troupe, sous l'escorte duquel
« ils seront conduits à bord d'un nombre
« de bâtimens suffisant pour les contenir ;
« que ces bâtimens soient placés sous la
« volée de nos vaisseaux de guerre, qu'on
« pourvoie à tous les besoins des détenus,
« qu'on les avertisse que cette sévérité
« n'est qu'une mesure de précaution, qui
« cessera dès qu'elle ne sera plus néces-
« saire. Une fois tranquilles sur le sort de
« la ville, de nos femmes et de nos enfans,
« marchons aux révoltés ; que la terreur
« et la mort nous précèdent, et jurons de
« ne rentrer que lorsqu'ils seront soumis,
« ou qu'ils auront été exterminés !

Ce discours dans lequel les avis les plus sages et les plans les mieux combinés étaient développés, ne fit aucune sensation sur les assemblées coloniale et provinciale. Après avoir exigé de M. de Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, de donner

tous ses soins à la sûreté de la ville, on arrêta la formation de trois régimens de garde soldée, on établit une commission prévôtale, on augmenta les droits d'octroi et on fit plusieurs autres réglemens, qui ne sauvèrent point le chose publique.

Cependant, au milieu de toutes ces délibérations, les ravages et les incendies des habitations avaient toujours lieu. La fureur des brigands se rallentit néanmoins un instant après l'incendie du quartier Morin et de Limonade, mais ce ne fut que pour s'accroître et prendre de nouvelles forces. Tous les efforts qu'on opposait aux révoltés, n'avaient contribué qu'à les aguerrir. Pour venger leurs pertes, ils massacraient les blancs prisonniers, et incendiaient les bâtimens encore existans sur les habitations. D'ailleurs on ne pouvait obtenir de succès décisifs, parce qu'ils avaient toujours la ressource de la fuite dans les montagnes.

Un nègre nommé Jeannot, se signala à cette époque par sa cruauté et sa férocité. Chassé de l'habitation Bullet où il s'était cantonné avec sa troupe, il mit à feu et à sang tous les endroits par où il fuyait. Le sang même des nègres ne fut point épargné, et il égorgea de sa propre main 60 prisonniers blancs. Un habitant de la Graude-Rivière fut aussi massacré avec ses huit en-

fans. Un nègre qui était son parent et son ami, et devenu son postillon, pour n'avoir pas attendu ses ordres pour dételer des chevaux, fut tué d'un coup de pistolet par ce monstre avec le plus grand calme.

L'assemblée coloniale avait envoyé à la Jamaïque deux commissaires pour obtenir des secours. Ces secours se réduisirent à un vaisseau de 50 canons, qui établit sa croisière sur la côte de l'ouest, et à trois frégates anglaises qui vinrent mouiller au Cap, ayant à bord 500 fusils et quelques munitions de guerre et de bouche. Deux régimens avaient été promis, et ne furent point envoyés. Les Anglais étaient trop intéressés à la perte de nos colonies, pour nous donner des secours réels.

Cette même assemblée avait fait des démarches auprès du président de Santo-Domingo. Les Espagnols, qui étaient aussi bien disposés que les Anglais, firent aux commissaires une réponse équivoque, qui ne permit pas de compter sur eux.

Dans cette position critique de l'assemblée coloniale, le feu de la révolte qui avait paru s'assoupir, se ralluma de nouveau. Les nègres recommencèrent leurs excursions. Le féroce Jeannot, poursuivant le cours de ses horribles succès, envahit successivement la paroisse du Dondon et le quartier de Sans-Souci, où

il fit brûler les habitations et massacrer les habitans.

A l'ouest et au sud, les mulâtres, toujours rassemblés et en armes, menaçaient de se porter aux dernières extrémités. La division qui existait entre les agens du gouvernement et l'assemblée coloniale, entre les colons et les amis des mulâtres, s'opposa à ce qu'on pût prendre des précautions contre le torrent prêt à se déborder. Il fallut donc recourir aux voies de conciliation, et un concordat fut signé par les mulâtres, d'une part, à la Croix-des-Bouquets avec plusieurs communes; concordat favorable aux hommes de couleur et humiliant pour la classe blanche : concordat qui fut ratifié même avec des conditions encore plus avantageuses, par l'assemblée du Port-au-Prince. L'égalité entre les deux castes en faisait la base, et la dissolution de l'assemblée coloniale en était la première condition. Ce traité fut conclu le 7 septembre 1791.

On ne doit pas dissimuler que les décrets de l'assemblée constituante et ceux de l'assemblée législative relatifs à Saint-Domingue, et rendus d'après l'esprit des différens partis qui, divisant ces assemblées, ignoraient absolument à cette époque le véritable état de Saint-Domingue, contribuèrent beaucoup à y entretenir

le feu de la révolte, et à diviser les colons sur leurs propres intérêts.

Le calme un moment rétabli par le concordat passé au Port-au-Prince, accrut encore la mésintelligence entre l'assemblée coloniale et le gouvernement. M. de Blanchelande n'avait point la tête assez forte pour résister aux prétentions de l'assemblée, et à celles des factienx qui ne cherchaient qu'à semer le trouble et la division; en outre, ses dispositions militaires n'étaient pas faites pour lui mériter la confiance publique, et sa conduite dans l'attaque des camps Galiffet et d'Agout sembla, pour ainsi dire, prouver qu'il s'entendait avec les nègres, pour brûler les habitations appartenantes à des blancs.

Il semblait qu'un esprit de vertige avait tourné toutes les têtes. L'assemblée coloniale tint une séance extraordinaire, où l'exagération des principes démagogiques, et les sourdes menées de l'intrigue triomphèrent des sages conseils de la prudence et de la bonne foi.

Après avoir vainement imploré l'assistance des Anglais et des Espagnols, l'assemblée coloniale du Cap prit le parti de s'adresser aux autres colonies françaises pour obtenir des secours. En conséquence un aviso fut expédié à la Martinique; mais cet avis arriva trop tard. Le gouverneur

de cette île venait de renvoyer deux ou trois bataillons et autant de compagnies d'artilleurs, n'ayant gardé auprès de lui que le nombre de troupes indispensable pour la sûreté et la tranquillité de la colonie. Cependant, il fit partir pour St.-Domingue le vaisseau *l'Éole* et la frégate *la Didon*, sous les ordres de MM. Girardin et Villevielle. Les commandans de ces bâtimens, à leur arrivée, devinrent suspects; l'insurrection se manifesta sur la frégate, et le plus grand tumulte régna dans la ville. Les deux commandans furent destitués, et M. Girardin fut obligé, peu de jours après, de partir pour la France.

De nouveaux troubles survinrent au Port-au-Prince. La division qui subsistait toujours entre les blancs, les mulâtres et les hommes de couleur, amena de nouvelles scènes d'horreur. Un violent incendie éclata tout-à-coup au centre de la ville à la suite d'un combat qui força les mulâtres d'en sortir. Cet incendie qui dura 24 heures, et qui consuma la moitié de la ville, fut attribué aux gens de couleur, et ensuite aux négocians qui, dit-on, dans le dérangement de leurs affaires, pour éluder la rigueur des lois, avaient cru cet expédient propre à les libérer envers leur créanciers.

Sous le prétexte de poursuivre les mulâtres postés à la Croix-des-Bouquets, les

prétendus patriotes et les plus factieux des bataillons d'Artois et de Normandie, firent dans cette paroisse une excursion, dans laquelle ils pillèrent et saccagèrent plusieurs habitations.

Les attentats des mulâtres ne furent pas moins violens: 40 blancs furent assassinés par eux dans un fort; on en trouva un grand nomdre d'égorgés sur les chemins. Une femme de Jérémie, enceinte de six mois, fut massacrée par ces forcenés qui, après avoir mutilé son corps, écrasèrent entre deux pierres l'enfant qu'elle portait dans son sein. Un des ces monstres, arrachait avec un tire-bouchon rougi au feu, les yeux des blancs qui tombaient malheureusement entre ses mains.

Au mois de novembre 1791, M. de Blanchelande entreprit une expédition contre les nègres révoltés. Secondé des gardes nationales et des mulâtres de la province du Nord qui se trouvaient au Cap, il fit partir 600 hommes pour le Port-Margot, et deux jours après, une force égale pour l'Acul. Le commandant du Port-de-Paix s'avança en même tems vers Plaisance, à la tête d'un détachement. Cette expédition, bien concertée, eut le succès qu'on devait en attendre. Les nègres attaqués sur plusieurs points, furent battus partout. Le poste Alquier fortifié par des retranchemens et

garni d'artillerie, fut emporté de vive force, et 60 prisonniers blancs entassés dans une église derrière ce poste, fûrent soustraits à la rage des nègres qui les auraient massacrés sans pitié. On se rendit maître en même tems du Limbé, et du camp-Lecoq, situé au bas des montagnes de cette paroisse. Cette journée fut terminée glorieusement par la mort de Boukman, l'un des chefs les plus sanguinaires de la révolte, qui fut tué d'un coup de pistolet à bout portant par un dragon.

A cette époque, le 28 novembre 1791, MM. de Mirbeck, de Saint-Léger et Roume, nommés par le Roi et agréés de l'assemblée nationale pour aller rétablir l'ordre et la tranquillité à Saint-Domingue, arrivèrent au Cap, sur la frégate la *Galatée*. La chose n'était pas facile; l'assemblée coloniale qui voyait que la commission civile agissait avec circonspection, tout en appuyant les mesures du gouvernement, chercha à l'entraver. Les factieux dont cette même commission déroutait les intrigues et les complots, s'agitèrent en tous les sens pour contrarier ses vues, et s'opposer au bien qu'elle aurait pu faire.

Quoi qu'il en soit, lorsque les révoltés eurent appris l'arrivée de la commission civile, ils renouvellèrent les propositions qu'ils

qu'ils avaient faites à l'assemblée coloniale, qui les avait rejetées. On avait appris que Jeannot qui s'était signalé par des cruautés inouies, avait été fusillé par ordre de Jean-François, autre chef de nègres ; et que ce dernier, las d'une guerre qui ne pouvoit que se prolonger, désirait la terminer; ce qui fut confirmé par une lettre qu'il adressa à la commission civile, dans laquelle il sollicitait une entrevue avec les commissaires. Cette entrevue qui lui fut accordée, eut lieu à l'habitation Saint-Michel. Il promit aux commissaires de rétablir la tranquillité dans la province du Nord, si on lui assurait la vie et la liberté. Ceux-ci lui garantirent l'une et l'autre, en lui donnant les plus fortes assurances que, s'il tenait parole, on oublierait le passé, et qu'il n'aurait plus désormais qu'à se louer des procédés des blancs à son égard. Ce chef se retira ensuite vers les siens, dans l'intention d'exécuter ce qu'il avait promis aux commissaires, et pour leur en donner une preuve, il renvoya le lendemain au Cap vingt à vingt-cinq prisonniers blancs. Biassou, autre chef des nègres, et aussi puissant que Jean-François, demanda aussi une entrevue qui lui fut assignée pour le surlendemain. Mais dans ce court intervalle de tems, les choses changèrent tout-à-coup de face; l'entrevue

n'eut pas lieu, et ces deux chefs recommencèrent leurs hostilités. Bientôt les révoltés commandés par Jean-François attaquèrent dans la nuit le poste d'Onanamynte, qui défendait la riche plaine de Maribaroux. L'entrée de ce poste leur fut facilitée par les les hommes de couleur, qui composaient une partie de la garnison. L'obscurité, qui favorisa cette attaque, fut la cause de la perte des blancs, qui, accablés par le nombre de leurs ennemis, se réfugièrent dans l'église, où ils espéraient opposer quelque résistance : vain espoir ! ils y furent poursuivis et massacrés sans pitié.

D'après le tableau que nous venons de tracer de la situation déplorable de Saint Domingue, et d'après le choc journalier des factions qui ne tendaient qu'à un bouleversement général, il restait peu d'espoir de sauver une colonie dont on cherchait à rompre tous les liens avec la métropole. Cependant, sur ces entrefaites arrivèrent succesivement à peu près 6000 hommes de troupes envoyées par le gouvernement français. Mais la désunion qui régnait entre le gouverneur général, M. de Blanchelande, et l'assemblée coloniale, ne permit pas de tirer un parti avantageux de cette force armée, destinée à étouffer la révolte dans le nord, et non à faire la guerre aux mulâtres dans les provinces e l'ouest et du sud.

Bientôt le Haut-Cap ayant été attaqué par les révoltés, l'assemblée se réunit aussitôt dans la salle de ses séances (27 Mars 1792); l'on courut aux armes, et l'on se répandit dans la ville en vociférant contre les aristocrates, dont il fallait à tout prix, disait-on, se défaire, avant de marcher au secours du Haut-Cap.

Dans l'assemblée, le tumulte et le désordre étaient à leur comble; un orateur se lève, et après être parvenu à obtenir quelque silence, il s'exprime ainsi:

« Les effets de nos maux dureront tant « que vous en laisserez subsister la cause. « Depuis sept mois, la preuve de l'impéritie, de la trahison du pouvoir exécutif « vous est acquise; il est évident que ce « malheureux pays est la victime d'une « trame infernale, ourdie afin d'opérer la « contre-révolution. Il est démontré que « les blancs qui l'habitent sont destinés à « être sacrifiés, pour ressusciter des prérogatives justement abhorrées en France, « et l'ancien régime à jamais proscrit à « Saint-Domingue. S'il pouvait vous rester quelque doute, si vous pouviez être « retenus par quelque incertitude, je vous « dirais: réfléchissez à la révolte de vos « nègres, aux prétentions qu'ils manifestent, aux couleurs qu'ils arborent, « au nom dont ils s'étayent; et doutez en-

« core que les aristocrates les aient armés,
« au nom du Roi, de la torche et du poi-
« gnard. Il faut le dire : le trône et vos es-
« claves tiennent les deux extrémités de
« la chaîne circulaire qui paralyse tous vos
« efforts. Qu'importe au despotisme la
« turpitude de ses moyens, pourvu qu'il
« triomphe ? Qui osera l'en faire rougir ?
« Laisse-t-il à ses victimes d'autres vertus
« que le silence? Qu'importe aux mi-
« nistres, par qui ce malheureux pays a
« été vendu, la perte de la colonie et la
« ruine de la métropole, pourvu que le
« système soit anéanti ? La félicité entra-
« t-elle jamais pour quelque chose dans
« leurs calculs ? Qu'importe enfin à M. de
« Blanchelande l'existence de Saint-Do-
« mingue? qu'a-t-il fait pour combler l'a-
« bîme sous nos pas, et au fond duquel
« il nous précipite par la perfidie et par
« ses crimes? De quelle utilité est pour
« nous ce ruineux état-major, instrument
« du pouvoir arbitraire qui nous opprime?
« A-t-il empêché que nos campagnes ne
« fussent réduites en cendres ? a-t-il ven-
« gé nos frères égorgés par leurs affran-
« chis et par leurs esclaves? Non. Que
« dis-je? ô honte! ô humiliation! Une
« caste avilie, dégradée, aspire insolem-
« ment à commander dans un pays tout
« plein encore des marques de sa servi-

« tude! Pensez-vous qu'ils auraient ja-
« mais osé tenter le sort des combats, s'ils
« n'avaient été certains d'un secours puis-
« sant et efficace? Quel peut être ce se-
« cours? Sur qui les soupçons peuvent-ils
« tomber? N'est ce pas sur ce pouvoir
« exécutif étouffé comme Encelade, et
« faisant comme lui, par intervalles, des
« efforts qui ébranlent le poids dont il est
« écrasé? Mais je ne m'arrête pas aux
« probabilités; écoutez les pétitionnaires
« qui sont à votre barre, analysez les dé-
« marches et les actions de M. de Blan-
« chelande: maître de tout, pouvant, à
« son gré, disposer de toutes nos forces,
« quelles mesures a-t-il prises pour répri-
« mer l'orgueil des mulâtres, et pour ar-
« rêter le brigandage des nègres? Quel
« bien ont produit ses sorties si vantées?
« Par quelle fatalité, une horde de ban-
« dits, sans munitions, sans discipline,
« sans courage, n'est-elle pas encore sou-
« mise ou exterminée? La fermeté qu'ils
« montrent est-elle dans leur caractère?
« Doit-elle leur être attribuée? Tout ne
« prouve-t-il pas au contraire, qu'ils ne
« sont qu'un instrument aveugle dans des
« mains perfides, et ne concourt-il pas à
« vous désigner M. de Blanchelande comme
« le traître qui a été chargé de diriger cette
« arme contre vous?

« Tant qu'il nous a été permis de croire
« à la sincérité de ses promesses, à la pu-
« reté de ses intentions, j'ai approuvé la
« confiance que vous avez bien voulu lui
« accorder. J'ai voté pour que le ressort
« puissant de la force publique fût remis
« dans ses mains; mais maintenant qu'il
« vous est démontré que, loin de vouloir
« le bonheur de Saint-Domingue, M. le
« général, par ses fautes, ses bévues et
« ses escobarderies en consomme la ruine;
« que c'est à l'appui qu'il prête aux mu-
« lâtres, aux ménagemens qu'il a pour les
« brigands que l'on doit attribuer l'ambi-
« tion des uns et les atrocités des autres;
« maintenant que sa nonchalance, son
« incapacité et ses trahisons le signalent
« comme le plus cruel et le plus dange-
« reux ennemi de la colonie, souffrirons-
« nous encore que ce *chef-d'œuvre des*
« *aristocrates*, *cet émissaire de Co-*
» *blentz*, *ce traître à la nation*, com-
« mande dans un pays qu'il a promis de
« détruire? Pousserons-nous la faiblesse
« et l'oubli de nos devoirs jusqu'à lui lais-
« ser un pouvoir dont il ne sert que pour
« notre malheur? Jusqu'à quel point tra-
« hirons-nous la confiance et l'espoir de
« nos commettans, qui ne nous ont pas
« envoyés ici pour être les témoins im-
« mobiles des crimes du pouvoir exécutif;

« mais qui, en nous investissant du ca-
« ractère sacré de leurs représentans,
« nous ont, avant tout, imposé l'obliga-
« tion de sauver Saint-Domingue ?

« Pour parvenir à ce but, il n'est qu'un
« seul moyen ; osez le mettre en usage, et
« la colonie renaît au bonheur et à l'opu-
« lence : ce moyen est en votre pouvoir ;
« vous seriez coupables envers elle, envers
« la France, envers la postérité, de le né-
« gliger. Défiez-vous de cette timidité, de
« cette circonspection, toujours funestes
« dans les grandes crises ; ne soyez pas re-
« tenus par le défaut de formes, par votre
« prétendue incompétence, crainte aussi
« frivole que dangereuse ; superstition
« aussi absurde que criminelle. Le salut du
« peuple n'est-il pas la suprême loi ? Ce
« soin ne forme-t-il pas le premier et le
« plus important de vos devoirs ? oui, puis-
« que pour le remplir dignement et pour
« sauver la patrie en danger, il faut la sous-
« traire au pouvoir exécutif ; je fais la
« motion que M. de Blanchelande soit à
« l'instant destitué de sa place, et renvoyé,
« dès demain en France. »

Ce discours virulent de jacobinisme fut couvert des applaudissemens les plus bruyans, de bravos et de trépignemens de pieds poussés jusqu'à la fureur. Les factieux n'attendirent pas que la motion mise

aux voix fût adoptée, pour courir en foule à la maison de M. de Blanchelande, qu'ils entraînèrent, pour ainsi dire, de vive force à l'assemblée. A son arrivée, le président lui communiqua l'arrêté qui prononçait sa déchéance. Le gouverneur présumant que, malgré l'injustice de cet ordre, il serait dangereux, en ce moment, d'y opposer de la résistance, déclara qu'il s'y conformerait.

Dans une assemblée aussi tumultueuse, et dans laquelle le parti des factieux dominait avec fureur, il était difficile à la raison de se faire entendre; plusieurs membres de l'assemblée, indignés d'une pareille mesure, qui pouvait entraîner les résultats les plus funestes, voulurent prendre la parole pour la combattre et la faire annuler. Un d'eux, étant enfin parvenu à obtenir la parole, s'exprima en ces termes :

« Messieurs, je ne prétends point à l'hon-
« neur de réfuter les discours de ceux qui
« m'ont précédé à cette tribune. Pour le
« faire avec avantage, il faudrait plus de
« tems que je n'en ai ; ainsi, sans toucher
« au fond de la question, sans discuter si
« l'assemblée est ou n'est pas compétente
« pour destituer un gouverneur, je me
« bornerai à vous faire observer qu'une
« mesure aussi nouvelle, fût-elle com-
« mandée par des circonstances impérieu-
« ses, ne doit pas être le résultat du fana-

tisme ou de l'esprit de parti : qu'un arrêté de cette importance ne saurait être pris dans une seule séance, et à la suite d'une discussion qu'on n'a eu ni le temps, ni la liberté d'approfondir.

« Saint-Domingue touche à sa perte, les colons qui l'habitent sont les plus infortunés des hommes : voilà une vérité incontestable sur laquelle tout le monde est d'accord : j'admets, de plus, que nous avons tous un égal désir de réparer ses maux; mais les moyens diffèrent, parce que nous ne sommes pas également d'accord sur les causes qui les ont produits; on les attribue à un projet de contre révolution, émané de Coblentz; mais où en est
« la preuve ? J'entends dire que M. de
« Blanchelande est chargé de l'exécution;
« où en est la preuve encore ? Prendrez-
« vous pour telle la révolte des esclaves?
« Mais vous est-il démontré qu'elle soit pro-
« voquée par lui ? Accuserez-vous l'insigni-
« fiance de ses opérations militaires ? Mais
« peut-il donner du courage aux troupes,
« et rétablir une subordination sans la-
« quelle il n'est point de succès ! Dépend-
« il de lui de les mettre en campagne au
« gré de ses désirs et selon le bien du ser-
« vice ? Lui avez-vous laissé la faculté d'en
« faire la répartition d'après un plan cal-
« culé sur la situation de la colonie ? Lui

« avez-vous permis, lui avez-vous fourn
« les moyens de faire une guerre offensive
« Non : et vous osez l'accuser de no
« désastres ! Vous le retenez à la ville, e
« vous feignez d'être surpris que les bri
« gands ravagent les campagnes ! Vou
« vous étonnez de la révolte de vos esclaves
« et vous oubliez que vous leur avez offer
« l'exemple de l'insurrection ! Vous n
« pouvez, dites-vous, concevoir leur pré
« voyance, et vous donnez à vos débat
« une publicité qui serait la chose du
« monde la plus dérisoire, si elle n'étai
« pas la plus contraire au bien public.

« Mais vous qui parlez sans cesse de res-
« pect et d'obéissance aux lois, repondez-
« moi. Quel est, de l'assemblée ou du gou-
« verneur, celui qui s'y soumet avec le
« moins de répugnance ? M. de Blanche-
« lande a-t-il manifesté le moindre éloi-
« gnement pour toutes celles qui sont
« venues de France ? — Il n'aime pas la
« nouvelle constitution !.. Je ne lis point
« dans son cœur ; mais que ferait-il de plus
« s'il l'aimait que d'exécuter ce qu'elle
« prescrit, d'obéir à ce qu'elle commande !
« Vous l'accusez de mal gouverner la co-
« lonie, et toujours il prend et suit vos
« avis ! vous dites qu'il trahit la France,
« et il n'agit que d'après les ordres qu'il
« reçoit d'elle ! — Il est suspect au peuple,

dont il a trompé les vœux et l'espérance. — Mais vous, avez-vous mieux répondu à la confiance que ce peuple avait mise en vous, et rempli les promesses que vous lui aviez faites ? — En un mot, c'est un aristocrate, il est vendu au parti de Coblentz, dont il favorise les projets et le système. — Hélas! Messieurs, je dois le dire, malgré les préjugés élevés contre mon opinion : Coblentz n'est pas le plus dangereux ennemi de la colonie: plût à Dieu qu'il n'en existât point pour elle de plus redoutable ! Saint-Domingue, qu'une fatalité aveugle semble entraîner vers sa perte, pourrait encore se promettre, dans un avenir plus ou moins éloigné, des jours de gloire et de bonheur.

« Dans aucun tems, dans aucun pays, le caprice et la violence n'ont rien fait de grand, de solide, ni de durable. Je n'ai pas besoin d'invoquer les témoignages des siècles passés; il est inutile de fouiller dans les annales des autres peuples; portez seulement vos regards en arrière; réfléchissez sur des événemens dont vous avez été les témoins : voyez ce qu'ont produit l'exagération et la haine; ce qui est résulté de nos prétentions ambitieuses, de notre résistance : la perte de nos propriétés et la mort de nos frères, sont le fruit amer

« de nos dissentions. Que les malheurs so
« lesquels nous gémissons, que les dés
« tres plus affreux encore qui sont à crai
« dre pour nous, rappellent l'union,
« confiance entre toutes les autorités. Da
« la carrière où nous nous sommes si impr
« demment lancés, nous avons un guid
« ce sont les décrets du corps constitua
« sanctionnés par le roi, soumettons-no
« de bonne foi à la volonté souverain
« Depuis trop long-tems les intérê
« particuliers s'opposent au bien généra
« qu'il n'y ait plus désormais qu'un se
« parti, celui du bonheur public; qu'u
« seul moyen pour atteindre ce but
« le renoncement aux passions qui no
« divisent. Si le patriotisme tant van
« n'obtient pas de nous quelque sacrifice
« si le besoin de la paix n'éteint pas dan
« nos cœurs l'orgueil et la vengeance q
« les agitent; si la crainte, hélas! tro
« bien fondée, qu'inspire la situatiou crit
« que où nous sommes, ne nous ramèn
« pas à la circonspection et à la sagesse, j
« le vois et le dis à regret : je n'ai plus qu'
« pleurer sur le sort de ma patrie. »

Les citoyens du Cap furent alarmé
d'une telle décision; une autre assemblé
fut convoquée pour le lendemain, où aprè
de grands débats, elle révoqua l'arrêté q
destituait le gouverneur, en luttant ave

courag

ontre les efforts de la minorité facticuse ui voulait le maintenir. Cette minorité, ésespérée d'avoir échoué contre M. de ßlanchelande, crut devoir s'en venger, n forçant par ses menées et ses sourdes ntrigues les commissaires du Roi à repasser n France.

Au milieu du conflit des diverses facions qui déchiraient Saint-Domingue, haque jour éclairait de nouveaux désasres. Un des chefs des révoltés, le faneux Biassou, attaqua le fort du Bel-Air; nais cette attaque ne fut pas heureuse our lui; un grand nombre des rebelles urent faits prisonniers; d'autres périrent ur le champ de bataille. On évalua dans e tems à prés de 200 hommes la perte de Biassou, qui faillit lui-même être tué ou pris dans cette affaire.

L'incertitude de la marche de l'assemblée coloniale était le principal obstacle à tout ce qui pouvait contribuer à réprimer les factions, et à rétablir le calme et la paix dans la colonie. Tout annonçait une prochaine catastrophe; la faction des noirs tendait à une désorganisation entière de la colonie. On engagea alors M. de Blanchelande à mettre un terme aux prétentions désastreuses de cette faction; en conséquence il se présenta à l'assemblée, où, après lui avoir tracé la marche qu'elle de-

vait suivre, il termina son discours de la manière suivante:

« J'aurais dû me résoudre plutôt à la « démarche que je viens de faire; mais « plus je vous ai montré de confiance, « plus j'ai acquis le droit de vous dire la « vérité. Je vous parle donc au nom de « la colonie, qui désire avec raison le re- « tour de l'ordre et de la paix; au nom « des officiers civils et militaires que vous « avez offensés par vos calomnies et par « vos injures; au nom des hommes de « couleur auxquels vous devez une exis- « tence politique; au nom enfin de la mé- « tropole, qui ne vous a pas constituées « pour lutter avec elle d'autorité et de « puissance, mais afin que vous lui pré- « sentiez une constitution qui, sans nuire « à la France, fasse le bonheur de la co- « lonie. C'est à remplir les intentions de « la première, qu'il faut consacrer vos tra- « vaux et vos veilles; c'est à mériter la « reconnaissance de la seconde, que vous « devez désormais borner vos vœux et votre « gloire. Quant à moi, pénétré de l'im- « portance de mes devoirs, je tâcherai de « m'en acquitter avec zèle et courage. Le « premier de tous, sans doute, celui dont « je suis spécialement chargé, c'est de vous « rappeler aux vôtres, et de vous obliger « à les remplir. Oui, Messieurs, il n'est

« plus tems de feindre : il faut que la vo-
« lonté nationale s'accomplisse ; c'est à moi
« qui en suis le dépositaire, de vous pré-
« venir (et je m'accuse d'avoir tant tardé
« à m'y déterminer) que dorénavant je ne
« sanctionnerai plus aucun de vos arrêtés;
« que je suis résolu à gouverner la colonie
« d'après les lois anciennes, jusqu'à ce
« que la constitution dont vous allez vous
« occuper, sans doute, ait été faite, ap-
« prouvée et sanctionnée par le pouvoir
« souverain. Cette détermination, moti-
« vée sur les décrets, sera constante et
« irrévocable. »

Lorsque M. de Blanchelande eut cessé de parler, un membre de l'assemblée prit la parole et dit :

« Les propositions que M. le général
« vient de nous communiquer sont si gra-
« ves, leur objet mérite si fort d'être ap-
« profondi, à raison de son importance
« et de ses suites éventuelles, qu'il serait
« impolitique et dangereux d'entamer une
« discussion à laquelle personne n'est
« préparé. Je fais donc la motion expresse
« qu'elle soit ajournée à une séance que
« l'assemblée déterminera. »

Cette motion fut rejetée, et le parti du gouvernement triompha en ce moment de l'influence des désorganisateurs; mais ce triomphe fut court. Parmi les hommes

intéressés à semer le trouble et la division, on distinguait M. l'archevêque, qui entravait au Cap, par ses intrigues, la marche des assemblées coloniale et provinciale ; et un nommé Borel, de l'Artibonite, qui, ayant transformé son habitation en une espèce de camp, faisait des excursions dans les campagnes voisines, contre les mulâtres dont il dévastait les propriétés. Ceux-ci, pour user de représailles, incendièrent son habitation, détruisirent une partie de ses troupes, et dispersèrent l'autre.

On avait lieu de présumer que le rôle de ce pirate de terre touchait à sa fin. On était dans l'erreur. Borel, après s'être réfugié au bourg de la Saline, ramassa tous les débris de sa troupe, fit un appel à tous les brigands et les vagabonds de la colonie, et parvint à en former une petite armée, avec laquelle il recommença ses excursions, qui furent signalées par de nouveanx assassinats et de nouveaux désastres. Le manque de vivres l'ayant forcé de quitter la Saline, il eut l'impudence de revenir au Cap, et se transportant ensuite au môle Saint-Nicolas, il y encouragea et seconda de tous ses efforts les visites domiciliaires, le pillage des magasins de l'état, l'enlèvement des bâtimens à leurs capitaines, la dispersion ou l'assassinat de tous les officiers civils et militaires;

enfin tous les excès révolutionnaires, qui se succédèrent alors d'une manière aussi rapide qu'effrayante.

On sait que l'assemblée constituante avait, par un décret du 24 septembre 1791, déclaré que les colonies étaient hors du système appliqué par elle à la métropole. L'assemblée législative qui succéda à l'assemblée constituante, cassa cette loi, le 24 mars 1792; prononça que les corps populaires seraient renouvelés, et les gens de couleur admis aux élections.

M. de Blanchelande, qui avait projeté un voyage à Saint-Marc, crut le moment propice pour l'exécuter, persuadé que la promulgation du décret de l'assemblée législative dans cette ville et dans toutes les paroisses de l'ouest, gagnerait à jamais la confiance des mulâtres, et que, secondé par eux, il mettrait fin à la révolte des esclaves du nord. En conséquence il partit du Cap, avec le commissaire civil Roume, pour Saint-Marc, où il fut joint par M. de Grimoard, commandant *le Borée* et la station de Saint-Domingue, ainsi que par M. de Fontanges, maréchal de camp. Ce ne fut pas sans difficultés que ce premier put se rendre aux ordres de M. de Blanchelande, l'équipage de son vaisseau étant livré à l'insubordination et à l'indiscipline. Il parvint si bien à calculer

ses mesures, que les factieux du Borée furent arrêtés, débarqués et conduits en prison. De cet instant, maître sur son vaisseau, il mit sur le champ à la voile, pour intercepter les bâtimens chargés de révoltés, partis pour le Port-au-Prince, ayant à leur tête M. Borel. Les ayant rencontrés, il signifia à ce dernier de le suivre avec sa flotille. La résistance étant impossible, force fut d'obéir; aussitôt que la flotille de M. Borel et le vaisseau le Borée eurent jeté l'ancre, M. de Grimoard, fit arrêter M. Borel par un détachement de mulâtres, qui le conduisirent en prison.

A son arrivée au Port-au-Prince, M. de Blanchelande dont la faiblesse connue aurait cédé aux prétentions des factieux, sans les conseils et l'énergie de M. de Fontanges, demanda à la municipalité l'arrestation d'une trentaine d'agitateurs; mais ce dernier, usé par les fatigues et des blessures dangereuses, et ne pouvant soutenir une trop longue application aux affaires, ne fut pas à même de fortifier M. de Blanchelande dans ses premières résolutions. Aussi ce gouverneur se laissa-t-il bientôt circonvenir par des intrigans, qui parvinrent à obtenir de lui la grâce d'une vingtaine de proscrits.

Cependant, on ne doit pas dissimuler que sa présence au Port-au-Prince n'ait

fait avorter à cette époque les projets des factieux et déchu leurs espérances ; les gens de couleur revinrent dans leurs foyers, et on s'occupa à organiser les autorités conformément au vœu de la nouvelle loi de l'assemblée législative.

Il se rendit ensuite à Jérémie, où il rétablit l'espèce d'ordre introduit au Port-au-Prince. Un grand nombre des plus factieux d'entre les mulâtres furent arrêtés, et le reste fut expulsé.

A son arrivée aux Cayes, M. de Blanchelande, toujours dans la louable intention de calmer les esprits et de ramener la tranquillité, crut devoir faire des ouvertures pacifiques aux chefs des nègres révoltés. Mais l'assemblée de cette province entrava ses projets, et il fut obligé de nouveau de marcher contre les mulâtres qui s'étaient retranchés au sommet des *Platons* (1). Cette expédition ne fut pas heureuse. Le gouverneur avait divisé sa troupe de près de 900 hommes en trois colonnes qui devaient attaquer les rebelles le même jour, à la même heure, sur trois points différens : mais un concours de circonstances imprévues, ou des ordres peut-être mal donnés, ou mal conçus, s'opposèrent au succès

(1) Montagnes très-élevées qui bornent la plaine du Fond.

de l'attaque. La première colonne, mise en déroute, perdit près de 100 hommes. La seconde, après avoir vu périr son commandant, prit la fuite dans le plus grand désordre; quant à la troisième, n'ayant pu résister à 3 ou 4000 nègres, elle fut obligée d'effectuer sa retraite, après avoir perdu un certain nombre d'hommes. Bientôt la riche et belle plaine du Fond fut réduite en cendres.

Le 11 août 1792, M. de Blanchelande, après sa malheureuse expédition, quitta les Cayes et revint au Cap. Bientôt le conseil de Saint-Marc qui avait pour président un mulâtre, nommé Pinchinat, professa les principes les plus révolutionnaires. Ce mulâtre, qui a joué un certain rôle à Saint-Domingue, n'était pas un homme ordinaire; il joignait de l'instruction à beaucoup d'esprit naturel; il possédait même le talent de parler et d'écrire avec une certaine éloquence. Né avec des dispositions à tirer parti des circonstances, il embrassa d'abord la cause des colons en s'élevant avec force contre les corps et les clubs populaires. Mais bientôt il abandonna cette cause, et seconda la révolte des nègres.

Sur ces entrefaites, on apprit la création et l'arrivée prochaine de nouveaux commissaires civils à Saint-Domingue, ains

que celle de M. d'Esparbès, nommé gouverneur général, à la place de M. de Blanchelande qui était rappelé, avec de nouvelles troupes; ce qui n'empêcha pas l'assemblée coloniale de continuer son travail sur la constitution.

Le 18 septembre, la flotte vint mouiller dans la rade du Cap. La désunion commença à se manifester entre le général et les commissaires; ces derniers prétendant que les troupes ne devaient obéir qu'à leurs ordres. Le surlendemain, le général et les commissaires furent installés. Des discours furent prononcés par ces derniers, qui firent en même tems le serment de ne jamais toucher à l'esclavage. Polverel, le digne adjoint de Santhonax, termina son discours par ces phrases remarquables:

« Si, contre toute probabilité, le corps
« législatif venait à se parjurer un jour; si,
« entraîné par les élans d'un enthousias-
« me inconsidéré, il osait jamais attenter
« à vos propriétés, je déclare et j'atteste
« ici l'Être suprême, que je n'obéirais point
« à ses ordres: je fais plus; je vous jure,
« ô Colons! de me réunir alors à vous,
« d'abdiquer des fonctions et un pouvoir
« qui me feraient horreur, et de vous aider
« de tous mes moyens à repousser par

« la force, la plus horrible des injustices,
« et la plus barbare des perfidies. »

Malgré ces beaux discours et les sermens faits par Santhonax et Polverel, on ne tarda pas à s'apperçevoir que l'intention et les démarches ostensibles de ces commissaires étaient bien opposées à ce qu'on devait attendre d'eux pour le bien de lacolonie; s'attribuant les pouvoirs d'une véritable dictature, et profitant de la haine et de la désunion qui existait entre les deux partis, c'est-à-dire entre l'assemblée coloniale et le gouverneur général, ils commencèrent à mettre à exécution leur projets révolutionnaires, en établissant une commission intermédiaire et un club, et en favorisant les prétentions des esclaves. On vit alors renouveler au Cap les mêmes scènes qu'à Paris; les mots *liberté*, *égalité*, retentissaient à toutes les oreilles : *vivre libres ou mourir, vive la nation, à la lanterne tous les aristocrates !* étaient lès inscriptions qui se lisaient en caractères tricolores sur les bannières et les drapeaux; et les chants de la *Marseillaise* et de *Ça ira* se faisaient entendre dans toutes les fêtes patriotiques. Les factieux cherchèrent à soulever en leur faveur le régiment du Cap, à ébranler sa fidélité, et à l'insurger contre ses chefs; leurs tentatives furent alors sans succès.

Le commissaire Santhonax n'en conti-

nua pas moins ses sourdes menées; ainsi que l'un de ses collègues, Polverel; son but était de faire une révolution au Cap, et elle ne tarda pas à s'effectuer. Sur ces entrefaites entra dans la rade une escadre qui avait été destinée pour les îles du Vent, et portant 1800 hommes de troupes sous les ordres du général Rochambeau; les colons de la Martinique, de Sainte-Lucie, et de la Guadeloupe, n'ayant pas voulu les recevoir, ils avaient été obligés de se rendre au Cap. Cette escadre apportait avec elle un certain nombre de jacobins renforcés, qui, devenant les artisans de nouveaux troubles, secondèrent les projets du club, entretinrent la division et la haine entre les autorités et les prétentions des mulâtres et des nègres. Pour surcroît de malheur et de désolation, Borel, ce perturbateur de l'ordre, dont nous avons signalé les excès dans le cour de cet ouvrage, était sorti des prisons de Saint-Marc; on vit aussi figurer parmi ces faiseurs d'insurrections un nommé Laveaux, lieutenant-colonel du régiment des dragons d'Orléans, venu de France avec la Commission.

Tout annonçait une explosion; on ne parlait depuis plusieurs jours que de proscription et de déportation. Le club avait déjà marqué parmi ses victimes M. de Cambefort, major du régiment du Cap; on ne

devait rien moins que de l'accrocher à u
réverbère, comme ennemi de la chose pu
blique. Santhonax, qui favorisait secrè
tement tous les mouvemens insurrection
nels, restait dans l'irrésolution.

Cependant, le 17 octobre, l'agitatio
se manifestait partout; l'effervescence d
club était à son comble, et sur la plac
d'armes, le tumulte croissait de quar
d'heure en quart d'heure. On alla préveni
M. d'Esparbès de tout ce désordre; c
vieillard dont la faiblesse et la nullit
étaient reconnues, ne paraissant pas beau
coup s'alarmer, ce ne fut qu'à force d
prières et de sollicitations, qu'on parvin
à le convaincre que les choses étaient pous-
sées à un tel point qu'il était urgent qu'i
prît un parti pour s'opposer au mouvement
révolutionnaire. Ce ne fut pas sans peine
qu'on le détermina de se rendre à la com-
mission civile, accompagné de quelques
blancs et de plusieurs hommes de couleur.
Alors, faisant un effort sur lui-même, il
crut devoir déclarer aux commissaires
que le club établi sans sa participation, était
une infraction à la loi, d'autant plus que
ce club, tout-à-la-fois illégal et tyranique,
compromettait la tranquillité publique;
il termina sa déclaration ainsi: « En consé-
« quence, au nom de tous les officiers,
« de presque tous les colons rassemblés,

« et même des mulâtres que ce club épou-
« vante, je viens en demander, exiger la
« suppression. »

Cette déclaration parut faire quelque sensation, et la fermentation semblait s'assoupir. Mais le 19 octobre, au point du jour, on battit la générale; une partie de la troupe fut mise sous les armes; ce qui n'empêcha pas les prétendus patriotes de montrer la résolution d'en venir à un coup de main, et de marcher avec du canon aux casernes, pour se saisir de M. de Cambefort. Ils s'avancèrent effectivement, précédés de quelques pièces de canon; les soldats indignés de l'audace et de la tentative de ces insurgés contre un de leurs chefs, montrèrent la plus ferme résolution de repousser la force par la force. M. d'Esparbès, secouant encore en cet instant cette faiblesse et cette nullité dont il avait donné tant de preuves, se montra au milieu des troupes, l'épée à la main.

« Militaires de tous grades. cria-t-il d'un
« ton chevaleresque, vous qui composez la
« garnison de la ville, apprenez que des fac-
« tieux ont osé forcer le parc d'artillerie
« confié à votre garde, et se sont emparés
« des canons dont ils vont bientôt diriger
« le feu contre vous. Cette offense faite
« à votre honneur, ne doit pas rester impu-
« nie: sensible comme vous à une telle

« injure, votre général va vous montrer de « quelle manière on doit la venger. Soyez « prêts à me suivre; je vais marcher à « votre tête.

Après une telle harangue, on devait s'attendre que le général marcherait contre les révolutionnaires et qu'il les mettrait en fuite. Mais il perdit le tems, en voulant user de la voix de la douceur et de la pacification; en conséquence il se rendit à la commission civile qui avait organisé l'insurrection, et qui fit signifier à M. de Cambefort de se rendre sur-le- champ à bord du vaissseau *l'Éole*.

Les révolutionnairesque les commissaires avaient mis en mouvement, se portèrent aux plus grands excès. Après être parvenus à faire insurger les soldats contre leurs chefs, ils se portèrent avec fureur contre les gardes nationaux à cheval commandés par M. de Cagnon, et un coup de pistolet abattit ce commandant; imitant alors les scènes sanglantes qui se passaient alors en France, ils exercèrent mille horreurs sur son cadavre. Deux volontaires périrent à côté de leurs chefs; les autres jugèrent à propos de chercher leur salut dans la fuite; pendant plusieurs jours on les chassa comme des bêtes fauves, et leurs propriétés furent saccagées et livrées au pillage.

Comme l'intention des commissaires

était de tout bouleverser, presque tous les officiers des corps furent embarqués pour retourner en France, et ils furent remplacés par des militaires qui avaient pris part à l'insurrection.

Le club reprit ses séances : son premier soin fut de faire des listes de proscription, sur lesquelles furent couchés les noms de tous les blancs, riches propriétaires. La faction anti-coloniale, c'est-à-dire, celle qui avait résolu l'expropriation et la destruction de l'espèce blanche, seconda merveilleusement les projets des commissaires Santhonax et Polverel. Ce dernier disait hautement que, pour être utile et salutaire, la révolution devait être totale. « Il ne « faut, ajouta-t-il, avec une emphase aus« si révoltante que ridicule, dans toutes « les magistratures, que des personnes pé« nétrés de l'excellence de ses principes ; « on doit ôter les places à tous ceux qui « les ont obtenues de l'ancien gouverne« ment; se défier, et bien plus, bannir « de la colonie quiconque, en manifes« tant des craintes, peut être justement « soupçonné de ne pas croire aux bien« faits de la régénération.

On doit présumer facilement que des discours aussi incendiaires ne pouvaient manquer d'enflammer les esprits de toutes les têtes un peu chaudes, de tous ces faux

patriotes qui, n'ayant rien à perdre, ont au contraire tout à gagner dans le trouble et le désordre, et surtout de ranimer et d'entretenir l'espoir de tous les intrigans qui pullulaient dans la ville. Les officiers des divers régimens qui étaient au Cap, furent obligés de donner leur démission; ils furent remplacés en grande partie par des mulâtres, protégés par les commissaires. M. d'Esparbès crut ne pouvoir mieux faire, dans cette occasion, que de donner sa démission, et de s'embarquer sur une frégate qui fit bientôt voile pour la France. M. de Rochambeau fut nommé général à la place de ce dernier. Une députation fut ensuite choisie pour aller solliciter à Paris l'affiliation du club du Cap avec la société des jacodins.

La révolution opérée au Cap, n'était que le prélude de celles que les commissaires Santhonax et Polverel se proposaient de faire dans les autres parties de la colonie. En conséquence, Santhonax se chargea de travailler le nord, tandis que son collègue Polverel insurgerait la province de l'ouest. Quant au troisième commissaire, nommé Ailhaud, on l'invita d'aller dans le sud, retremper les esprits à la hauteur des circonstances. Mais ce personnage qui ne partageait point les opinions de ses deux collègues, accepta cependant

sa mission, et partit pour sa province, pour y réfléchir à sa position, et déterminer ce qu'il devait faire dans des circonstances aussi critiques. La situation des affaires ne le laissa pas longtems dans l'indécision; car, après s'être arrêté deux ou trois jours à Léogane, sans vouloir se rendre aux Cayes, il prit la résolution de retourner en France, pour instruire le ministère de la véritable situation de Saint-Domingue.

Polverel, en se rendant au Port-au-Prince, voulait s'arrêter à Saint-Marc; mais on lui signifia d'en partir, attendu que les habitans n'étaient pas dans les dispositions de souffrir les scènes sanglantes et les proscriptions exercées au Cap, ainsi que l'établissement d'un club, propre à tout bouleverser : en dernier résultat, on se débarrassa momentanément de ce commissaire jacobin, en lui donnant une somme de 40,000 francs.

Arrivé au Port-au-Prince, Polverel y fut reçu avec enthousiame. Le départ de M. Ailhaud laissa à son gouvernement les provinces de l'ouest et du sud. M. de Fezenzac, commandant de cette dernière, fut arrêté au môle, et constitué prisonnier sur une frégate.

Tout le pouvoir était passé dans les mains des deux commissaires Santhonax

et Polverel; aussi en usèrent-ils avec latitude; et au Cap, comme au Port-au-Prince et aux Cayes, ils voulurent tout régénérer. On destituait, on incarcérait sans motif. Après avoir déplacé tous les fonctionnaires publics ils établirent des taxes subventionnelles, qui étaient le quart des revenus du propriétaire. La division, à ce sujet, se mit entre les deux commissaires; mais, après une entrevue qu'ils eurent à Saint-Marc, tout s'arrangea à l'amiable.

Le prétexte de tout ce bouleversement était la révolte des nègres, contre lesquels il fallait prendre des précautions et amasser de l'argent pour payer la troupe. Cependant comme on ne faisait rien de tout cela, le peuple se mit à murmurer : Santhonax qui, malgré son audace, redoutait l'influence et la mobilité de l'opinion, donna l'ordre à M. de Rochambeau d'attaquer les rebelles dans l'est et de les chasser d'Onanamynthe. A cet effet, ce général s'embarqua avec des troupes et des munitions, se rendit au fort-Dauphin, se dirigea ensuite sur le camp occupé par Jean François, s'en empara, et y établit un poste qui rouvrit les communications avec la partie Espagnole. On ne poursuivit point les nègres dans les montagnes où il s'étaient enfuis, et M. de Rochambeau revint au Cap.

L'expédition du fort Dauphin ne fit point cesser les troubles. Il y avait trop d'animosité entre les deux partis, pour espérer du repos et de la tranquillité. Les machinations des commissaires civils, l'intolérance des mulâtres, le repos dans lequel on laissait les révoltés, et enfin plusieurs autres causes qu'il serait trop long de déduire, devaient nécessairement amener une catastrophe quelconque. Elle fut accélérée par les prétentions des mulâtres, qui, non contens des concessions qu'on leur avait faites, voulurent des distinctions militaires. La commission civile, dont le but était de tout désorganiser, accueillit sans hésitation ce qu'elle aurait dû repousser avec indignation, et malgré les remontrances des gens sensés, des mulâtres furent promus au rang d'officiers et aux gardes supérieurs dans tous les régimens de ligne, sans avoir passé par les grades subalternes. Ces promotions révoltèrent les soldats de tous les régimens et principalement ceux du régiment du Cap, qui manifestèrent la plus vive indignation qu'on voulût les soumettre à des affranchis dont la plupart avaient été domestiques. Cependant, à l'instigation du commissaire Santhonax, les soldats des autres corps admirent pour officiers, dans tous les grades, des hommes de cou-

leur; il n'y eut que le seul régiment du Cap, qui persista dans son refus. On en vint aux voies de fait. Une fusillade s'établit au milieu de la ville entre ce régiment et les mulâtres. Ces derniers, incapables de résister à des troupes de ligne, sortirent en hâte de la ville, et coururent se rallier au poste du haut du Cap dont il s'emparèrent, faisant prisonniers tous les blancs qui s'y trouvaient; résultat qu'on dut prévoir, et qu'on ne prévit pas.

Une grande faute que l'on commit fut de ne pas poursuivre les mulâtres l'épée dans les reins, leur ôter le tems de se reconnaître, et de s'emparer de leurs patrons qu'on aurait de suite embarqués pour la France. Mais ce n'était pas l'intention de Santhonax de mettre un frein à l'insolence de cette caste. Les hommes de couleur furent rappelés. Dans un discours que ce commissaire prononca au champ de Mars, il les félicita sur l'énergie de leur conduite, en leur répétant plusieurs fois que la résistance à l'oppression était le plus saint des devoirs.

Des arrestations et des déportations furent le résultat de la journée du 2 décembre 1792; Santhonax, qui ne cherchait qu'à semer la discorde entre tous les partis, parvint à donner à la commission civile une autorité qui fit tout plier sous

lle, et fit préjuger d'avance les malheurs
ui devaient accabler la colonie de Saint-
Domingue.

En réfléchissant sur la conduite et la
olitique des commissaires civils, on ne
ouvait se dissimuler qu'ils étaient de
onnivence avec les hommes de couleur et
es nègres révoltés, et qu'ils faisaient servir
lternativement les uns et les autres à
'exécution de leurs projets révolutionnai-
es. Comment avez-vous traité, pourrait-
n leur dire, les hommes de couleur, per-
ertis d'abord par votre machiavélisme,
uis tour-à-tour accueillis et opprimés
ar vous; et les nègres, que vous avez
récipités dans tous les excès, ne de-
raient-ils pas vous adresser ainsi leurs
laintes :

« Vous nous avez rendus barbares et
« féroces, vous avez mis dans nos mains
« la torche et le poignard; vous nous
« avez dit : Incendiez, violez, massacrez,
« tel est le vœu de l'assemblée nationale;
« soyez sans pitié, sans remords; plongez
« le fer dans le sein de vos maîtres; ainsi
« le veut l'autorité qui brise vos chaînes.
« Réduisez les villes en cendres, faites de
« la colonie un vaste désert; à ce prix
« seul vous pouvez conserver la liberté qui
« vous est rendue, et que vos tyrans
« s'obstinent à vous refuser. — Ignorans et

« faibles, comment ne pas croire aux
« paroles de ceux qui se présentaient
« comme nos bienfaiteurs ? pouvions-nous
« soupçonner leurs intentions ? Et cepen-
« dant vous nous avez trompés ! La liberté
« n'a enfanté ici que des malheurs et des
« crimes; l'infortune nous accable; la
« mort a moissonné la moitié de notre
« caste. A la place de maîtres intéressés à
« notre conservation, nous n'avons plus
« que des despotes impitoyables, qui se
« disputent l'honneur de répandre notre
« sang. Ainsi ce bien si vanté, qui devait
« faire notre bonheur et notre gloire, est
« la source empoisonnée de tous les maux
« sous lesquels nous gémissons, et la
« cause du fléau le plus épouvantable qui
« jamais ait désolé l'espèce humaine. »

Cependant, tandis que Santhonax faisait faire des dispositions militaires, pour soumettre, selon lui, les brigands du nord, il envoyait le mulâtre Pinchinat à Saint-Marc, pour mettre les nègres en révolte ouverte.

Une expédition à la Grande-Rivière fut résolue; Santhonax, qui contrecarrait en tout les dispositions les plus urgentes à prendre, fut obligé de céder au vœu général. Le but de cette expédition était d'acculer les esclaves révoltés dans le bassin de la Grande-Rivière. En conséquence, M. de

[N]ully, lieutenant-colonel du régiment de [R]ohan-Soubise, et commandant des trou[p]es de l'ouest, les divisa en plusieurs [d]étachemens, qui attaquèrent les postes [d]es rebelles qui s'étendaient de la Marme[l]ade jusqu'à l'extrémité du Limbé. Tous [f]urent enlevés ou mis en fuite.

Le commandant des troupes du cordon [d]e l'est, qui devait attaquer les rebelles [d]e cette partie, au même instant que M. [d]e Nully dirigeait ses attaques contre ceux [d]e l'ouest, soit ignorance, soit perfidie, [n]'ayant pu parvenir à occuper les hau[t]eurs qui lui avaient été indiquées, rentra [a]u fort Dauphin, vingt-quatre heures après en être sorti.

Le général Lavaux, qui avait sous ses ordres les troupes du Cap, se mit en marche, après avoir partagé son corps en trois détachemens, à la tête desquels il mit des officiers distingués par leur mérite et leur bravoure. Un de ces détachemens pénétra dans la Grande-Rivière, par le côté opposé au fort de la Tannerie, dont, après un combat assez vif, il parvint à s'emparer. Biassou, un des chefs des révoltés, qui le défendait, saisi d'effroi, et craignant de ne pouvoir effectuer sa retraite, abandonna le champ de bataille avec ses soldats. De ce moment ce ne fut plus qu'une déroute. M. de Russy, à la tête de

la cavalerie, pénétra dans la plaine de la Grande-Rivière, et poursuivit les fuyards.

Mais cette expédition, exécutée le 18 janvier 1793, qui eût eu le plus grand succès, si elle eût été mieux concertée, ou si des causes secrètes n'en eussent empêché l'heureux résultat, devint presqu'inutile. En commettant la faute d'attaquer trop tôt les nègres, on se mit dans l'impossibilité de les entourer et de les circonscrire. Ces derniers s'enfuirent dans les montagnes, à l'orient de la Grande-Rivière, et dans celles du Dondon, qui n'étaient point occupées par les blancs. On se rendit maître néanmoins du Dondon, et M. de Nully fit mettre bas les armes à quatre cents nègres, qu'il avait rencontrés dans sa marche.

Tous ces succès, quoiqu'incomplets, auraient été suivis de résultats assez heureux pour la colonie, si Santhonax, par sa conduite et ses arrêtés, ne fût parvenu à les rendre presque nuls.

A la même époque, on vit éclater une insurrection nouvelle dans la plaine du Cul-de-Sac. Le fameux Borel, capitaine-général du Port-au-Prince, marcha à la tête de quinze cents hommes contre les insurgés, et fit arrêter M. de Jumécourt, maire de la Croix-des-Bouquets, et M. Coutard, maréchal-decamp et ancien gouverneur,

erneur, par *intérim*, qu'il fit conduire
ans la prison du Port-au-Prince.

Tout était dans la confusion; on ne
entendait plus, ou plutôt on ne voulait
lus s'entendre. Les prétentions des mulâ-
es, la révolte des nègres, la haine des
ommissaires contre les blancs qu'ils as-
iraient à dépouiller entièrement de leurs
ropriétés, n'étaient pas propres à faire
esser les troubles et les divisions dans la
olonie.

Polverel et Santhonax se rendirent à
aint-Marc, où ils firent exécuter, à l'e-
emple de la métropole, toutes les jongle-
ies révolutionnaires, comme *l'hymne des*
Marseillais, et *Ça ira*, et publièrent des
roclamations pour justifier leur armement
ontre le Port-au-Prince, qu'ils préten-
laient avoir méconnu leur caractère, et
ouloir en même tems se soustraire à la
olonté nationale.

La municipalité du Port-au-Prince, ef-
rayée des préparatifs formidables qu'on
aisait contre cette ville, avait beau en de-
nander la cause; on ne lui répondait point;
elle avait beau prouver qu'il était aussi ab-
urde qu'inutile d'armer contre une ville
oumise; même silence: sa perte était réso-
ue. Sur ces entrefaites, on apprit à Saint-
Marc la défaite des mulâtres de Jérémie;
cette nouvelle hâta le départ de l'armée

destinée contre le Port-au-Prince, armé
qui fut renforcée par tous les brigands
les vagabonds et les esclaves, séduits pa
les promesses qu'on leur fit du vol et d
brigandage, qu'ils pourraient exercer im
punément. Cette mesure, qui révolta beau
coup de monde, et surtout les propriétai
res mulâtres, détermina Santhonax, malgr
lui, à défendre tout enrôlement d'esclaves
qui était, ajouta-t-il, une violation de la lo
fondamentale du régime des colonies.

Nous allons maintenant transcrire le
fragmens de deux adresses des hommes de
couleur de Saint-Marc et de la Croix-des-
Bouquets qui parurent alors. Ils son
propres à faire juger quel était l'espri
qui animait cette caste, et qu'elle était la
moralité des personnes qui jetaient parmi
les individus qui la composaient, les
brandons de la discorde et de la révolte.

« Entourons, disaient les premiers, les
« délégués de la république, faisons-leur
« un rempart de nos corps; leurs jours
« sont menacés. Que nos têtes tombent
« mille fois sous les coups de nos ennemis,
« plutôt que de laisser avilir un instant les
« lois de la république! Que nos ennemis
« tremblent en voyant la courageuse ar-
« deur que nous allons mettre à atterer et
« anéantir cette faction insolente, dont
« le foyer se trouve au Port-au-Prince!

Jurons tous de ne point revenir que le dernier ne soit exterminé! Et vous, citoyens, régénérés comme nous, vous que ces scélérats criblés de dettes et de crimes appelaient autrefois petits-blancs; vous qu'ils caressent bassement, ne vous laissez point aller à leurs suggestions perfides! Amis, plus de repos, plus de grâce; écrasons cette vermine infecte qui porte la désolation jusque dans nos mornes les plus reculés; songeons que les ennemis extérieurs défendent impérieusement de composer avec les agitateurs qui sont dans notre sein, et purifions par la mort cette terre encore fumante de sang et de crimes. »

« Volons, chers amis, s'écriaient les seconds, volons au siége du Port-au-Prince; plongeons nos bras ensanglantés, vengeurs du parjure et de la perfidie, dans le sein de ces montres d'Europe; assez et trop long-tems nous avons servi de jouets à leurs passions et à leurs manœuvres insidieuses; assez et trop long-tems nous avons gémi sous un joug de fer. Détruisons nos tyrans; ensevelissons avec eux jusqu'au moindre vestige de notre ignominie : arrachons jusqu'aux racines les plus profondes cet arbre du préjugé : engagez les uns, intimidez les autres; promettez, menacez; entraînez dans notre

« marche les citoyens blancs et vertueux;
« mais, surtout, chers amis, union, célé-
« rité, courage! Amenez armes, bagages,
« munitions de guerre et de bouche, et
« venez de suite vous rallier sous l'éten-
« dart commun. C'est là que nous devons
« tous périr ou venger Dieu, la nature,
« la loi, et l'humanité si long-tems outra-
« gés dans ces climats d'horreur. »

Ces adresses, qui avaient été dictées par les commissaires, répandirent l'effroi et la terreur dans toute la colonie, mais principalement dans la ville du Port-au-Prince, qui voyant enfin que toute voie de conciliation lui était fermée par les proconsuls, résolut de repousser la force par la force et de s'ensevelir sous ses murs : résolution digne des plus grandes éloges, mais qui ne fut pas soutenue, comme on le verra par la suite.

Cependant les commissaires, embarqués à bord de *l'América*, voulurent diriger eux-mêmes les forces maritimes contre le Port-au-Prince, tandis que les généraux Lasalle et Desfourneaux s'avançaient par terre à la tête de leurs troupes.

La municipalité, à la vue de telles forces dirigées contre la ville, eut beau faire des protestations contre l'attaque qu'on se préparait à faire contre elle, et accuser de violence et de tyrannie les commissai-

res, rien ne fut écouté; le 10 avril 1793, ces mêmes commissaires envoyèrent une lettre à la municipalité, par laquelle ils lui enjoignaient de rendre la ville dans vingt-quatre heures. Une pareille proposition souleva tous les esprits, et on se prépara à une vive défense. Mais la force n'est pas toujours à côté de la justice et du bon droit Le terme de vingt-quatre heures était à peine expiré, que les vaisseaux commencèrent à tirer sur la ville. Deux mille boulets furent lancés sans interruption, et le feu commençant à se manifester dans divers quartiers, la désolation et le découragement s'emparèrent des habitans, qui résolurent alors, pour faire cesser les horreurs du siége, de se rendre à discrétion.

Les commissaires, énorgueillis d'une victoire remportée aussi lâchement, ne tardèrent pas à apprendre à la ville par une proclamation, comment ils prétendaient user des droits du vainqueur. Comme l'argent est bon en tout tems, ils commencèrent à frapper les habitans d'une taxe de 400,000 francs. A cette taxe succédèrent le pillage, les vexations, les proscriptions. Cinq cents d'entre les habitans furent arrêtés, et déportés sur les différens bâtimens de l'état. On ne crut nullement nécessaire de les entendre et de les juger. De telles for-

malités ne convenaient pas aux commissaires Santhonax et Polverel, dont les sentimens bien connus et la conduite révolutionnaire ne tendaient qu'à mettre tout en combustion. Aussi favorisaient-ils les prétentions sans bornes des mulâtres.

Après avoir commis toutes les exactions possibles au Port-au-Prince, récomposé toutes les autorités, et déporté un grand nombre de ses habitans, les commissaires organisèrent un corps de nègres esclaves, enlevés à leurs maîtres, auxquels ils donnèrent la liberté, et dont ils composèrent une légion dite *de l'égalité*.

A Jacmel, où ils se rendirent ensuite, ces commissaires agirent à peu près comme ils avaient fait au Port-au-Prince.

La Grande-Anse restait à soumettre. Ils envoyèrent Pinchinat et Rigaud à Jérémie, à la tête de près de neuf cents hommes, pour réduire les quatre paroisses prétendues rebelles, avec des pouvoirs très-étendus. Le conseil général de la Grande-Anse, qui avait le plus grand intérêt à prévenir l'orage qui était prêt à fondre sur elle, envoya une députation au camp des mulâtres, pour leur faire des propositions, et en venir à un accommodement. Le mulâtre Pinchinat rejeta avec insolence les conditions raisonnables des députés, en leur faisant en-

dre que le jour de la vengeance était
ivé. « On ne veut pas de conditions, rap-
ortèrent à leur retour les députés au
onseil assemblé, il faut vous soumettre
romptement à la discrétion de vos bar-
ares ennemis. »

Après une telle réponse, il n'y avait
s à balancer; et les blancs, justement
lignés des prétentions audacieuses de
mulâtres, et ne consultant plus que
r désespoir, résolurent de s'ensevelir
is les débris de leurs habitations. Les
nmes même, partageant un dévoue-
ent si sublime, sortirent de la ville, et
èrent se réfugier dans un camp établi
r une hauteur inaccessible. Tout le
onde prit les armes, tous les esclaves
rent enrôlés comme soldats, et le fameux
rment de vaincre ou de mourir fut pro-
ncé avec un enthousiasme qui devait
re suivi et couronné du succès. Les
ux petites armées furent bientôt en pré-
nce. Les blancs fondirent avec impétuo-
é sur les mulâtres, et après un combat
i ne fut pas un instant douteux, ils les
illèrent en pièces. L'insolent Pinchinat,
arcelé de toutes parts, après avoir perdu
uatre ou cinq cents des siens, fut obligé
e prendre honteusement la fuite.

Cette déroute des mulâtres dérangea
n peu les projets des commissaires San-

thonax et Polverel, mais ne les rebut
point. Malgré la soif de la vengeance qu
les dévorait, ils se virent forcés de remettr
à d'autre tems les mesures propres à sou-
mettre les habitans de la Grande-Anse.
Ce qui ne les empêcha pas, avant de quit-
ter le Port-au Prince, de publier des pro-
clamations et des réglemens relatifs au
nègres, rédigés en patois nègre, dans les
quels ils apprenaient à la classe des noir
que l'insurrection était le plus saint de
devoirs.

Sur ces entrefaites, arriva à Saint-Do-
mingue M. Galbaud, nommé gouverneu
général de l'île. Quand aux commissaires
ils retournèrent au Cap.

Deux jours après son arrivée, le gou-
verneur général fit une proclamation
dans le genre de celles que faisait la Con-
vention nationale, et dans laquelle, er
vertu de la sublime loi du républicanisme,
on sappait les véritables fondemens de
la société, tout en prêchant l'égalité et
la fraternité.

M. Galbaud sur qui les colons avaient
fondé quelqu'espoir, pour faire cesser le
désordre des finances et rétablir la tran-
quillité, se montra au-dessous de sa place,
par son incapacité dans toutes les bran-
ches de l'administration. A l'époque où
ce gouverneur général arriva à Saint-

Domingue, malgré la taxe subventionnelle établie par les commissaires déprédateurs, la colonie sans argent manquait absolument de tout.

Ce gouverneur général avait bien apporté avec lui une somme de 1,800,000 francs; mais il prétendait qu'on ne devait y toucher qu'à la dernière extrémité, attendu que c'était le dernier sacrifice que la métropole pouvait faire pour sa colonie; en conséquence, on crut devoir chercher d'autres ressources, et employer de nouveaux moyens; et M. Galbaud, à la suite d'une proclamation dans laquelle il exposait les besoins de l'île, convoqua au Cap, le 18 mai 1793, une assemblée extraordinaire, à laquelle furent appelés la municipalité, les membres de la chambre de commerce de la ville, le commandant de la station, un grand nombre d'officiers de la marine et plusieurs capitaines marchands.

Dans cette assemblée, le gouverneur, après avoir fait le tableau du dénuement où se trouvaient toutes les parties matérielles de l'administration, annonça qu'il ne doutait pas que les républicains ne s'imposassent des sacrifices pour venir au secours de la chose publique.

M. Galbaud, qui probablement ne se sentait pas propre à entrer dans des détails

qui lui étaient peut-être étrangers, chargea le commisaire-ordonnateur Masse, qui était venu de France avec lui, de les exposer à l'assemblée: celui-ci proposa donc pour remplir les vues du général, « qu'une visite « générale, faite par une commission *ad* « *hoc*, eût lieu à l'effet de connaître les « quantités d'objets de subsistance et « autres, nécessaires au service de l'admi- « nistration, existantes dans la ville du « Cap, d'après l'état signé par elle, visé par « la municipalité, présenté à la commis- « sion intermédiaire et approuvé par le gé- « néral; qu'en outre il fût convoqué une « assemblée composée des capitaines et des « chefs des maisons de commerce, la- « quelle réunie à l'assemblée délibérante ce « jour, fixerait le prix d'estimation com- « merciale des objets qui auraient été livrés « au magasin général, et dont le paiement « devait se faire en traites sur la trésorerie « nationale. «

Cet ordonnateur, qui était à la hauteur des circonstances, pérora beaucoup dans cette assemblée, et ne dissimulant point ses sentimens républicains, termina son discours par cette phrase remarquable:

« Dans un tems de révolution, on n'a « plus le choix des moyens, et on aurait « tort de se montrer trop scrupuleux: le be-

« soin le plus essentiel est de l'argent; cette « nécessité justifie tout (1). »

Cependant, les Anglais qui tenaient alors la mer, faisaient le plus grand tort au commerce. On se plaignait hautement que les commissaires Santhonax et Polverel ne prenaient aucun moyen pour s'opposer aux pirateries des corsaires de cette nation. Ceux-ci sommèrent M. de Cambis, commandant de la station française, de se mettre en mer, pour protéger le commerce de l'île. Celui-ci leur répondit que les vaisseaux de la république, dénués d'agrès et de matelots, se trouvaient condamnés à rester en rade. Mettez-moi, ajoutait-il, en état de tenir la mer; autorisez-moi à compléter mon équipage, et bientôt je ne serai plus dans le port.

On voit que la division existante entre le commandant de la station, les commissaires civils, et le gouverneur général, ne pouvait contribuer qu'à accélérer la perte de la colonie. Les habitans du Cap, réduits à opter entre le despotisme des commissaires civils et celui du gouverneur, préfé-

---

(1) Véritable langage d'un commissaire-ordonnateur, qui sait pertinemment que l'argent est le nerf des affaires, qu'il fait presque toujours à son avantage, au détriment de la chose publique.

rèrent le premier: aussi vit-on bientôt revenir au Cap Santhonax et Polverel. Leur entrée dans cette ville fut une espèce de triomphe pour eux et pour les mulâtres, la proclamation suivante manifesta leurs intentions:

« C'est pour vous, citoyens régénérés, « que la République nous a envoyés à « Saint-Domingue; c'est pour que vous « jouissiez enfin des droits que vous tenez « de la nature, et dont la Convention a, « la première, déroulé la charte aux yeux « du monde, qu'elle nous a investis de « sa toute-puissance. Nous serons dignes « de sa confiance; nous remplirons, en « dépit de tous les malveillans, et malgré « les obstacles que tant d'intérêts divers « nous opposent, la mission honorable « dont elle nous a chargés; vous pouvez « compter sur notre fermeté et notre « dévouement. Ils seront appuyés par tou- « tes les forces de la République; elle veut « la liberté et l'égalité entre tous les hom- « mes. Sans ces deux biens, il n'est point « de bonheur sur la terre. Cette doctrine « est devenue l'évangile de la France, elle « sera celui du monde entier. Il faut que « toutes les monarchies aillent s'englou- « tir dans le torrent de la démocratie « universelle. Une politique nouvelle va « présider au sort des nations. La philo-

« sophie

sophie qui l'a créée ne sera plus une science stérile, une spéculation impuissante. Lycurgue, Solon, Numa, n'ont été que des ignorans, des fourbes ou des visionnaires; Charlemagne, Charles V, Louis IX, Henri IV, Louis XIV, que des despotes dont la mémoire et « les lois doivent être en horreur. Ils « voulaient régner par les préjugés; ils « prétendaient que le corps politique « devait reposer sur la propriété; périsse « ce systême! La liberté la plus illimitée, « l'égalité la plus rigoureuse, voilà le « véritable patrimoine, les seules richesses « de l'homme! Non, quoi qu'en disent « tous ses détracteurs, il n'est pas né pour « vivre dans une stupidité profonde. Ce « qui le distingue de brutes, ce sont ses « passions. Réveillons leur activité, bri- « sons le frein de nos lois barbares qui le « compriment, et que, rendu à lui-même, « dégagé de ses vieilles idées, guéri de « toutes les superstitions, maître unique « de ses volontés, digne enfin de la na- « ture qui le créa indépendant et libre, il « jouisse de la plénitude des droits que « peut comporter son être.

« Et vous, classe jadis humiliée sous le « nom de petits blancs, vous qui, comme « les autres citoyens, avez des droits « imprescriptibles à réclamer; vous qui,

« non moins avilis et méprisés qu'eux pa
« les superbes planteurs, devez trouv
« dans votre réunion la force de veng
« des injures communes; connaissez v
« véritables interêts. Vous n'avez qu'à
« vouloir, et vous sortirez de l'état d'oppr
« bre dans lequel vous retient impitoyabl
« ment cette caste orgueilleuse. Oui, m
« amis, désirez d'être riches, et vous
« deviendrez; osez vouloir être puissans
« et bientôt vous commanderez à ceux-
« même qui, par leur despotisme, o
« mérité la haine et la vengeance du pe
« ple dont ils ont dédaigné la reconnai
« sance et méconnu la souveraineté. »

On peut aisément s'imaginer l'impressio
que devaient faire sur les mulâtres et l
nègres de pareils discours, et la conste
nation qui dut se répandre parmi les perso
nes qui ne voulaient que l'ordre et la tra
quillité. Un des articles du *Moniteur* q
s'imprimait au Cap, et qui était sous l'i
fluence des commissaires, publia que
jour d'une grande révolution était pr
d'arriver : « En vain, ajoutait-il, les roya
« listes se flattent d'un changement,
« soupirent après l'apparition d'un pavi
« lon étranger, qu'ils sachent que le pre
« mier coup de canon tiré sur le territoi
« de Saint-Domingue, retentira dans to
« le golfe du Mexique, et sera le sign

de la perte des Antilles pour l'Europe. »
A cette époque, l'adjudant général Gal-
ud, frère du gouverneur général, s'était
rmis quelques propos contre les commis-
ires. Ces derniers n'y furent pas insensi-
es, mais ils dissimulèrent pour le mo-
ent leur ressentiment, se promettant
en de s'en venger à la première occasion
vorable. Mais il était important pour les
mmissaires, avant tout, d'arracher cet
ljudant des camps et postes qu'il com-
andait, et de l'attirer au Cap où il ne
ur serait pas difficile de le calomnier, et
le livrer à la merci de ses ennemis.

Le frère du gouverneur général avait la
onfiance de tous les militaires, parce
u'ils avaient reconnu en lui des talens, de
a fermeté et du courage, et surtout une
pposition bien déterminée aux opinions
t aux actes des commissaires. Le gou-
erneur général avoit commis beaucoup
le sottises, son frère pouvait les réparer,
nais on ne lui en laissa pas le tems.

Un événement inattendu prouva que les
commissaires, beaucoup plus adroits ou
plus audacieux que leurs adversaires, sa-
vaient agir quand ces derniers perdaient
le tems à délibérer. On apprit au Cap que
la commission civile avait fait arrêter et
conduire aux prisons de Saint-Marc
M. Duquesne, ancien officier de la ma-

rine, et propriétaire aux Gonaïves, où commandait un corps de volontaires.

Le motif de son arrestation, allég par les commissaires, était d'avoir fa fusiller, de sa propre autorité, quatre br gands, pris les armes à la main, au li de les renvoyer pour être jugés, devant tribunal spécial institué depuis quelqu jours par Santhonax.

Cet abus d'autorité révolta tous les of ciers, l'adjudant-général Galbaud, et su tout la paroisse des Gonaïves dont l gardes nationaux indignés voulaient transporter à Saint-Marc, pour enfonc les prisons, délivrer leur capitaine et soustraire au tribunal qui devait le juger.

Une démarche aussi violente pouv entraîner des conséquences dangereuse on préféra envoyer un député au Ca pour sonder les dispositions du gouverne général, à l'instant où les circonstanc présentaient quelques chances favorable pour entraver les dispositions hostiles d commissaires. Ce député eut une conf rence avec l'adjudant-général Galbau dans laquelle, après avoir fait un table véridique du despotisme des commissaire et de leurs procédés aussi injustes que c minels envers les principaux officiers mi taires de Saint-Domingue, il se résum ainsi :

Voilà le fruit de la faiblesse ! Le systême
e la modération a perdu tous les géné-
aux. Vous êtes perdus, vous et votre
ère, si vous suivez leurs traces. En vain
ous soumettrez-vous à devenir l'ins-
rument des barbares desseins de nos
ommuns ennemis; vous ne leur ins-
irerez aucune confiance. Le seul moyen
l'éviter votre ruine, qu'ils ont déja ju-
ée, c'est de vous rendre forts et redou-
ables. Vous trouveriez cet avantage aux
Gonaïves : les troupes, les habitans,
eur fortune, tout est à vos ordres, on
'attend que vous. Venez, par votre
résence, sauver l'innocence et la va-
eur opprimées dans la personne de
M. Duquesne; faites cesser le scandale
le voir deux misérables ergoteurs en
mposer à tous les généraux; vengez la
norale, la probité, la justice, auda-
ieusement foulées aux pieds par deux
célérats dignes des derniers supplices.
Délivrez enfin la colonie gémissante sous
e plus honteux esclavage, et dont
vous et M. le général êtes la derniere
espérance. »

L'adjudant général, sans s'expliquer posi-
ement, donna à entendre au député,
'il serait urgent, avant de faire aucune
tative, de connaître l'opinion politique
s habitans de la paroisse des Gonaïves :

« Elle n'est pas douteuse, lui répliqu
« ce dernier, nous sommes tous royaliste
« et par conséquent gens d'honneur (1)
« au défaut du succès, il nous reste un
« ressource ; les Espagnols nous donne
« ront asile, nous en avons l'assurance.

M. Galbaud, attaché au nouvel ordr de choses, ou par principe, ou par intérêt fut surpris de cette proposition, et aprè un moment de réflexion il s'établit entr le député et M. Galbaud le dialogue sui vant :

« *M. Galbaud.* J'ai été retenu quel
« ques instans par la différence de no
« opinions ; mais, tout bien considéré
« cet obstacle n'est pas invincible ; on n'e
« pas toujours d'accord quaud on veut l
« bien. Néanmoins, je dois vous déclare
« ici que l'intervention des Espagnols e
« une chose à laquelle il ne faut plus pen
« ser.

« *Le Député.* Et pourquoi se prive
« d'un appui aussi utile ?

« *M. Galbaud.* Nous avons sur cett
« puissance des desseins incompatibl

---

(1) *Royaliste* et *homme d'honneur* : ces deu mots ne sont pas synonymes ; la révolution fran çaise nous a appris ce qu'on devait penser de c *royalistes, hommes d'honneur !*

avec ceux que vous proposez; elle doit être la première punie de la coalition formée contre la France.

« *Le Député*. Comment?

« *M. Galbaud*. En s'emparant de son territoire.

« *Le Député*. Vous attendez donc de grandes forces; car une guerre nouvelle avec les Espagnols, lorsque nous ne sommes pas en état de résister aux esclaves, me paraît une folie aussi absurde que dangereuse.

« *M. Galbaud*. Pas aussi absurde que vous le pensez; est-il imposible de réunir tous les nègres révoltés, en les rendant libres, d'en faire une armée formidable, appelée à la conquête de l'île entière et à de plus hautes destinées?

« *Le Député*. J'ai bien entendu parler « vaguement d'une entreprise à peu près « pareille, mais je n'ai pu croire qu'on « désirât serieusement la mettre à exécu- « tion. Je ne me serais pas douté que vous, « colon, voulussiez concourir à un plan « formé par les commissaires, et qui sans « rien changer au cours des événemens « d'Europe, vous ferait exécrer de la « colonie dont vous auriez causé la perte.

« *M. Galbaud*. Vous vous abusez; les « commissaires ne sont pas les auteurs du « projet; je ne me conforme point à leurs

« vues que j'ignore, mais j'obéis à des « ordres supérieurs.

« *Le Député.* D'où partent-ils?

« *M. Galbaud.* De France, du conseil « exécutif lui-même; la résolution a été « irrévocablement prise par lui, et il faut « à tout prix que sa volonté s'accomplisse. »

Le député, d'après cet entretien, jugea avec raison que tous les efforts des colons pour parvenir à un résultat avantageux, seraient inutiles; ce qui fut confirmé le lendemain par l'arrestation de M. Galbaud, d'après un ordre des commissaires qui le constitua prisonnier sur la flûte *la Normande.* Le gouverneur-général réclama vivement l'élargissement de son frère, ou qu'il fût traduit devant une cour martiale pour être jugé. Ses réclamations furent inutiles, on ne l'écouta point, et lui-même quelques jours après fut destitué de sa place et constitué prisonnier sur le même bâtiment. Le député des Gonaïves ne fut pas plus heureux, car il fut aussi arrêté et conduit en prison.

L'arrestation de MM. Galbaud produisit une grande sensation et même de l'effervescence au Cap, et tout semblait annoncer une crise prochaine, que personne, soit par crainte, soit par inertie, ne cherchait à détourner. Le danger cependant était pressant. Une foule de mulâtres accourus de

ous les points de la colonie, servaient de ortége aux commissaires. Ces hommes, rotégés par le pouvoir des dictateurs Santhonax et Polverel, ne mettaient plus de bornes à leurs prétentions ; elles furent poussées à un tel point, qu'on fut obligé d'employer la force pour les réprimer. Des querelles assez vives eurent lieu aussi entre es marins et les mulâtres, et du sang fut épandu ; la fermentation gagna tous les bâtimens de la rade.

MM. Galbaud, cruellement vexés par es commissaires, et brûlant de se venger, se hâtèrent de profiter des circonstances pour exciter le ressentiment des marins contre Santhonax et Polverel. Ce qui leur fut d'autant plus facile que la rade était remplie de proscrits et de mécontens. Une insurrection parut être le seul moyen à employer pour sortir d'un état de choses qui devenait de jour en jour plus alarmant. D'ailleurs on savait pertinemment que la résolution avait été prise par les commissaires de détruire la ville et la colonie, et pour préluder à l'exécution de leurs projets, ils avaient commencé, par une proclamation, à demander aux négocians une somme de 600,000 fr. pour les pressans besoins du gouvernement, et pour laquelle ils devaient être solidaires les uns des autres.

On n'est jamais bien reçu à demander

de l'argent à des personnes qui n'ont pas envie d'en donner; aussi la demande des commissaires produisit une telle impression, et une si vive inquiétude sur l'esprit des colons, qu'ils se demandaient avec effroi quel serait le terme de tant de cupidité et de tant de vexations.

Ce qui devait accélérer une insurrection réclamée pour ainsi dire par tous les partis, et surtout par les commissaires, furent le mépris, par ces derniers, des usages les plus respectés, et la violation des lois les plus essentielles et les plus sacrées pour la stabilité et la tranquillité d'un gouvernement quelconque; mais ce qui acheva, pour ainsi dire, d'exaspérer les esprits, fut le bruit généralement répandu que l'on déporterait indistinctement tous les blancs. Les mulâtres, en outre, dont les commissaires favorisaient hautement les prétentions ambitieuses, se préparaient à devenir propriétaires exclusifs.

D'un autre côté, les capitaines marchands retenus en rade par l'ordre des commissaires, et justement indignés d'un retard qui exposait le convoi à devenir la proie des Anglais, cédèrent aux insinuations du gouverneur général, à qui ils promirent l'appui de leurs équipages.

D'après l'impulsion donnée à tous les esprits, on devait s'attendre à des désor-

dres. Tous les jours il y avait des provocations entre les marins et les mulâtres. Un matelot ne pouvait descendre à terre sans être insulté. Des rixes violentes et même des combats eurent lieu sur le rivage. Des plaintes graves furent portées aux commissaires contre les mulâtres ; mais comme ce n'était pas l'intérêt des proconsuls de Saint-Domingue de réprimer les attaques offensives des hommes de couleur, toutes le dispositions qu'ils prirent, furent de défendre à tous les marins de descendre à terre après sept heures du soir.

On doit présumer facilement qu'une pareille consigne révolta les principaux officiers de la marine. Irrités de se voir sacrifiés à des mulâtres, ils envoyèrent une députation d'officiers des différens vaisseaux à la commission civile, pour connaître la cause d'une pareille consigne. Les commissaires, qui étaient en ce moment occupés à organiser une fête patriotique, ne voulurent point recevoir la députation. Les états-majors de la rade en envoyèrent une seconde, persuadés que les commissaires n'oseraient refuser de la recevoir, et par suite que la consigne serait levée. Cette seconde députation ne fut pas plus heureuse que la première, et revint sans avoir rien obtenu.

Le lendemain les équipages des bâtimens en rade reçurent l'ordre d'arrêter et de livrer les contre-amiraux. Cet ordre, aussi impolitique que despotique de la part des commissaires, révolta tous les marins, qui se refusèrent à l'exécuter. L'indignation était à son comble, et sans plus balancer, une troisième députation se rendit auprès des commissaires, escortée de plus de cent marins, bien déterminés à enlever dans l'instant même Santhonax et Polverel, s'ils s'obstinaient à refuser la levée de la consigne.

Ces derniers eurent peur; voyant qu'ils avaient pris une fausse mesure, ils voulurent l'excuser, en avouant qu'ils avaient été trompés par de faux rapports et des soupçons injustes contre les états-majors des vaisseaux; et qu'ils s'efforceraient de faire oublier les uns et les autres par des témoignages d'estime et de confiance; « on doit, ajoutèrent-ils avec une profonde hypocrisie, croire d'autant plus « à notre sincérité, que, d'après les lumiè-« res récemment acquises, nous n'avons « pas attendu l'arrivée de la députation « pour lever une consigne dont le ci-« visme éprouvé des officiers de la ma-« rine avait eu raison de s'indigner. »

Cependant la conjuration tramée par les marins dans la rade, se suivait tou-

ours avec chalenr. Les contre-amiraux ayés pour ne pas s'en rapporter à la bonne foi et aux protestations de Santhonax et Polverel, et révoltés de l'audace sans cesse croissante des mulâtres, étaient bien résolus à en venir à un coup de main, pour mettre fin à une lutte depuis longtems prolongée entre eux et les commissaires.

Un événement imprévu hâta le moment de l'insurrection. Un matelot attendait à la cale la chaloupe de son bord; attaqué par trois mulâtres, il se défendit courageusement. Mais que peut le courage contre le nombre et la force des assaillans? Prêt à être assommé par ces misérables, il alla se réfugier dans la boutique d'un tailleur; ceux-ci l'y poursuivirent, et se mirent en devoir de l'en arracher. Le tailleur témoin et indigné d'un pareil acharnement, prit la défense du matelot. Les mulâtres, sans avoir égard à ses prières, et toujours plus forcenés, s'apprêtèrent à forcer l'entrée de sa maison. Celui-ci crut devoir opposer de la résistance, il prit son fusil, croyant leur en imposer. Les mulâtres abandonnèrent alors le matelot, pour se jeter sur son défenseur, qu'ils désarmèrent facilement, son fusil n'étant pas chargé; et non contens de l'injurier, ils lui portèrent plusieurs coups de sabre,

dont les blessures l'obligèrent à aller à l'hôpital, où il resta deux ou trois mois.

Cet attentat, dont on ne poursuivit point la punition, fut le signal de l'insurrection. La fureur des matelots était à son comble; et les murmures du peuple se firent entendre de toutes parts.

Le général Galbaud, instruit de tout ce qui se passait au Cap, et témoin de la fermentation qui agitait les marins dans la rade, après un entretien avec le commandant des forces de mer, crut que le moment était arrivé de commencer les hostilités. En conséquence, il publia une proclamation, dans laquelle il exposait les motifs qui le déterminaient à résister aux commissaires, et à reprendre une autorité dont ces derniers l'avaient dépouillé injustement.

Bientôt on le vit arriver à bord du *Jupiter*, avec son frère, suivi de quelques soldats. Son premier soin fut de haranguer les matelots de tous les bâtimens de guerre et de commerce qui étaient en ce moment rassemblés sur ce vaisseau, et d'énumérer les griefs qu'il avait contre les commissaires, et de manifester ensuite la résolution de se venger d'eux.

L'adjudant général Galbaud prit ensuite la parole, et dans un discoures travaillé avec art, il récapitula les crimes des com-

missaires, en invitant les équipages à seconder leur entreprise, qui tendait avec le concours des blancs, à les soustraire tous au joug dont on voulait les accabler; puis il s'écria:

« Vous le devez d'autant plus que la « France vous a confié le soin de défendre « sa colonie la plus importante. Non, « vous ne tromperez pas son espoir; l'hon- « neur du nom français ne sera pas flétri « par vous. Je ne parle pas de vos injures « personnelles. Si le despotisme de nos « communs ennemis s'était borné à des « outrages qui vous fussent particuliers, « je vous engagerais à faire au public le « sacrifice de votre ressentiment. Mais ce « n'est pas vous seuls qu'ils oppriment; « leur tyrannie pèse également sur tous « les colons. Ils tendent à l'entière snb- « version de cette île malheureuse. Mon- « trez-vous donc les défenseurs d'un pays « que deux monstres cherchent à détruire, « et soyez sûrs que vous trouverez autant « de personnes qui applaudiront ou con- « courront au succès de vos efforts, qu'il « y a de blancs en France et dans la co- « lonie. »

Ce discours fit la plus vive impression sur les marins et les matelots des divers bâtimens, qui, comme nous l'avons déjà dit, étaient rassemblés sur le vaisseau

amiral. Ceux-ci de retour dans leurs navires respectifs, rapportèrent ce qu'ils avaient vu et entendu. De cet instant, les équipages de tous les bâtimens en rade, suivirent l'exemple de celui du *Jupiter*; les commandans de tous les navires ayant été mis en arrêt dans leurs chambres, M. Galbaud commanda seul en rade.

Ce général ayant convoqué une assemblée des capitaines des bâtimens marchands, leur tint ce discours :

« Je ne vous retracerai point ici tous les « attentats des commissaires contre la co« lonie et surtout contre les marins, vous « les connaissez aussi bien que moi-même. « Le moment est arrivé de nous affranchir « du joug de ces despotes, accourus de la « métrople pour ravager St.-Domingue ; « ils ont juré notre perte, c'est à nous à « la prévenir ; le moindre retard prolon« gerait le danger : vous êtes tous intéres« sés à faire cesser un ordre de choses qui « compromet votre sûreté et celle de la « colonie : j'ai donc lieu d'espérer que « vous me seconderez dans une entreprise « aussi juste qu'indispensable, par vos avis « et par votre assistance : la résistance à « l'oppression est le plus saint des devoirs. »

Cette harangue produisit l'effet qu'on devait alors en attendre. Tous les capitaines offrirent au général leurs équipages pour une entreprise dont le succès devait as-

urer le bien et les intérêts de tous. Un des capitaines prit ensuite la parole, et s'exprima ainsi :

« Assez et trop long-tems nous avons « gémi sous le despotisme des commis- « saires ; le jour qui doit éclairer notre « affranchissement est enfin arrivé ; et « comme l'a très-bien dit le général, « nous n'avons plus à consulter que notre « courage, pour nous délivrer de la tyran- « nie de proconsuls barbares, et qui n'ont « de l'homme que la figure. On va nous « traiter de rebelles ; mais où il y a oppres- « sion, il n'y a point de rebellion ; et la « vengeance doit enfin atteindre ceux qui « ont violé lès droits les plus sacrés de « l'humanité. »

D'après l'exaspération des esprits, tout sembla favoriser l'entreprise du général Galbaud. On ignorait absolument au Cap ce qui se passait dans la rade, les communications ayant été interrompues depuis deux jours entre la terre et la mer.

Que faisaient pendant ce temps les commissaires ? Ils parurent ignorer la conjuration qui s'était tramée dans la rade, persuadés qu'elle ne pouvait tourner qu'à la perte des conjurés.

Cependant, le 20 juin 1793 (1), tous les

(1) Tous les détails qui suivent sont extraits du Moniteur de Saint-Domingue, année 1793.

bâtimens marchands ayant reçu l'ordre de se retirer au fond la baie, on vit s'avancer les vaisseaux *le Jupiter* et *l'Éole* qui s'embossèrent devant le Cap. A la vue de ces deux vaisseaux prêts à foudroyer la ville, et d'une foule d'embarcations chargées de soldats et de matelots armés, l'effroi et la consternation se répandirent dans toute la ville. Ils redoublèrent, lorsqu'à trois heures après midi le général Galbaud fit tirer un coup de canon, et hisser un pavillon bleu, signal convenu de départ des troupes; lui-même s'embarqua dans une chaloupe; son frère le suivit dans un grand canot. Une multitude d'autres embarcations parties en même tems de tous les bâtimens, allèrent aux différentes cales qu'on leur avait indiquées..... M. Galbaud descendit sans obstacle aux cris mille fois répétés de vive la nation, et marcha aussitôt vers la maison du gouvernement. Pendant qu'il s'avançait par les rues du Conseil et de Sainte-Marie, une colonne commandée par un officier de marine montait par celle Notre-Dame.

D'un autre côté, l'adjudant général Galbaud se porta vers le champ de Mars, où ayant trouvé les mulâtres, il les attaqua et les mit en fuite : mais il paya cher ce succès; car, ayant donné dans un piège dressé par la trahison, et qu'il aurait pu éviter, il fut désarmé et conduit au gouvernement,

d'où les commissaires le firent traîner chargé de chaînes au Haut-Cap.

Pendant que ces événemens avaient lieu au champ de Mars, la colonne conduite par le général Galbaud, parvenue à la place Monstarcher, aperçut les volontaires qu'elle prit pour des ennemis. Ceux-ci fusillés d'un côté par les mulâtres postés au coin du couvent des religieuses et dans le jardin du gouvernement, et de l'autre par la colonne du général Galbaud, furent obligés de céder le terrain à la colonne de M. de Beaumont, officier de marine. Celui-ci força la grille du jardin, et dispersa les mulâtres; parvenu à la seconde grille, il en allait franchir le seuil, lorsqu'il fut atteint d'une balle qui lui fracassa le genou, au moment où il allait se rendre maître des commissaires; ceux-ci se crurent un moment perdus sans retour, et Polverel parlait déjà de fuir ou de se rendre; mais Santhonax, plus ferme et plus résolu, jugea que les choses n'étaient pas aussi désespérées que le croyait son collégue, et que cette multitude indisciplinée se disperserait d'elle-même, si on résistait à son premier choc. Ce qui confirma qu'il ne s'était point trompé dans ses conjectures, c'est que la colonne de M. de Beaumont, privée de son chef, se mit aussitôt en retraite. Les matelots regagnèrent en cou-

rant le bord de la mer. Les volontaires, qui s'étaient portés au champ de Mars pour soutenir l'adjudant-général Galbaud. dont ils ignoraient la défaite et l'arrestation, se voyant fusillés par les mulâtres embusqués dans les maisons voisines, ayant perdu leur chef et trois des leurs, crurent devoir faire un prompte retraite, et de retourner au bas de la ville, pour s'instruire des événemens, et recevoir des ordres; ayant trouvé le général Galbaud à l'arsenal dont il s'était emparé, ils se rallièrent à sa colonne. Ce général, maître de l'arsenal, ayant à sa disposition l'artillerie, les munitions, les vivres, et conservant ses communications avec la rade, était dans une position très-favorable; mais naturellement inepte, il ne sut pas profiter des avantages du moment. Les commissaires, plus habiles que lui, résolurent de frapper enfin un coup décisif. Dans un conseil qu'ils tinrent, il fut arrêté qu'on opposerait les noirs aux blancs, en enrôlant tous les esclaves de bonne volonté; ceux même des prisons furent armés dans la nuit, et on leur fit jurer de défendre les commissaires contre les arristocrates, pour prix de la liberté qui leur fut accordée à l'instant. Ce qui contribua le plus aux succès qu'obtinrent Santhonax et Polverel fut l'apathie des habitans du Cap.

Quoi qu'il en soit, les deux partis se préparèrent à en venir une seconde fois aux mains ; le général, après avoir rallié ses troupes, et fait ses dispositions militaires tant bien que mal, se mit en marche, et s'avanca dans la ville. Quoiqu'à la tête de forces imposantes, il commenca à éprouver de grandes résistances : chaque rue, chaque carrefour devint le théâtre d'un combat ; de toutes les maisons partait une fusillade non interrompue qu'il fallait faire taire ; ce qui gênait tous ses mouvemens, et arrêtait l'impétuosité de ses troupes. Néanmoins, ayant poussé jusqu'à la place d'armes, le général Galbaud fut attaqué vivement par les mulâtres et les troupes de ligne, qui s'étaient alors rangées du côté des commissaires. Au premier choc les matelots se débandèrent, et sourds à la voix de leurs chefs qu'ils abandonnèrent lâchement, on les vit courir aux magasins qui furent livrés au plus affreux pillage. Les soldats de la marine suivirent l'exemple des matelots ; le reste de la colonne du général Galbaud, ne se voyant plus secondée par ces derniers, se replia en désordre sur l'arsenal, après avoir perdu un grand nombre d'hommes.

Tout n'était pas encore désespéré, si le général eût su conserver son sang-froid. Mais soit lâcheté, soit terreur panique,

il prit lui-même la fuite, et courut vers la cale, en criant que tout était perdu sans ressource; et bientôt abandonnant sa petite armée, il gagna avec la plus grande précipitation le rivage.

Dans la situation déplorable où se trouvait la ville, il n'était guères possible d'arrêter le mal. Néanmoins, plusieurs colons, s'imaginant qu'il y avait encore du remède, voulurent, malgré l'absence du général, faire de nouvelles tentatives pour se rendre maîtres de la ville : efforts impuissans! La confusion régnait partout, et l'ardeur seule du pillage animait les soldats et les matelots qui, chargés de butin, ne parlaient que de retourner à bord.

Tout devait faire présumer que le général Galbaud reviendrait à terre, ne fût-ce que pour ordonner et diriger une retraite devenue indispensable. On se trompa; vainement lui représenta-t-on que les blancs étaient repoussés partout; il fut sourd à toutes les représentations; on lui démontra la necessité de faire une troisième tentative; il persista à rester à bord, sans s'inquiéter des malheurs qui allaient fondre sur la ville du Cap. Tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut de le décider à revenir sur le *Jupiter*; là il se mit à haranguer l'équipage et à lui débiter toutes les sottises révolu-

tionnaires accoutumées, comme il l'avait fait précédemment.

Tout autre homme, dans la situation critique où était réduite la ville du Cap, eût pris des mesures énergiques propres à faire cesser les désastres affreux dont elle était menacée; il se contenta d'ordonner des renforts pour le poste de l'arsenal.

Tandis que l'on se contentait de haranguer et de délibérer, les commissaires faisaient donner l'ordre aux noirs d'incendier la ville et de massacrer tous les blancs sans distinction d'âge et de sexe : c'est le vœu, disaient-ils, de la France et de ses délégués. Cet ordre n'eut pas besoin d'être répété : on vit soudain les nègres et les mulâtres s'élancer dans les maisons, la torche d'une main et le sabre de l'autre; mettre le feu aux meubles et aux matières les plus combustibles, et égorger impitoyablement tous ceux qui, par la fuite, ne s'étaient pas dérobés à leur fureur. Bientôt des colonnes d'une fumée épaisse et noirâtre annoncèrent au loin les ravages de l'incendie. En moins de deux heures, les rues de Vaudreuil et d'Anjou furent dévorées par les flammes.

Tout faisait présumer que l'incendie cesserait à la Fossette, faute d'alimens; mais on fut cruellement détrompé, car sur le soir une brise violente vint donner aux

flammes une direction nouvelle et une activité si effroyable, que toute la ville du Cap ne parut plus qu'un vaste embrasement.

« Quel spectacle affreux! s'écrie un des « témoins de ce déplorable incendie, « bientôt les ténèbres de la nuit disparurent « devant cette clarté funèbre. Des vais- « seaux de la rade où ils s'étaient refugiés, « des mornes qu'ils cherchaient à gravir, les « infortunés colons entendaient le bruit du « canon, les hurlemens des esclaves ré- « voltés, la chûte de leurs maisons consu- « mées par les flammes, et les cris lamen- « tables de leurs parens et de leurs amis « égorgés par les noirs. Il semblait qu'une « mer de feu, agitée par la plus violente « tempête, dirigeait ses flots et exerçait « ses ravages sur la malheureuse ville du « Cap. Au milieu des ruines et des cada- « vres, quelques personnes, réduites au « désespoir, n'eurent pas le courage d'at- « tendre la mort et volèrent au-devant de « ses coups. Un riche négociant se brûla « la cervelle; un autre termina ses jours « par le poison; et, ce qui ne peut être « raconté sans frémir, ce qu'on aura de « la peine à croire, une femme dont le « mari venait d'être massacré à ses côtés, « furieuse, éperdue, attacha à sa ceinture « l'enfant de trois ans quelle portait dans

« se

ses bras, et se précipita avec lui dans
a mer »

Tel fut le tableau affreux et déchirant
e présenta la ville du Cap le 24 juin
93, et qui n'était que le prélude des dé-
stres qui devaient porter l'épouvante et
désolation dans toute la colonie.

Ce même jour. au soir, une proclama-
on des commissaires fut publié dans la
de, enjoignant aux matelots et aux
arins d'arrêter M. Galbaud, et de le
nduire prisonnier sur le bâtiment *l'Amé-
ca.*

A peine ce général en fut-il informé, qu'il
mit à haranguer l'équipage, en lui fai-
nt part du malheur dont il était menacé.
On veut, poursuivit-il, me livrer à ces
hommes (les commissaires) qui ont ré-
duit en cendre la ville du Cap, qui veu-
lent ruiner la France par la perte de sa
colonie la plus importante. Ferez-vous
un crime à celui qui a cherché à pré-
venir tous ces maux? trahirez-vous le
gouverneur, à qui vous aviez promis
d'obéir? livrerez-vous à des monstres
teints du sang de nos frères le général
que vous aviez choisi pour marcher à
votre tête, qui n'aurait pas trompé votre
espoir, si les citoyens du Cap, pour les-
quels nous avons voulu nous sacrifier,
avaient montré autant de zèle à nous se-

« conder, que vous avez déployé d'ardeu
« pour les servir et les défendre ? »

Cette espèce de discours, qui était propr à séduire les matelots et les soldats de l marine, lui attira le mépris de tous les o ficiers. Cependant, en dernier résultat on n'eut aucun égard à la proclamatio des commissaires, et M. Galbaud fut mair tenu dans le commandement du vaissea *le Jupiter*.

Dans un conseil de guerre, qui fut ten sur le même vaisseau, après avoir beau coup divagué sur des questions aussi ab surdes que ridicules, l'assemblée arrêt enfin que les magasins et la poudrière se raient vidés. qu'on enclouerait les canor du fort, et qu'il serait libre à tous les ha bitans du Cap de se retirer sur la flotte dont on fixa le départ au lendemain.

Lemême témoin dont nous avons extra les détails précédens, donne le dernie coup de pinceau au tableau des désas tres de la ville du Cap, dans le passag suivant:

« Quelque triste que fût le sort de l
« population blanche refugiée à bord de
« vaisseaux, il n'était pas comparable au
« outrages de tout genre éprouvés pa
« celle qui était entassée aux casernes, o
« errante dans les savannes du Haut-Cap
« Toutefois les injures, les menaces, le

ers et les coups étaient les moindres le ses maux. Une faim dévorante et qu'irritait encore la vue des alimens ré-, ervés aux seuls nègres, livrait les blancs des tourmens qui ne peuvent se dé-crire, et il faut les avoir subis pour en concevoir l'épouvantable horreur. Quelques femmes invinciblement entraînées par la tendresse maternelle, ne pouvant plus offrir à leurs enfans exténués qu'un sein flétri et desséché, osèrent les présenter, mourant du plus terrible des supplices, aux commissaires et aux généraux qui se trouvaient près d'eux; les monstres furent sans pitié, sans entrailles; ils virent d'un œil sec la pâleur et les larmes des mères; ils entendirent sans émotion lesgémissemens et les prières de tant de jeunes et innocentes victimes. Bientôt joignant la calomnie à l'outrage, le blasphême à la férocité, ils ne crurent pas assez grande l'infortune de ceux qui les imploraient, et se firent un barbare plaisir de l'augmenter, en disant que le jour de la justice divine était enfin arrivé, où, par sa destruction totale, la population blanche allait enfin expier le crime dont depuis long-tems elle se rendait coupable.

La flotte qui portait le malheureux colons, pouvait être incendiée par les agens

des commissaires, si elle restait plus longtems en rade; en conséquence M. de Sercey, chargé d'escorter le convoi, fit le signal d'appareiller. Le lendemain le convoi tout entier, portant les restes de la population blanche, fit voile pour le continent de l'Amérique, et mit quatorze jours pour se rendre à la baye de Chesapeack. M. de Cambis, qui commandait *le Jupiter*, à la place de M. Galbaud, qui était devenu un être à peu près nul, avait précédé la flote de vingt-quatre heures. Arrivé au Cap-Henri, il dépêcha aussitôt un officier de cette ville à Norfolck, pour prévenir le magistrat et le consul de la République Française, de l'incendie du Cap, et du désastre général de la population blanche du nord de Saint-Domingue, forcée d'émigrer aux États-Unis, et au secours de laquelle il était urgent de venir, si on voulait l'empêcher de périr de maladie ou de misère. Les habitans de Norfolck et de Portsmouth, touchés de compassion à la vue de ces infortunés, échappés à l'incendie de leur ville, et au fer des nègres, s'empressèrent, par une contribution qui fut faite, pour ainsi dire à l'instant, à procurer des soulagemens aux plus nécessiteux.

Les membres de la légation française ne suivirent pas un si bel exemple. Imbus

les principes révolutionnaires, partisans de la liberté des noirs' et applaudissant, aux mesures incendiaires de Santhonax et Polverel, ils mirent en délibération si l'on accorderait des secours au malheur. La délibération ne fut pas longue, elle se borna à l'établissement de deux hôpitaux pour les malades de la flotte. Le reste fut abandonné aux soins de la providence. Heureusement que cette providence fut plus humaine que la légation française. Les États de Maryland, de Virginie, de Pensylvanie, des Carolines, de New-Yorck, de Massachusset, et même un grand nombre d'autres villes, décrétèrent des contributions pour ces infortunés: une foule d'ames bienfaisantes, sans être dans l'aisance, y ajoutèrent le sublime denier de la veuve.

Les blancs qui avaient fui la persécution, ou plutôt la mort qui leur était réservée, ne durent plus regretter la ville du Cap; elle n'existait plus; le feu l'avait presqu'entièrement détruite; elle ne présentait plus aux regards attristés qu'un amas de cendres et de décombres; un silence effrayant, image de celui des tombeaux, planait sur des ruines encore fumantes; les rues étaient jonchées de cadavres, dont les uns étaient en partie consumés par les flammes, et les autres à moitié

rongés par les chiens, et tous exhalant une odeur infecte, capable de porter la mort au sein des vivans. Jamais spectable plus hideux et plus horrible ne s'offrit aux regards humains. On aurait pu s'écrier alors :

... *En campos ubi Troja fuit.*

Ce fut au milieu de ces décombres, de ces ruines sanglantes, et aux cris mille fois répétés de vive la nation! vive la république ! que les commissaires Santhonax et Polverel rentrèrent dans la ville du Cap, le 9 août 1793. Leurs premiers soins furent de faire éteindre le feu concentré qni fumait encore au milieu des ruines; les blancs forcés alors à être les esclaves des nègres, furent employés à déblayer les rues, à enlever les cadavres et aux travaux les plus dègoûtans. Rien ne fut épargné pour rendre leur condition malheureuse; le mot d'humanité était proscrit de toutes les bouches; car depuis longtems ce sentiment n'existait plus dans les cœurs.

Le 21 juin 1793, les commissaires avaient fait une proclamation qui donnait la liberté aux esclaves qui avaient pris le parti et défendu les proconsuls de la république. On en fit des compagnies. Nous ferons observer ici que cette liberté n'en existait

pas moins pour les autres, quoiqu'elle ne fût pas proclamée.

Nous avons déjà exposé que les chefs des révoltés, d'une opinion contraire à celle des commissaires, n'avaient jamais voulu adhérer à leurs propositions. Jean-François et Biassou rejetèrent continuellement leurs offres. Macaya, commandant du camp Bobillard, eut une entrevue avec Polverel. Ce dernier tâcha de le séduire par les promesses les plus flatteuses; il eut beau le traiter de citoyen et le décorer du titre de général, Macaya fut insensible à toutes ses séductions et promesses. Le commissaire poussa le civisme ou plutôt l'indécence jusqu'à s'enivrer avec lui; mais toutes les fois que le blanc proposait de boire *à la République*, le noir refusait, ou disait tout bas, à la santé du Roi. En dernier du résultat il répondit à toutes les propositions de Polverel par ces mots : « Je suis obligé d'être fidèle au Roi de « France qui est mon père, et au Roi d'Es- « pagne qui représente ma mère. Indé- « pendamment de ce devoir sacré, les « sujets de trois Rois (1) descendans de

(1) Le troisième roi dont voulait parler Macaya, était celui de Congo. Dans nos colonies, les nègres ne reconnaissaient que les rois de France, d'Espagne et de Congo.

« ceux qui, conduits par une étoile,
« avaient été adorer l'homme Dieu, ne
« peuvent pas se faire de guerre entre
« eux.

Les principaux chefs des nègres, Jean-François, Biassou, Toussaint-Louverture, proclamèrent que, loin d'accepter la liberté qui leur était offerte par les commissaires, ils vengeraient le sang des victimes que ces proconsuls avaient si impitoyablement versé. Ils tinrent parole : Jean-François et Biassou firent la conquête, pour l'Espagne, des paroisses de l'est et de l'ouest, que jusqu'alors ils avaient défendues. Le camp de la Tannerie fut enlevé par Jean-François, et le mulâtre Lesec se rendit maître de celui qui portait son nom dans la paroisse des Écrevisses.

Une chose digne de remarque, c'est que les commissaires étaient obligés de combattre les nègres pour leurs faire accepter la liberté; ce qui contrariait leur projet, celui d'opérer une grande révolution dans les Antilles. Néanmoins ils en vinrent à bout, lorsqu'ils proclamèrent que la résistance des esclaves à l'oppression, était un droit inaliénable qu'ils n'avaient jamais pu perdre.

Quoi qu'il en soit, Santhonax, Polverel, et Delpech, qui exerçait aux Cayes, les fonctions de commissaire civil par un

décret spécial de la convention, n'étaient pas tout à fait d'accord sur l'époque et la manière de proclamer la liberté des nègres. Santhonax, qui était au Cap, aspirant à l'honneur de montrer l'exemple, fit le premier une proclamation, où la liberté générale n'était pas absolument restreinte, quoiqu'elle fût à un certain point conditionnelle.

Polverel, au Port-au-Prince, se montra moins empressé; il ne dissimula pas à Santhonax, les doutes qu'il avait sur la légalité de cette mesure.

« Avez-vous été libre, lui écrivait-il, de « ne pas la prendre? Quelle liberté que « celle des brigands! quelle égalité que « celle où règne la seule loi du plus fort! « Quelle prospérité peut-on espérer sans « travail, et quel travail peut-on attendre « des Africains devenus libres, si vous n'a- « vez pas commencé à leur en faire sentir « la nécessité, en leur créant des jouissances « qui, jusqu'à présent, leur étaient in- « connues..... »

Cependant Polverel ne laissa pas que de reconnaitre aux esclaves les droits du citoyen dans toute la latitude du mot, et par une proclamation leur promit de leur assurer des propriétés par le partage des terres; ce qui était une espèce d'échantillon de la loi agraire.

Delpech écrivit, le 8 août, à Polverel qui lui avait envoyé ses proclamations :

« Je n'adopte ni vos mesures, ni celles « de Santhonax; je suis convaincu que la « commission civile n'a pas le droit de « changer le régime colonial, et de don- « ner la liberté à tous les esclaves ; que ce « droit n'appartient qu'aux représentans « de la nation entière, qui ne nous l'ont « pas délégué. La proclamation de San- « thonax et la vôtre, adoptées purement « et simplement, me paraissent devoir « entraîner de grands désordres, surtout « la première. Cependant elle est un coup « d'électricité dont il est impossible d'arrê- « ter la commotion, il n'y aura plus moyen « d'y revenir ; donc il faut la modifier en « combinant les vues de Santhonax avec les « vôtres et avec celles que je vous com- « muniquerai, de manière que sa procla- « mation n'ait plus que le défaut d'être « prématurée. Mais il est indispensable « que nous prononcions de concert, c'est « le seul moyen de couvrir ce qu'auraient « d'illégal les mesures prises par vous « et notre collègue. »

Delpech mourut quelques jours après, aux Cayes.

Deux mois environ après l'incendie du

Cap, Santhonax, de sa propre autorité, ou peut-être d'après les instructions des jacobins de Paris, proclama l'esclavage aboli pour toujours à Saint-Domingue. Le bonnet rouge, symbole de la liberté, fut promené dans la ville aux cris mille fois répétés de vive la république! des arbres de liberté furent plantés; les premiers fruits qu'ils portèrent furent l'incendie des quartiers Morin, de Limonade, de la Petite-Anse, de Plaisance, du Port-de-Paix et du Port-Margot.

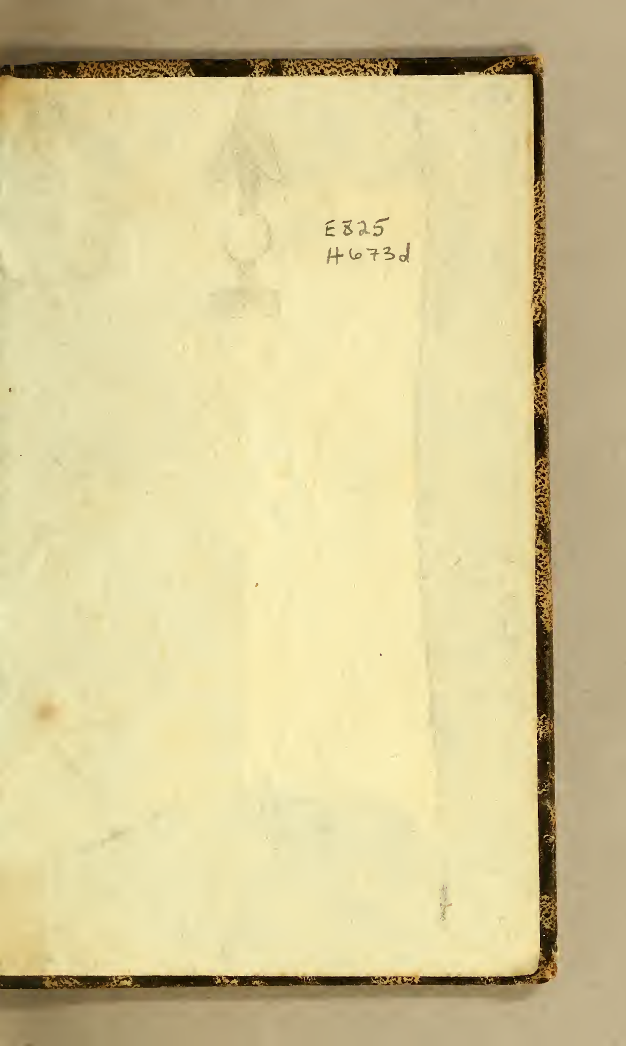
Il n'y eut plus de privilèges, de distinctions; les pouvoirs passèrent sans restriction aux mulâtres et aux nègres. Mais aussi l'argent disparut, et on manqua de vivres et de provisions.

Les quatre paroisses de la Grande-Anse, pour se soustraire au despotisme des commissaires et des nègres, firent part à leurs émissaires à Londres, de la position fâcheuse où ils se trouvaient, et les prièrent de faire des propositions au cabinet de Saint-James. Le résultat de la négociation fut que le gouverneur de la Jamaïque vint prendre possession, au nom de sa majesté Britannique, de Jérémie et de ses dépendances.

Le môle tomba sous la puissance des Anglais, qui sont toujours prêts à pro-

fiter du mal d'autrui. Cinquante hommes de troupes de cette nation suffirent pour cette expédition; mais il faut avouer que c'étaient les blancs qui, ne sachant à qui recourir, crurent devoir implorer la protection de la Grande-Bretagne. C'était se jeter dans la gueule du loup.

FIN.


E825
H673d

